



Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le troisième trimestre de 2021

Rapport aux actionnaires • Trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2021

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Présentation de l'information financière de la Banque » du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et des résultats rajustés.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU TROISIÈME TRIMESTRE en regard du troisième trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,92 \$, par rapport à 1,21 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 1,96 \$, par rapport à 1,25 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 3 545 millions de dollars, comparativement à 2 248 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 3 628 millions de dollars, comparativement à 2 327 millions de dollars.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE, période de neuf mois close le 31 juillet 2021 en regard de la période correspondante de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 5,68 \$, par rapport à 3,62 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 5,83 \$, par rapport à 3,76 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 10 517 millions de dollars, comparativement à 6 752 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 10 783 millions de dollars, comparativement à 6 998 millions de dollars.

RAJUSTEMENTS DU TROISIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le troisième trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement des immobilisations incorporelles acquises de 68 millions de dollars (61 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action), comparativement à 63 millions de dollars (54 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action) au troisième trimestre de l'exercice précédent.
- Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab de 24 millions de dollars (22 millions de dollars après impôt ou 1 cent par action).

TORONTO, le 26 août 2021 – Le Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2021. Le résultat net comme présenté a atteint 3,5 milliards de dollars, en hausse de 58 % par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, et le résultat net rajusté s'est élevé à 3,6 milliards de dollars, en hausse de 56 %.

« Le solide rendement de la TD au troisième trimestre a été soutenu par un fort accroissement des produits dans le secteur des Services de détail au Canada et aux États-Unis, alors que l'activité économique et les niveaux d'emploi continuaient à s'améliorer des deux côtés de la frontière », a déclaré M. Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD. « La stratégie de la TD, ancrée dans notre modèle d'affaires éprouvé, nous a permis une fois de plus d'offrir de la valeur à nos actionnaires, de répondre aux besoins de notre clientèle et de contribuer à la reprise économique, tout en continuant d'investir dans nos gens, nos technologies et nos capacités. »

« Bien que les entreprises et les consommateurs reprennent certaines de leurs activités courantes et que de plus en plus de gens se font vacciner, les développements récents et l'apparition de nouveaux variants nous rappellent que la pandémie mondiale n'est pas encore terminée », a ajouté M. Masrani. « La TD va continuer à s'adapter à cet environnement changeant, à s'ajuster en temps réel et à accorder la priorité à ses gens et aux clients qu'elle sert. »

Services de détail au Canada

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada pour le troisième trimestre s'est établi à 2 125 millions de dollars, en hausse de 68 % par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les produits ont augmenté de 9 %, soutenus par l'essor continu dans l'octroi de prêts hypothécaires et les dépôts, la forte croissance des prêts commerciaux et les ventes de fonds communs de placement, de même que par des ventes par carte de crédit record. Les charges comme présentées ont augmenté de 8 % en raison des dépenses visant à soutenir la croissance des activités, notamment les charges liées au volume et les charges de personnel, ainsi que des investissements dans les technologies et le marketing. La provision pour pertes sur créances a diminué de 851 millions de dollars en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, témoignant de la baisse de la provision relative aux actifs dépréciés et de la reprise de la provision relative aux actifs productifs.

Le secteur Services de détail au Canada a continué d'innover en vue de servir les clients là et au moment où ils en ont besoin. Ces innovations comprennent une alliance stratégique avec Postes Canada qui permettra aux Services bancaires personnels d'offrir aux Canadiens – particulièrement ceux des collectivités rurales, éloignées et autochtones – un meilleur accès à des services financiers. De nouveaux outils ont également été mis au point pour TD Assurance, comme des systèmes d'alertes de sécurité et d'alertes de temps violent pour les appareils mobiles, ainsi qu'un nouvel assistant virtuel. Du côté des Services bancaires commerciaux, l'acquisition de la Société de financement direct d'équipement Wells Fargo au Canada permettra d'offrir une expertise complète en matière de location et de financement d'équipement.

Services de détail aux États-Unis

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis s'est établi à 1 295 millions de dollars (1 052 millions de dollars américains), en hausse de 92 % (115 % en dollars américains) par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent. La participation de la Banque dans The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») a contribué au résultat à hauteur de 197 millions de dollars (161 millions de dollars américains), comparativement à la contribution de 317 millions de dollars (230 millions de dollars américains) de TD Ameritrade il y a un an.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis, qui ne tiennent pas compte de la participation de la Banque dans Schwab, s'est établi à un niveau record de 1 098 millions de dollars (891 millions de dollars américains), en hausse de 208 % (243 % en dollars américains) par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les produits ont augmenté de 5 % en dollars américains, reflétant la hausse des produits autres que d'intérêts, en partie contrebalancée par la diminution des marges sur les dépôts. La provision pour pertes sur créances a diminué de 729 millions de dollars américains (993 millions de dollars), témoignant de la baisse des provisions relatives aux actifs dépréciés et aux actifs productifs. Les charges ont augmenté de 2 % en dollars américains, reflétant la hausse des investissements dans l'entreprise et des charges de personnel, en partie contrebalancée par des gains de productivité. Les produits et les charges ont reculé respectivement de 6 % et 8 % en dollars canadiens, principalement en raison de l'appréciation du dollar canadien depuis le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis ont continué de soutenir les clients en élargissant la gamme d'outils et l'offre de services-conseils et ont généré d'excellents résultats en raison de l'augmentation des activités de la clientèle et du volume des dépôts de particuliers et d'entreprises. Ce trimestre, TD Bank^{MD}, America's Most Convenient Bank^{MD} (« TD AMCB ») a lancé TD Essential Banking, un compte de dépôt à frais modiques et sans frais de découvert, en plus d'annoncer des modifications à sa politique en matière de découvert bancaire, dans le cadre de ses efforts continus visant à répondre aux besoins changeants des clients et à fournir aux collectivités mal servies un accès abordable à des services et des produits financiers traditionnels. TD AMCB a aussi annoncé la création d'un fonds d'actions de 100 millions de dollars américains pour soutenir les petites entreprises appartenant à des personnes issues de groupes minoritaires, une preuve de plus de son engagement à offrir des possibilités dans les collectivités mal servies et à combattre les iniquités raciales. Les Services bancaires de détail aux États-Unis ont continué à investir dans l'amélioration de l'expérience client, notamment en permettant la prise de rendez-vous en ligne pour obtenir des services de détail, des services aux petites entreprises ou des services de gestion du patrimoine en succursale. L'ajout de cartes de débit ou de crédit à un portefeuille numérique a également été simplifié.

Services bancaires de gros

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros s'est établi à 330 millions de dollars pour le trimestre considéré, en baisse de 25 % par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une baisse des produits, en partie contrebalancée par la diminution de la provision pour pertes sur créances et la baisse des charges autres que d'intérêts. Les produits du trimestre se sont établis à 1 083 millions de dollars, en baisse de 22 % par rapport à il y a un an, reflétant surtout une diminution des produits liés aux activités de négociation, en partie contrebalancée par une hausse des frais de services-conseils. La provision pour pertes sur créances a diminué de 121 millions de dollars en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, témoignant de la baisse des provisions relatives aux actifs dépréciés et aux actifs productifs.

Ce trimestre, Valeurs Mobilières TD a été nommée « Meilleure banque d'investissement canadienne » lors de la remise des prix Euromoney Awards for Excellence de 2021 et s'est classée, pour la deuxième année consécutive, au premier rang du classement de 2021 sur la qualité des services d'opérations de change au Canada établi par la Coalition Greenwich. Valeurs Mobilières TD était l'une de deux sociétés qui ont été retenues pour fournir des conseils en structuration au gouvernement du Canada dans le cadre de sa première émission d'obligations vertes, ce qui témoigne de sa position de leader dans le domaine environnemental, social et de la gouvernance (ESG). Les Services bancaires de gros ont continué d'investir dans leur stratégie centrée sur le client et ont étendu leur portée et leurs capacités à l'échelle mondiale grâce à la clôture de l'acquisition de Headlands Tech Global Markets, LLC.

Fonds propres

Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la TD a été de 14,5 %.

Conclusion

« Alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous sommes résolus à atteindre notre objectif d'enrichir la vie de nos clients, collègues et collectivités et de contribuer à une reprise économique inclusive pour tous. Chaque jour, nos 90 000 collègues dans le monde entier aident à faire des aspirations financières de nos clients une réalité et je tiens à les remercier de leur dévouement, » a conclu M. Masrani.

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs » à la page 4.

GRUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en 2012 pour établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements, des recommandations et des pratiques exemplaires visant à améliorer les informations à fournir sur les risques des banques. Voici un index des recommandations (telles qu'elles ont été publiées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements) et l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document Information financière supplémentaire (IFS) ou le document Information réglementaire supplémentaire (IRS) du troisième trimestre de 2021. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD et dans tout document IFS ou document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport aux actionnaires, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2021. Certains renvois sont faits à l'information présentée dans le rapport annuel 2020 de la Banque.

Type de risque	Sujet	Informations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	Page			
			Rapport aux actionnaires du T3 2021	IFS du T3 2021	IRS du T3 2021	Rapport annuel 2020
Général	1	Regrouper dans un même rapport l'information présentée sur tous les risques	Pour trouver les informations, se reporter aux pages ci-après.			
	2	Indiquer la terminologie et les mesures employées par la Banque pour les risques, et présenter les principales valeurs des paramètres utilisés				80-85, 89, 95-98, 108-110
	3	Décrire et analyser les principaux risques et les risques émergents				73-79
	4	Décrire les plans pour atteindre chacun des nouveaux ratios clés réglementaires lorsque les règles applicables seront définitives	33, 48			68, 102-103, 105
Gouvernance pour la gestion des risques, et modèle de gestion des risques et modèle d'affaires	5	Présenter un sommaire sur l'organisation, les processus et les principales fonctions de la gestion des risques de la Banque				81-84
	6	Donner une description de la culture d'approche des risques de la Banque et des procédures mises en œuvre pour respecter cette culture				80-81
	7	Donner une description des risques clés liés aux modèles d'affaires et aux activités de la Banque				67, 80, 84-110
	8	Donner une description des simulations de crise faites pour tester la gouvernance des risques et le cadre économique des fonds propres de la Banque	37			66, 84, 92, 108
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Décrire les exigences de fonds propres pilier 1 et leur incidence sur les banques d'importance systémique mondiale	30-33, 86		1-3, 6	62-65, 69, 214
	10	Présenter les composantes des fonds propres et un rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			1-3, 5	62
	11	Présenter un état des variations des fonds propres réglementaires			4	
	12	Présenter une analyse de la planification des fonds propres dans le cadre d'une analyse plus générale de la planification stratégique de la direction				63-66, 108
	13	Présenter une analyse des façons dont les actifs pondérés en fonction des risques (APF) sont touchés par les activités de l'entreprise et les risques connexes		8-11		66-67
	14	Présenter une analyse des exigences de fonds propres applicables à chaque méthode utilisée pour calculer les APF			10	86-89, 91-92
	15	Présenter sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs de Bâle et les principaux portefeuilles			23-38, 43-48	
	16	Présenter un état de rapprochement qui montre les variations des APF par type de risque			11-12	
17	Présenter une analyse des exigences de Bâle III en matière de tests de validation rétroactifs			60	88, 92, 96	
Liquidité	18	Décrire la gestion des besoins de liquidité et de la réserve de liquidités de la Banque	39-42, 44-45			98-100
Financement	19	Présenter les actifs grevés et non grevés sous forme de tableau par catégorie présentée au bilan	42			101, 208-209
	20	Présenter sous forme de tableau le total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan par durée contractuelle restante à la date du bilan	48-50			105-107
	21	Présenter une analyse des sources de financement de la Banque et de la stratégie de financement de la Banque	43-48			104-105
Risque de marché	22	Présenter les liens entre les mesures du risque de marché pour le portefeuille lié aux activités de négociation et le portefeuille lié aux activités autres que de négociation et le bilan	36			90
	23	Présenter une ventilation des facteurs de risque de marché importants liés aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation	36-39			90, 92-94
	24	Décrire les principales limites du modèle de mesure du risque de marché et les procédures de validation	37-38			91-94, 96
	25	Décrire les principales techniques de gestion des risques, à part les mesures et paramètres de risque présentés	37			91-94
Risque de crédit	26	Fournir de l'information permettant aux utilisateurs de comprendre le profil de risque de crédit de la Banque, y compris les concentrations importantes du risque de crédit	25-29, 69-77	20-35	1-5, 10-11, 13-60	48-61, 85-89, 165-171, 181, 184-185, 212-213
	27	Décrire les politiques de la Banque pour détecter les prêts douteux	78			56, 140-141, 147-148, 171
	28	Présenter un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture des prêts douteux de la période avec la provision pour pertes sur prêts	26, 71-75	24, 28		53, 168-169
	29	Présenter une analyse du risque de crédit de contrepartie de la Banque dû aux transactions sur dérivés			40-42, 49-53	88, 152, 176-177, 181, 184-185
	30	Présenter une analyse des mesures d'atténuation du risque de crédit, notamment les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit				88, 144, 152
Autres risques	31	Décrire les types d'« autres risques » en fonction des classements de la direction et la façon dont ils sont détectés, traités, évalués et gérés individuellement				95-97, 108-110
	32	Présenter pour les autres risques les occurrences de risque connues publiquement	84			78-79, 206-208

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION

- 4 Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs
- 5 Faits saillants financiers
- 6 Notre rendement
- 11 Aperçu des résultats financiers
- 15 Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD
- 23 Résultats trimestriels
- 24 Revue du bilan
- 25 Qualité du portefeuille de crédit
- 30 Situation des fonds propres
- 34 Gestion des risques
- 51 Titrisation et arrangements hors bilan

- 51 Méthodes et estimations comptables
- 53 Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

- 54 Bilan consolidé intermédiaire
- 55 État du résultat consolidé intermédiaire
- 56 État du résultat global consolidé intermédiaire
- 57 État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
- 58 État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
- 59 Notes des états financiers consolidés intermédiaires

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET

- 87 DES INVESTISSEURS

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2021, comparativement aux périodes correspondantes indiquées. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires, ainsi qu'avec les états financiers consolidés de 2020, les notes correspondantes et le rapport de gestion de 2020. Le présent rapport de gestion est daté du 25 août 2021. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés de 2020 de la Banque et des notes correspondantes, ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes correspondantes, dressés selon les IFRS publiés par l'IASB. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2020 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com>, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la SEC, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document à la section « Notre rendement », y compris aux rubriques « Sommaire et perspectives économiques » et « Mesures prises par la Banque en réponse à la COVID-19 », et à la section « Gestion des risques », ainsi que les énoncés figurant dans le rapport de gestion (le « rapport de gestion de 2020 ») du rapport annuel 2020 de la Banque aux rubriques « Sommaire et perspectives économiques » et « Mesures prises par la Banque en réponse à la COVID-19 », à la rubrique « Principales priorités pour 2021 » pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros et à la rubrique « Orientation pour 2021 » pour le secteur Siège social, ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2021 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, les attentes en matière de rendement financier pour la Banque ainsi que les possibles répercussions économiques, financières et autres conséquences de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « objectif », « cible » et « pouvoir » et de verbes au futur ou au conditionnel.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, stratégiques, de crédit, de marché (y compris le risque actions, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque d'écart de taux), opérationnels (y compris les risques liés à la technologie, à la cybersécurité et à l'infrastructure), de modèle, d'assurance, de liquidité, d'adéquation des fonds propres, les risques juridiques, de réglementation, de conformité, en matière de conduite, d'atteinte à la réputation, environnementaux et sociaux, et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment les répercussions économiques, financières et autres conséquences de la pandémie de COVID-19; la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; le risque géopolitique; la capacité de la Banque à réaliser des stratégies à long terme et ses principales priorités stratégiques à court terme, notamment réaliser des acquisitions et des cessions, élaborer des plans de fidélisation de la clientèle et élaborer des plans stratégiques; les risques liés à la technologie et à la cybersécurité (y compris les cyberattaques ou les intrusions liées aux données) visant la technologie informatique, Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; le risque de modélisation; la fraude à laquelle la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information et les autres risques découlant du recours par la Banque à des prestataires de services indépendants; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements, de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris, sans s'y restreindre, les lois fiscales, les lignes directrices sur les fonds propres et les directives réglementaires en matière de liquidité, et le régime de « recapitalisation interne » des banques; la surveillance réglementaire et le risque de conformité; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les nouveaux venus, y compris les entreprises de technologie financière et les géants du domaine de la technologie; les changements de comportement des consommateurs et les perturbations liées à la technologie; le risque environnemental et social; l'exposition à des litiges et à des questions de réglementation importants; la capacité de la Banque à recruter, former et maintenir en poste des gens de talent; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le risque de transition lié à l'abandon du taux interbancaire offert; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles; le risque environnemental et social; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2020, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à tout événement ou à toute transaction dont il est question aux rubriques « Acquisitions importantes » ou « Événements importants et postérieurs à la date de clôture et acquisitions en cours » dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2020 aux rubriques « Sommaire et perspectives économiques » et « Mesures prises par la Banque en réponse à la COVID-19 », à la rubrique « Principales priorités pour 2021 » pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros, et à la rubrique « Orientation pour 2021 » pour le secteur Siège social, telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

Avant sa publication, ce document a été revu par le comité d'audit de la Banque et approuvé par le conseil d'administration de la Banque, sur recommandation du comité d'audit.

TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2021	30 avril 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Résultats d'exploitation					
Total des produits	10 712 \$	10 228 \$	10 665 \$	31 752 \$	31 802 \$
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(37)	(377)	2 188	(101)	6 325
Indemnités d'assurance et charges connexes	836	441	805	2 057	2 256
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	5 616	5 729	5 307	17 129	15 895
Charges autres que d'intérêts – rajustées ¹	5 576	5 691	5 244	17 011	15 692
Résultat net – comme présenté	3 545	3 695	2 248	10 517	6 752
Résultat net – rajusté ¹	3 628	3 775	2 327	10 783	6 998
Situation financière (en milliards de dollars canadiens)					
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	719,2 \$	708,4 \$	721,4 \$	719,2 \$	721,4 \$
Total de l'actif	1 703,1	1 669,1	1 697,3	1 703,1	1 697,3
Total des dépôts	1 118,7	1 118,5	1 091,3	1 118,7	1 091,3
Total des capitaux propres	99,9	94,5	92,5	99,9	92,5
Total des actifs pondérés en fonction des risques	465,5	455,0	478,1	465,5	478,1
Ratios financiers					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	15,3 %	16,7 %	10,0 %	15,4 %	10,3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ^{1, 2}	15,6	17,1	10,4	15,8	10,7
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPAAO) ²	20,8	23,0	13,7	21,2	14,3
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ^{1, 2}	20,9	23,1	13,9	21,4	14,4
Ratio d'efficacité – comme présenté	52,4	56,0	49,8	53,9	50,0
Ratio d'efficacité – rajusté ¹	52,0	55,6	49,2	53,6	49,3
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts et acceptations ³	(0,02)	(0,21)	1,17	(0,02)	1,16
Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars canadiens)					
Résultat par action					
De base	1,92 \$	2,00 \$	1,21 \$	5,69 \$	3,63 \$
Dilué	1,92	1,99	1,21	5,68	3,62
Dividendes par action	0,79	0,79	0,79	2,37	2,32
Valeur comptable par action	51,21	49,25	47,80	51,21	47,80
Cours de clôture ⁴	82,95	84,50	59,27	82,95	59,27
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	1 818,8	1 817,4	1 802,3	1 816,8	1 805,4
Nombre moyen – dilué	1 821,8	1 819,9	1 803,5	1 819,2	1 807,1
Fin de période	1 820,0	1 818,7	1 813,0	1 820,0	1 813,0
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)					
Rendement de l'action ⁵	3,7 %	3,9 %	5,3 %	4,0 %	4,7 %
Ratio de distribution sur actions ordinaires	41,2	39,5	65,3	41,7	63,9
Ratio cours/bénéfice ⁶	9,8	10,9	11,5	9,8	11,5
Rendement total pour les actionnaires (1 an) ⁷	44,4	52,1	(19,5)	44,4	(19,5)
Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars canadiens) ¹					
Résultat par action					
De base	1,96 \$	2,04 \$	1,25 \$	5,83 \$	3,76 \$
Dilué	1,96	2,04	1,25	5,83	3,76
Ratio de distribution sur actions ordinaires	40,2 %	38,7 %	63,0 %	40,6 %	61,6 %
Ratio cours/bénéfice ⁶	11,2	12,6	11,1	11,2	11,1
Ratios de fonds propres					
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	14,5 %	14,2 %	12,5 %	14,5 %	12,5 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	15,9	15,4	13,8	15,9	13,8
Ratio du total des fonds propres	18,5	18,0	16,5	18,5	16,5
Ratio de levier	4,8	4,6	4,4	4,8	4,4

¹ Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur les résultats comme présentés et les résultats rajustés, se reporter à la rubrique « Présentation de l'information financière de la Banque » du présent document.

² Mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques « Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires » et « Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires » du présent document.

³ Compte non tenu des prêts dépréciés acquis.

⁴ Cours de clôture à la Bourse de Toronto (TSX).

⁵ Le rendement de l'action correspond au dividende par action ordinaire, divisé par la moyenne quotidienne du cours de clôture de l'action pendant la période considérée. Le dividende par action ordinaire est déterminé de la manière suivante : a) en annualisant le dividende par action ordinaire du trimestre; et b) en annualisant le dividende par action ordinaire depuis le début de l'exercice.

⁶ Le ratio cours/bénéfice est calculé d'après le résultat par action des quatre derniers trimestres.

⁷ Le rendement total pour les actionnaires est calculé d'après l'évolution du cours de l'action et les dividendes réinvestis sur une période continue de un an.

NOTRE RENDEMENT

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La TD est la cinquième banque en importance en Amérique du Nord en fonction de son actif et elle offre ses services à plus de 26 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois grands secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans The Charles Schwab Corporation (« Schwab »); et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec plus de 15 millions de clients du service en ligne et du service mobile. Au 31 juillet 2021, l'actif de la TD totalisait 1,7 billion de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TD ».

SOMMAIRE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

La croissance de l'économie mondiale s'est accélérée au deuxième trimestre de la présente année civile alors que les restrictions visant les activités étaient levées dans plusieurs pays. L'évolution de la situation du virus est toujours le principal facteur d'influence des perspectives et les disparités dans la distribution des vaccins continueront de créer des écarts dans les résultats économiques entre les pays. Le variant Delta plus contagieux est particulièrement problématique pour les marchés émergents où la distribution des vaccins a pris du retard. Par conséquent, la reprise économique que connaissent présentement les économies développées est susceptible d'accentuer davantage l'écart qui s'est creusé avec les pays émergents durant le second semestre de la présente année civile. Toutefois, tant que le virus circule à l'échelle mondiale, la persistance ou la menace de chaînes d'approvisionnement ralenties et de pressions sur les prix devraient freiner la croissance économique mondiale.

L'activité économique aux États-Unis continue de s'améliorer. L'économie a connu une croissance de 6,5 % (annualisée) au deuxième trimestre civil et est maintenant 0,8 % plus grande que ce qu'elle était avant la pandémie, grâce, en premier lieu, aux dépenses de consommation qui, pour un deuxième trimestre consécutif, ont affiché une croissance supérieure à 10 % avec une hausse annualisée de 11,8 %. En plus des mesures d'aide au revenu fournies par le plan de sauvetage américain, l'assouplissement des restrictions dans les secteurs de services à forte intensité de contacts physiques, tels que le transport, les loisirs, l'hébergement et la restauration, a contribué à la hausse.

Les investissements des entreprises ont également été solides, menés par une croissance de 13 % des investissements dans le matériel et une croissance de 10,7 % des investissements dans les produits de propriété intellectuelle (y compris les logiciels). La seule composante de dépenses privées à avoir connu un recul au cours du trimestre est celle de l'investissement dans les bâtiments, qu'ils soient de nature résidentielle ou non résidentielle. Toutefois, la croissance économique générale n'a pas suivi le rythme de l'investissement des entreprises et des dépenses de consommation, ayant été contrebalancée par une réduction considérable des niveaux de stocks déjà faibles en raison des contraintes d'approvisionnement et une hausse des importations.

Les perturbations dans l'approvisionnement continuent de freiner la reprise de l'économie américaine. Les pénuries d'intrants clés ont été particulièrement manifestes dans le secteur manufacturier. L'effet combiné d'une forte demande et de retards de production a entraîné les niveaux des stocks à des creux sans précédent par rapport aux ventes, particulièrement dans l'industrie automobile. Dès que les limites d'approvisionnement seront levées, la croissance de la production devrait repartir à la hausse, en partie pour répondre à la demande, mais aussi pour reconstituer les stocks.

Le marché du travail continue de répondre à la demande et de soutenir la reprise économique. En juillet, environ 943 000 emplois ont été créés et le taux de chômage a reculé à 5,4 %, ce qui représente un revirement considérable par rapport au sommet de 14,8 % qu'a atteint le taux de chômage il y a quatorze mois. Il reste toutefois beaucoup de chemin à faire, puisqu'il manque encore 5,7 millions d'emplois (3,7 %) par rapport au niveau d'avant la crise.

La Réserve fédérale a maintenu son taux d'intérêt directeur dans une fourchette de 0,00 % à 0,25 % et poursuit son engagement à acheter, chaque mois, pour au moins 80 milliards de dollars américains en bons du Trésor et 40 milliards de dollars américains en titres adossés à des créances hypothécaires. Toutefois, elle continue d'avoir confiance que la reprise économique demeurera supérieure à la tendance jusqu'en 2022. Ainsi, les Services économiques TD s'attendent à ce que la Réserve fédérale américaine annonce une réduction graduelle de ses achats d'actifs plus tard cette année et hausse le taux des fonds fédéraux au cours du quatrième trimestre civil de 2022.

Ces prévisions dépendent de l'évolution de la situation du virus. La remontée des nouveaux cas de COVID-19 est peu susceptible d'entraîner l'imposition de mesures de confinement généralisées ou de restrictions sévères aux activités des entreprises, en raison des progrès de la vaccination. Toutefois, elle continuera de créer de l'incertitude à l'égard des perspectives, laquelle pourrait se manifester de diverses façons, y compris une prudence accrue de la part des consommateurs, des pénuries de main-d'œuvre prolongées et une pression sur la hausse des salaires. Combinés aux contraintes de production existantes à l'échelle nationale et mondiale, ces facteurs pourraient faire en sorte que l'inflation reste élevée jusqu'à la fin de la présente année.

L'économie du Canada a affiché des résultats considérablement inférieurs à ceux des États-Unis pour le deuxième trimestre civil en raison du renouvellement des restrictions visant à freiner la propagation de la COVID-19. Heureusement, des indicateurs économiques à haute fréquence indiquent que la reprise s'est accélérée en juin, parallèlement à la réouverture de l'économie, qui s'est poursuivie en juillet. Malgré l'inquiétude suscitée par les nouvelles souches du virus, le succès de la campagne de vaccination au Canada devrait réduire le risque que d'autres importantes perturbations nuisent à l'activité économique.

De même, le marché de l'emploi a rebondi après les importants reculs subis en avril et en mai, ajoutant un total estimé de 324 000 emplois en juin et juillet pour ramener le taux de chômage à 7,5 % en juillet. Par rapport aux États-Unis, la situation de l'emploi au Canada est beaucoup plus proche de ce qu'elle était avant la récession, accusant un recul de seulement 1,3 % en juillet.

Le marché du logement au Canada continue de ralentir après avoir affiché de solides résultats pendant tout le premier trimestre de la présente année civile. Depuis mars, les ventes de maison au Canada ont chuté de 25 %, et ce, malgré un niveau d'activité qui demeure élevé par rapport à ce qu'il était avant la crise. Le prix moyen des propriétés résidentielles a également affiché un léger recul au deuxième trimestre. Toutefois, cette situation reflète un rééquilibrage du marché, alors que les acheteurs se désintéressent des maisons unifamiliales plus grandes pour se tourner vers les logements à prix moins élevés. Le marché du logement demeure précaire alors que le rapport ventes-nouvelles inscriptions penche toujours fortement en faveur des vendeurs. À l'avenir, la hausse des prix devrait se poursuivre mais de façon plus modérée, permettant un certain rattrapage de la croissance des revenus.

L'inflation au Canada n'a pas été aussi élevée qu'aux États-Unis, ce qui s'explique en partie par la réouverture tardive de l'activité des entreprises. La croissance des prix devrait être plus élevée au cours des prochains mois alors que les Canadiens participent à la réouverture de l'économie et que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement persistent. Comme aux États-Unis, une bonne partie de la pression exercée sur les prix à moyen terme devrait être transitoire, l'inflation se rapprochant de 2 % au cours de 2022 pendant que l'approvisionnement s'adapte. Toutefois, le Canada est exposé tout autant que les autres économies développées aux risques d'un prolongement des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et d'un retour à la normale des activités économiques plus lent.

En juin, la Banque du Canada a maintenu son taux de financement à un jour à 0,25 %, mais a réduit encore le rythme de ses achats d'actifs, les faisant passer de 3 milliards de dollars à 2 milliards de dollars par semaine. Les Services économiques TD s'attendent à ce que la Banque du Canada commence à hausser le taux de financement à un jour au quatrième trimestre civil de 2022, tandis que la valeur du dollar canadien devrait se maintenir dans la fourchette de 0,79 \$ US à 0,81 \$ US au cours des deux prochaines années.

MESURES PRISES PAR LA BANQUE EN RÉPONSE À LA COVID-19

Même si les conditions économiques sont en constante amélioration au Canada et aux États-Unis, la pandémie de COVID-19 continue d'avoir des répercussions sur les économies partout dans le monde. Si la vaccination a progressé de façon importante dans les lieux où la Banque mène ses activités en Amérique du Nord, les taux de vaccination varient considérablement d'une région à l'autre, et alors que les économies commencent leurs plans de déconfinement, l'incertitude persiste quant à l'efficacité des vaccins contre les nouveaux variants de COVID-19, dont certains peuvent être plus contagieux ou dangereux. La TD demeure activement engagée auprès des gouvernements, des organismes de surveillance et des autorités de santé publique en réponse à la COVID-19, guidée par les principes de soutien au bien-être de ses clients et de ses collègues et de maintien de la résilience opérationnelle et financière de la Banque.

Au cours de l'exercice 2020, la Banque a offert plusieurs formes d'aide financière directe aux clients aux prises avec des difficultés financières en raison de la COVID-19, y compris le report de paiements de prêts. La majeure partie de cette aide est maintenant largement arrivée à son terme, à l'exception des reports de paiement de prêts garantis par des biens immobiliers aux États-Unis, où le programme initial permettait de repousser les paiements jusqu'à 12 mois. Il y a eu peu d'autres demandes de prolongation de la part des clients. Au 31 juillet 2021, les soldes de prêts bruts qui continuaient de faire l'objet de programmes de report de paiements liés à la COVID-19 s'élevaient à 0,04 milliard de dollars au Canada (0,04 milliard de dollars au 30 avril 2021), reflétant principalement les portefeuilles de prêts aux petites entreprises et de prêts commerciaux, et à 1,0 milliard de dollars américains aux États-Unis (1,1 milliard de dollars américains au 30 avril 2021), principalement dans le portefeuille de prêts garantis par des biens immobiliers. Les taux de défaillance des clients qui ne bénéficient plus des programmes de report sont plus élevés que ceux observés au sein de la population en général, mais demeurent faibles en chiffres absolus, reflétant le maintien de l'aide gouvernementale et la communication proactive de la TD avec ses clients. La Banque continue de fournir des conseils et de l'aide aux clients par l'entremise de ses canaux habituels, soit Assistance TD au Canada et TD Cares aux États-Unis. L'aide financière fournie par ces canaux n'est pas prise en compte dans les soldes présentés ci-dessus.

En plus des mesures d'assistance financière directe, la Banque continue de soutenir les programmes pour les particuliers et les entreprises mis de l'avant par le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis, lesquels sont décrits ci-après.

Programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

En vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) financé par Sa Majesté du chef du Canada (le « gouvernement du Canada ») et par Exportations et développement Canada (EDC) à titre d'agent du gouvernement du Canada, la Banque a consenti à ses clients admissibles des services bancaires aux entreprises un prêt jusqu'à hauteur de 60 000 \$ sans intérêt assorti d'une exonération partielle jusqu'au 31 décembre 2022. Si le prêt n'est pas remboursé d'ici le 31 décembre 2022, il sera prolongé de trois ans à un taux d'intérêt annuel de 5 %. La période de présentation des nouvelles demandes de prêt et de majoration au titre du CUEC a pris fin le 30 juin 2021. Au 31 juillet 2021, la Banque avait consenti à environ 211 000 (206 000 au 30 avril 2021) de ses clients des prêts dans le cadre du programme CUEC et financé des prêts dans le cadre de ce programme d'un montant d'environ 11,5 milliards de dollars (11,0 milliards de dollars au 30 avril 2021).

Loi Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security Act et programme de protection des salaires adoptés aux États-Unis

En vertu du programme de protection des salaires (Paycheck Protection Program ou PPP) mis en œuvre par l'agence américaine Small Business Administration (SBA), la Banque offre des prêts aux petites entreprises afin de leur permettre de maintenir en poste les travailleurs, de verser les salaires et de couvrir d'autres dépenses. Les prêts accordés dans le cadre du PPP ont une durée allant de 2 ans à 5 ans, portent intérêt au taux annuel de 1 % et sont entièrement garantis par la SBA. La totalité du montant du principal du prêt et les intérêts courus sont admissibles à une annulation si le prêt est utilisé pour les dépenses admissibles. La Banque recevra un remboursement de la SBA pour toute portion du prêt qui sera annulée. Au 31 juillet 2021, la Banque avait environ 72 500 prêts en cours aux termes du PPP (98 000 au 30 avril 2021), dont la valeur comptable brute s'élevait à environ 6,3 milliards de dollars américains (9,8 milliards de dollars américains au 30 avril 2021). Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2021, environ 2 000 nouveaux prêts (0,2 milliard de dollars américains) ont été accordés aux termes du PPP (45 000 nouveaux prêts [3,4 milliards de dollars américains] pour le trimestre clos le 30 avril 2021) et environ 27 500 prêts aux termes du PPP (3,7 milliards de dollars américains) ont fait l'objet d'une exonération (26 000 prêts aux termes du PPP [1,1 milliard de dollars américains] pour le trimestre clos le 30 avril 2021). Le PPP a pris fin le 31 mai 2021.

Autres programmes

La Banque continue de travailler avec des sociétés d'État fédérales, notamment EDC et la Banque de développement du Canada (BDC), afin de mettre sur pied divers autres programmes de garantie et programmes de prêts conjoints à l'intention des clients de la Banque. Cela comprend le Programme de crédit pour les secteurs durement touchés (PCSTT) assorti de garanties, qui a été lancé au deuxième trimestre de l'exercice et qui vise à soutenir les entreprises canadiennes qui ont été fortement touchées par la pandémie de COVID-19 et qui en subissent les conséquences économiques. En outre, la TD collabore avec le gouvernement du Canada pour faciliter l'accès à la Prestation canadienne de la relance économique et à la Subvention salariale d'urgence du Canada au moyen du dépôt direct de l'Agence du revenu du Canada.

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR connues sous le nom de résultats « rajustés », afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau 3. Comme expliqué, les résultats rajustés diffèrent des résultats comme présentés selon les IFRS. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

Le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque comprend des conventions conclues avec certains détaillants américains en vertu desquelles la TD est l'émetteur aux États-Unis de cartes de crédit de marque privée et comarquées à l'intention de leurs clients américains. En vertu des modalités de ces conventions individuelles, la Banque et les détaillants partagent les profits générés par les portefeuilles concernés après les provisions pour pertes sur créances. Selon les IFRS, la TD est tenue de présenter les montants bruts des produits et des provisions pour pertes sur créances liés à ces portefeuilles dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. Le secteur Siège social comprend la part des produits et des provisions pour pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants, et un montant correspondant reflétant la quote-part nette des partenaires comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net comme présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des provisions pour pertes sur créances attribuables à la TD en vertu des conventions.

Le 6 octobre 2020, la Banque a acquis une participation d'environ 13,5 % dans Schwab après la clôture de l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade (« transaction avec Schwab »). La Banque comptabilise sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence et présente sa quote-part après impôt du résultat de Schwab avec un décalage d'un mois. Le secteur Services de détail aux États-Unis comprend le résultat net de la participation de la Banque dans Schwab. Le résultat net du secteur Siège social comprend les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises ainsi que les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab.

ACQUISITIONS IMPORTANTES

La Banque a conclu deux acquisitions au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021 :

Acquisition de la Société de financement direct d'équipement Wells Fargo au Canada

Le 1^{er} mai 2021, la Banque a conclu l'acquisition de la Société de financement direct d'équipement Wells Fargo au Canada auprès de Wells Fargo & Company. Les résultats de l'entreprise acquise ont été consolidés à compter de la date d'acquisition et sont inclus dans le secteur Services de détail au Canada.

Acquisition de Headlands Tech Global Markets, LLC

Le 1^{er} juillet 2021, la Banque a conclu l'acquisition de Headlands Tech Holding Global Markets, LLC, entreprise de négociation quantitative de titres à revenu fixe de Chicago. Les résultats de l'entreprise acquise ont été consolidés à compter de la date d'acquisition et sont inclus dans le secteur Services bancaires de gros.

Ces acquisitions ont été comptabilisées comme des regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. L'excédent de la contrepartie comptable sur la juste valeur des actifs corporels nets acquis est affecté aux autres immobilisations incorporelles et au goodwill. La répartition du prix d'acquisition est susceptible de faire l'objet d'ajustements durant la période d'évaluation afin de refléter les nouvelles informations obtenues relativement aux faits et circonstances qui existaient à la date de l'acquisition.

Le tableau qui suit donne les résultats d'exploitation comme présentés de la Banque.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comme présentés ¹ (en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2021	30 avril 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Produits d'intérêts nets	6 004 \$	5 835 \$	6 101 \$	17 869 \$	18 470 \$
Produits autres que d'intérêts	4 708	4 393	4 564	13 883	13 332
Total des produits	10 712	10 228	10 665	31 752	31 802
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(37)	(377)	2 188	(101)	6 325
Indemnités d'assurance et charges connexes	836	441	805	2 057	2 256
Charges autres que d'intérêts	5 616	5 729	5 307	17 129	15 895
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade	4 297	4 435	2 365	12 667	7 326
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	922	962	445	2 711	1 354
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade	170	222	328	561	780
Résultat net – comme présenté	3 545	3 695	2 248	10 517	6 752
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur d'autres instruments de capitaux propres	56	65	68	186	203
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 489 \$	3 630 \$	2 180 \$	10 331 \$	6 549 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

(en millions de dollars canadiens)	TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté¹				
	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet 2021	30 avril 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Résultats d'exploitation – rajustés					
Produits d'intérêts nets	6 004 \$	5 835 \$	6 101 \$	17 869 \$	18 470 \$
Produits autres que d'intérêts	4 708	4 393	4 564	13 883	13 332
Total des produits	10 712	10 228	10 665	31 752	31 802
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(37)	(377)	2 188	(101)	6 325
Indemnités d'assurance et charges connexes	836	441	805	2 057	2 256
Charges autres que d'intérêts ²	5 576	5 691	5 244	17 011	15 692
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade	4 337	4 473	2 428	12 785	7 529
Charge d'impôt sur le résultat	931	970	454	2 737	1 384
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade ³	222	272	353	735	853
Résultat net – rajusté	3 628	3 775	2 327	10 783	6 998
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur d'autres instruments de capitaux propres	56	65	68	186	203
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 572	3 710	2 259	10 597	6 795
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat					
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises ⁴	(68)	(69)	(63)	(211)	(201)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab ⁵	(24)	(19)	–	(81)	–
Charges liées à l'acquisition de Greystone ²	–	–	(25)	–	(75)
Moins l'incidence de l'impôt sur le résultat					
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	(7)	(7)	(9)	(23)	(29)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab ⁵	(2)	(1)	–	(3)	–
Charges liées à l'acquisition de Greystone	–	–	–	–	(1)
Total des rajustements pour les éléments à noter	(83)	(80)	(79)	(266)	(246)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	3 489 \$	3 630 \$	2 180 \$	10 331 \$	6 549 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants liés aux acquisitions d'actifs et aux regroupements d'entreprises propres à la Banque :

- i. Amortissement des immobilisations incorporelles acquises – troisième trimestre de 2021 : 34 millions de dollars; deuxième trimestre de 2021 : 35 millions de dollars; premier trimestre de 2021 : 39 millions de dollars; troisième trimestre de 2020 : 38 millions de dollars; deuxième trimestre de 2020 : 44 millions de dollars; premier trimestre de 2020 : 46 millions de dollars. Ces charges sont comptabilisées dans le secteur Siège social.
- ii. Charges d'intégration propres à la Banque liées à la transaction avec Schwab – troisième trimestre de 2021 : 6 millions de dollars; deuxième trimestre de 2021 : 3 millions de dollars; premier trimestre de 2021 : 1 million de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social.
- iii. Charges liées à l'acquisition de Greystone – troisième trimestre de 2020 : 25 millions de dollars; deuxième trimestre de 2020 : 26 millions de dollars; premier trimestre de 2020 : 24 millions de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Services de détail au Canada.

³ La quote-part du résultat net rajustée de la participation dans Schwab et TD Ameritrade exclut les éléments à noter suivants (après impôt). L'incidence de ces deux éléments est comptabilisée dans le secteur Siège social.

- i. Amortissement des immobilisations incorporelles acquises liées à Schwab et TD Ameritrade – troisième trimestre de 2021 : 34 millions de dollars; deuxième trimestre de 2021 : 34 millions de dollars; premier trimestre de 2021 : 35 millions de dollars; troisième trimestre de 2020 : 25 millions de dollars; deuxième trimestre de 2020 : 24 millions de dollars; premier trimestre de 2020 : 24 millions de dollars.
- ii. Quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade – troisième trimestre de 2021 : 18 millions de dollars; deuxième trimestre de 2021 : 16 millions de dollars; premier trimestre de 2021 : 37 millions de dollars.

⁴ L'amortissement des immobilisations incorporelles acquises se rapporte aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs ou de regroupements d'entreprises, y compris aux montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises attribuables à la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade, tous deux comptabilisés dans le secteur Siège social. Se reporter aux notes 2 et 3 pour les montants.

⁵ Les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab comprennent les charges d'intégration propres à la Banque ainsi que les montants après impôts de la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade, tous deux comptabilisés dans le secteur Siège social. Se reporter aux notes 2 et 3 pour les montants.

(en dollars canadiens)	TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ¹				
	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet 2021	30 avril 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Résultat de base par action – comme présenté	1,92 \$	2,00 \$	1,21 \$	5,69 \$	3,63 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,04	0,04	0,04	0,14	0,13
Résultat de base par action – rajusté	1,96 \$	2,04 \$	1,25 \$	5,83 \$	3,76 \$
Résultat dilué par action – comme présenté	1,92 \$	1,99 \$	1,21 \$	5,68 \$	3,62 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,04	0,04	0,04	0,14	0,14
Résultat dilué par action – rajusté	1,96 \$	2,04 \$	1,25 \$	5,83 \$	3,76 \$

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

² Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté » dans la section « Notre rendement » du présent document.

TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT¹

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2021	30 avril 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
TD Bank, National Association (TD Bank, N.A.)	5 \$	8 \$	10 \$	22 \$	41 \$
Schwab et TD Ameritrade ²	34	34	25	103	73
MBNA Canada	7	6	6	20	20
Aéroplan	6	7	4	19	13
Divers	9	7	9	24	25
	61	62	54	188	172
Logiciels et droits de gestion d'actifs	109	107	133	326	382
Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	170 \$	169 \$	187 \$	514 \$	554 \$

¹ L'amortissement des immobilisations incorporelles, à l'exception des logiciels et des droits de gestion d'actifs, est inclus dans les éléments à noter. Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté » dans la section « Notre rendement » du présent document.

² Compris dans la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté de la Banque consolidée correspond au résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR, puisque ce n'est pas un terme défini par les IFRS. Le lecteur doit prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. La méthode de répartition du capital aux secteurs d'exploitation est fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 9 % à l'exercice 2021. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été réduit à 9 % à compter du deuxième trimestre de 2020, comparativement à 10,5 % pour le premier trimestre de 2020.

TABLEAU 6 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2021	30 avril 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	90 626 \$	89 069 \$	86 794 \$	89 627 \$	84 677 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	3 489	3 630	2 180	10 331	6 549
Éléments à noter, après impôt sur le résultat ¹	83	80	79	266	246
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 572 \$	3 710 \$	2 259 \$	10 597 \$	6 795 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	15,3 %	16,7 %	10,0 %	15,4 %	10,3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	15,6	17,1	10,4	15,8	10,7

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté » dans la section « Notre rendement » du présent document.

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés aux participations dans Schwab et TD Ameritrade, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traités comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté est calculé à partir du résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure tous les éléments à noter et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté fournit des renseignements utiles sur le rendement des actifs productifs de revenus de la Banque, qu'ils aient été acquis ou générés en interne. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires, le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté constituent des mesures financières non conformes aux PCGR et ne sont pas des termes définis par les IFRS. Le lecteur doit prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 7 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES CORPORELS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2021	30 avril 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	90 626 \$	89 069 \$	86 794 \$	89 627 \$	84 677 \$
Goodwill moyen	16 056	16 320	17 534	16 395	17 327
Goodwill théorique et immobilisations incorporelles théoriques moyens liés aux participations dans Schwab et TD Ameritrade	6 485	6 670	4 184	6 695	4 158
Autres immobilisations incorporelles acquises moyennes ¹	419	366	492	404	529
Passifs d'impôt différé connexes moyens	(171)	(167)	(264)	(171)	(263)
Capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	67 837	65 880	64 848	66 304	62 926
Résultat net attribuable aux actionnaires – comme présenté	3 489	3 630	2 180	10 331	6 549
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat ²	61	62	54	188	172
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises	3 550	3 692	2 234	10 519	6 721
Autres éléments à noter, après impôt sur le résultat ²	22	18	25	78	74
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 572 \$	3 710 \$	2 259 \$	10 597 \$	6 795 \$
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires	20,8 %	23,0 %	13,7 %	21,2 %	14,3 %
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	20,9	23,1	13,9	21,4	14,4

¹ Excluent les immobilisations incorporelles liées aux logiciels et aux droits de gestion d'actifs.

² Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté » dans la section « Notre rendement » du présent document.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque pour le troisième trimestre de 2021 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats comme présentés et rajustés ainsi que les éléments à noter sont expliqués à la rubrique « Présentation de l'information financière de la Banque » du présent document. De plus, une mise à jour économique générale et un sommaire des mesures prises par la Banque en réponse à la pandémie de COVID-19 sont présentés à la section « Notre rendement » du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021 a augmenté de 55 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le RCPCAAO rajusté pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021 a été de 21,4 %.
- Pour les douze mois clos le 31 juillet 2021, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 44,4 % par rapport au rendement moyen de 56,0 % des établissements financiers canadiens comparables¹.

Résultat net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2021 par rapport au T3 2020

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a été de 3 545 millions de dollars, soit une hausse de 1 297 millions de dollars, ou 58 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. La hausse reflète la baisse de la provision pour pertes sur créances et l'augmentation des produits, le tout en partie contrebalancé par la hausse des charges autres que d'intérêts et des indemnités d'assurance. Le résultat net rajusté pour le trimestre a atteint 3 628 millions de dollars, en hausse de 1 301 millions de dollars, ou 56 %.

Répartie par secteur, la hausse du résultat net comme présenté s'explique par des augmentations de 862 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada et de 622 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par une baisse de 112 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et une hausse de la perte nette de 75 millions de dollars du secteur Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2021 par rapport au T2 2021

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a diminué de 150 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celui du trimestre précédent. La diminution est attribuable à une hausse des indemnités d'assurance et à une augmentation de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par l'augmentation des produits et la baisse des charges autres que d'intérêts. Le résultat net rajusté pour le trimestre a diminué de 147 millions de dollars, ou 4 %.

Répartie par secteur, la diminution du résultat net comme présenté s'explique par des diminutions de 57 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, de 53 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 21 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, et une hausse de 19 millions de dollars de la perte nette du secteur Siège social.

Depuis le début de l'exercice – T3 2021 par rapport au T3 2020

Le résultat net comme présenté de 10 517 millions de dollars a augmenté de 3 765 millions de dollars, ou 56 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation découle de la baisse de la provision pour pertes sur créances et de la baisse des indemnités d'assurance, le tout en partie contrebalancé par la hausse des charges autres que d'intérêts. Le résultat net rajusté s'est établi à 10 783 millions de dollars, en hausse de 3 785 millions de dollars, ou 54 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

¹ Les homologues au Canada comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

Répartie par secteur, l'augmentation du résultat net comme présenté s'explique par des augmentations de 2 120 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, de 1 456 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 218 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par une hausse de la perte nette de 29 millions de dollars du secteur Siège social.

Produits d'intérêts nets

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2021 par rapport au T3 2020

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont été de 6 004 millions de dollars, en baisse de 97 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. La baisse est attribuable à la diminution des marges dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis et à l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par la croissance des volumes dans les activités des services bancaires personnels et commerciaux et l'augmentation des produits d'intérêts nets liés aux activités de négociation.

Répartie par secteur, la baisse des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des diminutions de 266 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 66 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancées par des augmentations de 134 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada et de 101 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2021 par rapport au T2 2021

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 169 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison surtout de l'incidence des jours supplémentaires qu'a comptés le troisième trimestre et de la croissance des volumes, le tout en partie contrebalancé par la diminution des marges et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des augmentations de 171 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada et de 40 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par des diminutions de 26 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 16 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Depuis le début de l'exercice – T3 2021 par rapport au T3 2020

Les produits d'intérêts nets comme présentés se sont élevés à 17 869 millions de dollars, en baisse de 601 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse est attribuable à la diminution des marges dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis et à l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par la croissance des volumes dans les activités des services bancaires personnels et commerciaux et l'augmentation des produits d'intérêts nets liés aux activités de négociation.

Répartie par secteur, la baisse des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des diminutions de 792 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 184 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada et de 185 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancées par une augmentation de 560 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Produits autres que d'intérêts

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2021 par rapport au T3 2020

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 4 708 millions de dollars, soit une hausse de 144 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. La hausse découle de l'augmentation des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités de services bancaires et de gestion de patrimoine, de la hausse des volumes d'assurance et de l'augmentation des autres produits et des frais de services-conseils dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par une baisse des produits liés aux activités de négociation de gros.

Répartie par secteur, la hausse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 419 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, de 96 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 44 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancées par une diminution de 415 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2021 par rapport au T2 2021

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 315 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. La hausse découle principalement des remises de primes pour les clients du secteur de l'assurance au trimestre précédent et de l'augmentation des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités de services bancaires et de gestion de patrimoine, le tout en partie contrebalancé par la baisse des produits liés aux activités de négociation de gros.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 346 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada et de 28 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par des diminutions de 58 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 1 million de dollars dans le secteur Siège social.

Depuis le début de l'exercice – T3 2021 par rapport au T3 2020

Les produits autres que d'intérêts comme présentés se sont élevés à 13 883 millions de dollars, en hausse de 551 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'explique par des augmentations des produits tirés des transactions dans les activités de gestion de patrimoine, des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine et de services bancaires, des honoraires de prise ferme et des frais de services-conseils, de l'évaluation de certains placements dans le secteur Services de détail aux États-Unis et des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan. Tous ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la baisse des produits liés aux activités de négociation de gros, les remises de primes pour les clients dans le secteur de l'assurance et une diminution de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une diminution correspondante des indemnités d'assurance.

Répartie par secteur, la hausse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 866 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, de 215 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 184 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancées par une diminution de 714 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Provision pour pertes sur créances

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2021 par rapport au T3 2020

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a consisté en une reprise de provision de 37 millions de dollars, soit une provision inférieure de 2 225 millions de dollars par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 242 millions de dollars, une baisse de 589 millions de dollars qui reflète en grande partie l'incidence prolongée des programmes d'aide financière du gouvernement sur les portefeuilles de prêts à la consommation et la migration du crédit de l'exercice précédent dans les portefeuilles de prêts commerciaux et du secteur Services bancaires de gros. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 279 millions de dollars, soit une provision inférieure de 1 636 millions de dollars, traduisant une augmentation de la provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs

à l'exercice précédent et la reprise de provision au trimestre considéré, découlant en grande partie de l'amélioration des conditions de crédit. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à -0,02 %.

Répartie par secteur, les baisses de la provision pour pertes sur créances se sont établies à 993 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, 851 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, 260 millions de dollars dans le secteur Siège social et 121 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2021 par rapport au T2 2021

La provision pour pertes sur créances a consisté en une reprise de provision de 37 millions de dollars, par rapport à une reprise de 377 millions de dollars au trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a diminué de 139 millions de dollars américains, attribuable surtout aux portefeuilles de prêts commerciaux et à la consommation. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise provision de 279 millions de dollars, par rapport à une reprise de 758 millions de dollars au trimestre précédent, traduisant une amélioration continue des conditions de crédit. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à -0,02 %.

Répartie par secteur, les hausses de la provision pour pertes sur créances se sont établies à 137 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, à 117 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, à 65 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et à 21 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Depuis le début de l'exercice – T3 2021 par rapport au T3 2020

La provision pour pertes sur créances a consisté en une reprise de provision de 101 millions de dollars, soit une provision inférieure de 6 426 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 1 089 millions de dollars, une baisse de 1 515 millions de dollars qui reflète en grande partie l'incidence prolongée des programmes d'aide financière du gouvernement sur les portefeuilles de prêts à la consommation et la migration du crédit de l'exercice précédent dans les portefeuilles de prêts du secteur Services bancaires de gros. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 1 190 millions de dollars, soit une provision inférieure de 4 911 millions de dollars, reflétant une augmentation de la provision relative aux actifs productifs à l'exercice précédent et la reprise de provision à l'exercice considéré, découlant en grande partie de l'amélioration des perspectives économiques. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à -0,02 %.

Répartie par secteur, les baisses de la provision pour pertes sur créances se sont établies à 2 527 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, à 2 290 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, à 1 054 millions de dollars dans le secteur Siège social et à 555 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

TABLEAU 8 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES¹

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2021	30 avril 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3 (actifs dépréciés)					
Services de détail au Canada	154 \$	191 \$	372 \$	512 \$	1 057 \$
Services de détail aux États-Unis	63	117	290	370	850
Services bancaires de gros	–	12	52	22	298
Siège social ²	25	61	117	185	399
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3	242	381	831	1 089	2 604
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2 (actifs productifs)					
Services de détail au Canada	(54)	(228)	579	(307)	1 438
Services de détail aux États-Unis	(159)	(330)	607	(544)	1 503
Services bancaires de gros	2	(75)	71	(63)	216
Siège social ²	(68)	(125)	100	(276)	564
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2	(279)	(758)	1 357	(1 190)	3 721
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(37) \$	(377) \$	2 188 \$	(101) \$	6 325 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan.

² Comprend la provision pour pertes sur créances sur la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

Indemnités d'assurance et charges connexes

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2021 par rapport au T3 2020

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont établies à 836 millions de dollars, en hausse de 31 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la hausse des demandes d'indemnité au cours de l'exercice considéré découlant de la croissance des activités, en partie contrebalancée par une diminution de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêts.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2021 par rapport au T2 2021

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont augmenté de 395 millions de dollars, ou 90 %, par rapport à celles du trimestre précédent, ce qui reflète une hausse des demandes d'indemnité au cours de l'exercice considéré, l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et une augmentation de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une augmentation correspondante des produits autres que d'intérêts.

Depuis le début de l'exercice – T3 2021 par rapport au T3 2020

Les indemnités d'assurance et les charges connexes se sont établies à 2 057 millions de dollars, en baisse de 199 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une diminution de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances

qui a donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêts, une baisse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, une évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et une baisse du nombre d'événements météorologiques violents.

Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficience

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2021 par rapport au T3 2020

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont atteint 5 616 millions de dollars, en hausse de 309 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison d'une hausse de la quote-part nette des profits revenant aux partenaires des programmes de détaillants de cartes stratégiques aux États-Unis, du fait surtout de la baisse de la provision pour pertes sur créances. Les charges autres que d'intérêts reflètent également l'augmentation des charges de personnel et l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, en partie contrebalancées par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et les charges à l'exercice précédent liées à l'acquisition de Greystone, qui ensemble ont représenté environ 1 % de la hausse. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 5 576 millions de dollars, en hausse de 332 millions de dollars, ou 6 %.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 256 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 215 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, en partie contrebalancées par des diminutions de 128 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 34 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 52,4 %, en regard de 49,8 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 52,0 %, par rapport à 49,2 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2021 par rapport au T2 2021

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont diminué de 113 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont diminué de 115 millions de dollars, ou 2 %, témoignant essentiellement de la diminution des charges de personnel et des coûts d'optimisation des succursales au trimestre précédent.

Répartie par secteur, la diminution des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des diminutions de 76 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 70 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 26 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancées par une augmentation de 59 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 52,4 %, en regard de 56,0 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 52,0 %, en regard de 55,6 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2021 par rapport au T3 2020

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont atteint 17 129 millions de dollars, en hausse de 1 234 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison d'une hausse de la quote-part nette des profits revenant aux partenaires des programmes de détaillants de cartes stratégiques aux États-Unis, du fait surtout de la baisse de la provision pour pertes sur créances. Les charges autres que d'intérêts reflètent également l'augmentation des charges de personnel et des coûts d'optimisation des succursales, en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et les charges à l'exercice précédent liées à l'acquisition de Greystone, qui ensemble ont représenté environ 2 % de la hausse. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 17 011 millions de dollars, en hausse de 1 319 millions de dollars, ou 8 %.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 905 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 334 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada et de 114 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par une diminution de 119 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 53,9 %, en regard de 50,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 53,6 %, en regard de 49,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat

Comme il est expliqué à la rubrique « Présentation de l'information financière de la Banque » du présent document, la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôt sur le résultat est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 21,5 % pour le trimestre considéré, contre 18,8 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent et 21,7 % pour le trimestre précédent. La hausse par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent tient principalement à l'incidence de la hausse du résultat avant impôt. La diminution par rapport au trimestre précédent tient surtout à l'incidence de la baisse du résultat avant impôt.

Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 21,5 % pour le trimestre, en hausse par rapport à 18,7 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent et en baisse comparativement à 21,7 % pour le trimestre précédent. La hausse par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent tient principalement à l'incidence de la hausse du résultat avant impôt. La diminution par rapport au trimestre précédent tient surtout à l'incidence de la baisse du résultat avant impôt.

TABLEAU 9 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les						Neuf mois clos les				
	31 juillet 2021		30 avril 2021		31 juillet 2020		31 juillet 2021		31 juillet 2020		
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	1 128	\$ 26,3	% 1 164	\$ 26,3	% 624	\$ 26,4	% 3 325	\$ 26,3	% 1 932	\$ 26,4	%
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :											
Dividendes reçus	(30)	(0,7)	(31)	(0,7)	(30)	(1,3)	(92)	(0,7)	(90)	(1,2)	
Écarts de taux liés aux activités internationales ¹	(186)	(4,3)	(181)	(4,1)	(136)	(5,8)	(548)	(4,3)	(517)	(7,1)	
Divers	10	0,2	10	0,2	(13)	(0,5)	26	0,1	29	0,4	
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés	922	\$ 21,5	% 962	\$ 21,7	% 445	\$ 18,8	% 2 711	\$ 21,4	% 1 354	\$ 18,5	%
Total des rajustements pour les éléments à noter²	9		8		9		26		30		
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – rajustés^{3,4}	931	\$ 21,5	% 970	\$ 21,7	% 454	\$ 18,7	% 2 737	\$ 21,4	% 1 384	\$ 18,4	%

¹ Ces montants tiennent compte des crédits d'impôt ainsi que de la composition des activités internationales.² Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté » dans la section « Notre rendement » du présent document.³ L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'imposition prévu par la loi pour l'entité juridique en question.⁴ Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt.**Incidence du taux de change sur les résultats convertis du secteur Services de détail aux États-Unis**

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur les principaux éléments de l'état du résultat du secteur Services de détail aux États-Unis.

TABLEAU 10 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2021		31 juillet 2021	
	par rapport au		par rapport au	
	31 juillet 2020		31 juillet 2020	
	Augmentation (diminution)		Augmentation (diminution)	
Services bancaires de détail aux États-Unis				
Total des produits		(301) \$		(608) \$
Charges autres que d'intérêts		(170)		(359)
Résultat net, après impôt		(123)		(242)
Quote-part du résultat net d'une participation dans Schwab ¹		(25)		(43)
Résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis		(148)		(285)
Résultat par action (en dollars canadiens)				
De base		(0,08) \$		(0,16) \$
Dilué		(0,08)		(0,16)

¹ La quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sont présentées avec un décalage d'un mois.**Taux de change moyen (équivalent de 1,00 \$ CA)**

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Dollar américain	0,814 \$	0,731 \$	0,795 \$	0,739 \$

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans Schwab; et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique « Notre rendement » du présent document, qui comprend les mesures prises par la Banque en réponse à la COVID-19, à la section « Aperçu des résultats financiers » du rapport de gestion de 2020 et à la note 29 intitulée « Informations sectorielles » des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2020.

La provision pour pertes sur créances relatives aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs.

Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et de la charge d'impôt sur le résultat présenté du secteur Services bancaires de gros est reprise dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 37 millions de dollars, par rapport à 37 millions de dollars au trimestre précédent et à 47 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice précédent.

La quote-part du résultat net de la participation dans Schwab est comptabilisée dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises ainsi que les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

TABLEAU 11 : SERVICES DE DÉTAIL AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2021	30 avril 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Produits d'intérêts nets	3 044 \$	2 873 \$	2 910 \$	8 895 \$	9 079 \$
Produits autres que d'intérêts	3 535	3 189	3 116	10 091	9 225
Total des produits	6 579	6 062	6 026	18 986	18 304
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	154	191	372	512	1 057
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(54)	(228)	579	(307)	1 438
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	100	(37)	951	205	2 495
Indemnités d'assurance et charges connexes	836	441	805	2 057	2 256
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	2 748	2 689	2 533	8 091	7 757
Charges autres que d'intérêts – rajustées ¹	2 748	2 689	2 508	8 091	7 682
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté	770	787	474	2 289	1 572
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté ¹	770	787	474	2 289	1 573
Résultat net – comme présenté	2 125	2 182	1 263	6 344	4 224
Résultat net – rajusté¹	2 125 \$	2 182 \$	1 288 \$	6 344 \$	4 298 \$

Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ²	47,6 %	51,3 %	28,3 %	48,3 %	31,0 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ^{1, 2}	47,6	51,3	28,8	48,3	31,5
Marge d'intérêts nette (y compris sur les actifs titrisés)	2,61	2,61	2,68	2,62	2,82
Ratio d'efficacité – comme présenté	41,8	44,4	42,0	42,6	42,4
Ratio d'efficacité – rajusté ¹	41,8	44,4	41,6	42,6	42,0
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens)	538 \$	514 \$	434 \$	538 \$	434 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	420	397	366	420	366
Nombre de succursales de détail au Canada	1 073	1 085	1 087	1 073	1 087
Nombre moyen d'équivalents temps plein	41 763	41 064	40 652	41 181	40 921

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté » dans la section « Notre rendement » du présent document.

² Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été réduit à 9 % à compter du deuxième trimestre de 2020, comparativement à 10,5 % pour le premier trimestre de 2020.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2021 par rapport au T3 2020

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada s'est établi à 2 125 millions de dollars, en hausse de 862 millions de dollars, ou 68 %, par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant surtout une baisse de la provision pour pertes sur créances et une hausse des produits, le tout en partie contrebalancé par une augmentation des charges autres que d'intérêts. Sur une base rajustée, le résultat net a augmenté de 837 millions de dollars, ou 65 %. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été de 47,6 %, contre respectivement 28,3 % et 28,8 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du secteur Services de détail au Canada proviennent des activités de services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance. Les produits du trimestre se sont établis à 6 579 millions de dollars, une hausse de 553 millions de dollars, ou 9 %, en regard de ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits d'intérêts nets se sont établis à 3 044 millions de dollars, en hausse de 134 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la croissance des volumes, partiellement contrebalancée par la diminution des marges sur les dépôts. Le volume moyen des prêts a augmenté de 33 milliards de dollars, ou 7 %, témoignant de la croissance de 8 % des prêts aux particuliers et de 7 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 52 milliards de dollars, ou 13 %, reflétant la croissance de 10 % des dépôts de particuliers, de 19 % des dépôts d'entreprises et de 15 % des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,61 %, une diminution de 7 pbb, reflétant surtout les changements apportés à la composition du bilan.

Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 3 535 millions de dollars, une hausse de 419 millions de dollars, ou 13 %, du fait de l'augmentation des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine et des services bancaires et de la hausse du volume des assurances, le tout en partie contrebalancé par une baisse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une diminution correspondante des indemnités d'assurance.

Au 31 juillet 2021, les actifs administrés s'élevaient à 538 milliards de dollars, en hausse de 104 milliards de dollars, ou 24 %, et les actifs gérés, à 420 milliards de dollars, en hausse de 54 milliards de dollars, ou 15 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, ce qui, dans les deux cas, reflète l'appréciation des marchés et la croissance des nouveaux actifs.

La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 100 millions de dollars, en baisse de 851 millions de dollars par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés du trimestre s'est établie à 154 millions de dollars, soit une baisse de 218 millions de dollars, ou 59 %, principalement attribuable aux portefeuilles de prêts commerciaux et à la consommation, ce qui reflète en grande partie l'incidence prolongée des programmes d'aide financière du gouvernement. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de 54 millions de dollars, soit une provision inférieure de 633 millions de dollars, traduisant une augmentation de la provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs à l'exercice précédent et la reprise au trimestre considéré, découlant en grande partie de l'amélioration des conditions de crédit. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,08 %, en baisse de 78 pbb par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les indemnités d'assurance et les charges connexes pour le trimestre se sont établies à 836 millions de dollars, en hausse de 31 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une augmentation des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré découlant de la croissance des activités, en partie contrebalancée par une baisse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances qui a donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêts.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 2 748 millions de dollars, en hausse de 215 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, y compris les charges liées au volume et les charges de personnel, ainsi que les coûts liés à la technologie et au marketing, le tout en partie contrebalancé par les charges à

l'exercice précédent liées à l'acquisition de Greystone. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 240 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre se sont établis à 41,8 %, contre respectivement 42,0 % et 41,6 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2021 par rapport au T2 2021

Le résultat net du secteur Services de détail au Canada de 2 125 millions de dollars a diminué de 57 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant les augmentations des indemnités d'assurance, de la provision pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par l'augmentation des produits. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 47,6 %, contre 51,3 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont augmenté de 517 millions de dollars, ou 9 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 171 millions de dollars, ou 6 %, reflétant en grande partie la croissance des volumes et l'incidence des jours supplémentaires qu'a comptés le troisième trimestre. Le volume moyen des prêts a augmenté de 13 milliards de dollars, ou 3 %, témoignant de la croissance de 2 % des prêts aux particuliers et de 5 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 11 milliards de dollars, ou 3 %, reflétant la croissance de 2 % des dépôts de particuliers et de 4 % des dépôts d'entreprises et la diminution de 2 % des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,61 %, restant stable par rapport au trimestre précédent.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 346 millions de dollars, ou 11 %, reflétant une augmentation des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine et des services bancaires, les remises de primes pour les clients dans le secteur de l'assurance au cours du trimestre précédent et une hausse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une augmentation correspondante des indemnités d'assurance, le tout en partie contrebalancé par une baisse des produits tirés des transactions dans les activités de gestion de patrimoine.

Les actifs administrés ont augmenté de 24 milliards de dollars, ou 5 %, et les actifs gérés ont augmenté de 23 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, ce qui reflète l'appréciation des marchés et la croissance des nouveaux actifs.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 100 millions de dollars par rapport à une reprise de 37 millions de dollars au trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a diminué de 37 millions de dollars, ou 19 %, en raison surtout des portefeuilles de prêts commerciaux. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de 54 millions de dollars, par rapport à une reprise de 228 millions de dollars au trimestre précédent, traduisant une amélioration continue des conditions de crédit. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 0,08 %, en hausse de 11 pbb.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont augmenté de 395 millions de dollars, ou 90 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant une hausse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures, une augmentation de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une augmentation correspondante des produits autres que d'intérêts et une hausse du nombre d'événements météorologiques violents.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 59 millions de dollars américains, ou 2 %, en regard de celles du trimestre précédent, reflétant une hausse des charges liées au volume et des charges de personnel.

Le ratio d'efficacité a été de 41,8 %, contre 44,4 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2021 par rapport au T3 2020

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021 s'est établi à 6 344 millions de dollars, une hausse de 2 120 millions de dollars, ou 50 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une baisse de la provision pour pertes sur créances et une hausse des produits, en partie contrebalancées par une augmentation des charges autres que d'intérêts. Sur une base rajustée, le résultat net a augmenté de 2 046 millions de dollars, ou 48 %. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour la période a été de 48,3 %, contre respectivement 31,0 % et 31,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits pour la période ont été de 18 986 millions de dollars, en hausse de 682 millions de dollars, ou 4 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 184 millions de dollars, ou 2 %, reflétant la diminution des marges sur les dépôts, en partie contrebalancée par la croissance des volumes. Le volume moyen des prêts a augmenté de 23 milliards de dollars, ou 5 %, témoignant de la croissance de 6 % des prêts aux particuliers et de 4 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 66 milliards de dollars, ou 18 %, reflétant la croissance de 13 % des dépôts de particuliers, de 24 % des dépôts d'entreprises et de 28 % des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,62 %, une diminution de 20 pbb, reflétant la diminution des taux et les changements apportés à la composition du bilan.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 866 millions de dollars, ou 9 %, du fait de l'accroissement des produits tirés des transactions et des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine et des services bancaires et de la hausse du volume des assurances, le tout en partie contrebalancé par une baisse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une diminution correspondante des indemnités d'assurance, et l'incidence des rabais de prime consentis aux clients des activités d'assurance.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 205 millions de dollars, soit une baisse de 2 290 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 512 millions de dollars, soit une baisse de 545 millions de dollars, ou 52 %, principalement attribuable aux portefeuilles de prêts commerciaux et à la consommation, ce qui reflète en grande partie l'incidence prolongée des programmes d'aide financière du gouvernement. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de 307 millions de dollars, soit une provision inférieure de 1 745 millions de dollars, reflétant une augmentation de la provision relative aux actifs productifs à l'exercice précédent et la reprise de provision à l'exercice considéré, découlant en grande partie de l'amélioration des perspectives économiques. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 0,06 %, en baisse de 70 pbb.

Les indemnités d'assurance et les charges connexes se sont établies à 2 057 millions de dollars, en baisse de 199 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une baisse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances qui a donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêts, une baisse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, une évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et une baisse du nombre d'événements météorologiques violents.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 8 091 millions de dollars, en hausse de 334 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse reflète surtout l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, y compris les charges liées au volume et les charges de personnel ainsi que les coûts liés à la technologie, en partie contrebalancé par les charges à l'exercice précédent liées à l'acquisition de Greystone. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 409 millions de dollars, ou 5 %.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour la période ont été de 42,6 %, contre respectivement 42,4 % et 42,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

TABLEAU 12 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2021	30 avril 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Dollars canadiens					
Produits d'intérêts nets	1 990 \$	1 950 \$	2 256 \$	5 971 \$	6 763 \$
Produits autres que d'intérêts	691	663	595	2 007	1 792
Total des produits	2 681	2 613	2 851	7 978	8 555
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	63	117	290	370	850
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(159)	(330)	607	(544)	1 503
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(96)	(213)	897	(174)	2 353
Charges autres que d'intérêts	1 518	1 594	1 646	4 800	4 919
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	161	162	(48)	393	(120)
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis	1 098	1 070	356	2 959	1 403
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade ^{1, 2}	197	246	317	652	752
Résultat net	1 295 \$	1 316 \$	673 \$	3 611 \$	2 155 \$
Dollars américains					
Produits d'intérêts nets	1 619 \$	1 548 \$	1 648 \$	4 746 \$	4 995 \$
Produits autres que d'intérêts	561	528	437	1 596	1 331
Total des produits	2 180	2 076	2 085	6 342	6 326
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	53	91	211	291	627
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(127)	(264)	444	(435)	1 085
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(74)	(173)	655	(144)	1 712
Charges autres que d'intérêts	1 233	1 267	1 205	3 813	3 633
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	130	129	(35)	314	(83)
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis	891	853	260	2 359	1 064
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade ^{1, 2}	161	194	230	516	556
Résultat net	1 052 \$	1 047 \$	490 \$	2 875 \$	1 620 \$
Principaux volumes et ratios					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ³	13,8 %	13,9 %	6,7 %	12,5 %	7,3 %
Marge d'intérêts nette ⁴	2,16	2,15	2,50	2,18	2,83
Ratio d'efficience	56,6	61,0	57,8	60,1	57,4
Actifs administrés (en milliards de dollars américains)	29 \$	27 \$	23 \$	29 \$	23 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars américains)	41	44	40	41	40
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 142	1 141	1 220	1 142	1 220
Nombre moyen d'équivalents temps plein	25 047	25 892	26 408	25 756	26 353

¹ La quote-part de la Banque du résultat de Schwab et TD Ameritrade est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires.

² Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises et la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de TD Ameritrade par Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

³ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été réduit à 9 % à compter du deuxième trimestre de 2020, comparativement à 10,5 % pour le premier trimestre de 2020.

⁴ La marge d'intérêts nette exclut l'incidence liée aux conventions sur les comptes de passage et l'incidence des dépôts intersociétés et des sûretés sous forme de trésorerie. En outre, la valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est rajustée à la valeur équivalente avant impôt.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2021 par rapport au T3 2020

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis pour le trimestre s'est élevé à 1 295 millions de dollars (1 052 millions de dollars américains), en hausse de 622 millions de dollars (562 millions de dollars américains), ou 92 % (115 % en dollars américains) par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre s'est élevé à 13,8 comparé à 6,7 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis tient compte de la contribution des Services bancaires de détail aux États-Unis et de la participation de la Banque dans Schwab. Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis et la contribution de la participation de la Banque dans Schwab pour le trimestre ont été respectivement de 1 098 millions de dollars (891 millions de dollars américains) et 197 millions de dollars (161 millions de dollars américains). La contribution de Schwab s'est élevée à 161 millions de dollars américains, une baisse de 69 millions de dollars américains, ou 30 %, par rapport à celle de TD Ameritrade au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis de 891 millions de dollars américains a augmenté de 631 millions de dollars américains, reflet surtout d'une baisse de la provision pour pertes sur créances et d'une hausse des produits, le tout contrebalancé en partie par une hausse des charges.

Les produits des Services bancaires de détail aux États-Unis proviennent des services bancaires personnels et commerciaux de même que des activités de gestion de patrimoine. Les produits du trimestre se sont établis à 2 180 millions de dollars américains, une hausse de 95 millions de dollars américains, ou 5 %, en regard de ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 29 millions de dollars américains, ou 2 %, la diminution des marges sur les dépôts ayant été plus que contrebalancée par la croissance des volumes de dépôts et la hausse des produits provenant des prêts accordés dans le cadre du PPP, y compris l'amortissement accéléré des frais découlant de l'exonération de prêts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,16 %, une diminution de 34 pnb, reflétant la compression persistante des marges sur les dépôts et la composition du bilan. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 124 millions de dollars américains, ou 28 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement la croissance des produits tirés des comptes à honoraires en raison de l'augmentation des activités de la clientèle, et la baisse des pertes sur les placements liés au programme de crédit d'impôt à l'habitation pour personnes à faible revenu.

Le volume moyen des prêts a diminué de 9 milliards de dollars américains, ou 5 %, en regard de celui du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts aux particuliers ont diminué de 1 %, reflet essentiellement de la diminution des soldes de lignes de crédit domiciliaires et des soldes de cartes de crédit. Les prêts aux entreprises ont diminué de 8 %, reflétant le remboursement des prêts commerciaux et des prélèvements moins élevés à l'égard de ces derniers, le tout contrebalancé en partie par une hausse des volumes moyens de prêts accordés dans le cadre du PPP. Le volume moyen des dépôts a progressé de 35 milliards de dollars américains, ou 10 %, reflet d'une hausse de 18 % des dépôts de particuliers, d'une augmentation de 13 % des dépôts d'entreprises, et d'une progression de 3 % des dépôts des comptes de passage.

Les actifs administrés s'élevaient à 29 milliards de dollars américains au 31 juillet 2021, en hausse de 6 milliards de dollars américains, ou 26 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète la croissance de l'actif net. Les actifs gérés s'établissaient à 41 milliards de dollars américains au 31 juillet 2021, en hausse de 1 milliard de dollars américains, ou 3 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète l'appréciation des marchés, contrebalancée en partie par les sorties nettes d'actifs.

La provision pour pertes sur créances a consisté en une reprise de provision de 74 millions de dollars américains, soit une provision inférieure de 729 millions de dollars américains par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 53 millions de dollars américains, soit une baisse de 158 millions de dollars américains, ou 75 %, principalement attribuable aux portefeuilles de prêts à la consommation, ce qui reflète en grande partie l'incidence soutenue des programmes d'aide financière du gouvernement. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 127 millions de dollars américains, soit une provision inférieure de 571 millions de dollars américains, reflétant une augmentation de la provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs à l'exercice précédent et la reprise de provision au trimestre considéré, découlant en grande partie d'une amélioration des conditions de crédit. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à -0,18 %, en baisse de 169 pdb par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 1 233 millions de dollars américains, en hausse de 28 millions de dollars américains, ou 2 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant surtout une hausse des investissements dans les activités et des charges de personnel, partiellement contrebalancée par des gains de productivité.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre s'est établi à 56,6 %, par rapport à 57,8 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2021 par rapport au T2 2021

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis de 1 295 millions de dollars (1 052 millions de dollars américains) a diminué de 21 millions de dollars canadiens (a augmenté de 5 millions de dollars américains). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 13,8 %, contre 13,9 % pour le trimestre précédent.

La contribution de Schwab de 161 millions de dollars américains a diminué de 33 millions de dollars américains, ou 17 %, reflétant une baisse des résultats.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis de 891 millions de dollars américains a augmenté de 38 millions de dollars américains, ou 4 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflet principalement d'une hausse des produits et d'une baisse des charges, contrebalancées en partie par une reprise de provision pour pertes sur créances moins importante.

Les produits pour le trimestre ont augmenté de 104 millions de dollars américains, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 71 millions de dollars américains, ou 5 %, reflétant l'incidence des jours supplémentaires qu'a comptés le troisième trimestre, un volume moyen des dépôts plus élevé compte tenu des dépôts des comptes de passage et l'amortissement accéléré des frais découlant de l'exonération de prêts accordés dans le cadre du PPP, le tout partiellement contrebalancé par la compression persistante des marges sur les dépôts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,16 %, en hausse de 1 pdb. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 33 millions de dollars américains, ou 6 %, reflétant essentiellement la croissance des produits tirés des comptes à honoraires en raison de l'augmentation des activités de la clientèle, et la baisse des pertes sur les placements liés au programme de crédit d'impôt à l'habitation pour personnes à faible revenu.

Le volume moyen des prêts a diminué de 3 milliards de dollars américains, ou 1 %, en regard de celui du trimestre précédent. Les prêts aux particuliers ont diminué de 1 %, témoignant essentiellement de la diminution des soldes de lignes de crédit domiciliaires et de prêts hypothécaires résidentiels. Les prêts aux entreprises ont diminué de 2 %, reflétant essentiellement le remboursement des prêts commerciaux et des prélèvements moins élevés à l'égard de ces derniers, et une baisse des volumes de prêts accordés dans le cadre du PPP découlant de l'exonération. Le volume moyen des dépôts est demeuré stable par rapport au trimestre précédent, reflet d'une augmentation de 3 % des dépôts de particuliers et d'entreprises, contrebalancée par une diminution de 5 % des dépôts des comptes de passage.

Les actifs administrés s'élevaient à 29 milliards de dollars américains au 31 juillet 2021, en hausse de 2 milliards de dollars américains, ou 7 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, ce qui reflète la croissance de l'actif net. Les actifs gérés s'établissaient à 41 milliards de dollars américains au 31 juillet 2021, en baisse de 3 milliards de dollars américains, ou 7 %, reflétant les sorties nettes d'actifs, contrebalancées en partie par une appréciation des marchés.

La provision pour pertes sur créances a consisté en une reprise de provision de 74 millions de dollars américains par rapport à une reprise de 173 millions de dollars américains au trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a diminué de 38 millions de dollars américains, ou 42 %, ce qui reflète en grande partie l'incidence soutenue des programmes d'aide financière du gouvernement. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 127 millions de dollars américains, comparativement à une reprise de provision de 264 millions de dollars américains au trimestre précédent, reflétant une amélioration soutenue des conditions de crédit. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est établie à -0,18 %, en hausse de 23 pdb.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 1 233 millions de dollars américains, en baisse de 34 millions de dollars américains, ou 3 %, témoignant essentiellement des coûts d'optimisation des succursales au trimestre précédent, contrebalancés en partie par le fait que le trimestre compte plus de jours.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre s'est établi à 56,6 %, par rapport à 61,0 % au trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2021 par rapport au T3 2020

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 3 611 millions de dollars (2 875 millions de dollars américains) pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021, en hausse de 1 456 millions de dollars (1 255 millions de dollars américains), ou 68 % (77 % en dollars américains), par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période a été de 12,5 %, contre 7,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis et la quote-part de la Banque dans Schwab ont été respectivement de 2 959 millions de dollars (2 359 millions de dollars américains) et 652 millions de dollars (516 millions de dollars américains).

La contribution de Schwab s'est élevée à 516 millions de dollars américains, une baisse de 40 millions de dollars américains, ou 7 %, par rapport à celle de TD Ameritrade pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 2 359 millions de dollars américains pour la période, en hausse de 1 295 millions de dollars américains, ou 122 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la baisse de la provision pour pertes sur créances et la hausse des produits autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par la baisse des produits d'intérêts nets et par une hausse des charges.

Les produits pour la période ont été de 6 342 millions de dollars américains, en hausse de 16 millions de dollars américains, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 249 millions de dollars américains, ou 5 %, la diminution des marges sur les dépôts ayant été plus que contrebalancée par la croissance des volumes de dépôts et par la hausse des produits provenant des prêts accordés dans le cadre du PPP, y compris l'amortissement accéléré des frais découlant de l'exonération de prêts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,18 %, une diminution de 65 pbb, reflétant essentiellement la compression des marges sur les dépôts et la composition du bilan. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 265 millions de dollars américains, ou 20 %, reflétant la croissance des produits tirés des comptes à honoraires en raison de l'augmentation des activités de la clientèle, la baisse des pertes sur les placements liés au programme de crédit d'impôt à l'habitation pour personnes à faible revenu, l'augmentation de la valeur de certains placements, ainsi que la hausse des profits à la vente de prêts hypothécaires.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 1 milliard de dollars américains, en regard de celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Les prêts aux particuliers ont diminué de 1 %, la croissance des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts automobiles ayant été annulée par des taux de paiement historiquement élevés sur les cartes de crédit et par une baisse des lignes de crédit domiciliaires. Les prêts aux entreprises ont augmenté de 1 %, la hausse des montages de prêts en vertu du PPP ayant été contrebalancée par le remboursement des prêts commerciaux et des prélèvements moins élevés à l'égard de ces derniers, et par l'exonération des prêts accordés dans le cadre du PPP. Le volume moyen des dépôts a progressé de 65 milliards de dollars américains, ou 21 %, reflétant une hausse de 26 % du volume des dépôts d'entreprises, une augmentation de 20 % du volume des dépôts de particuliers et une hausse de 18 % du volume des dépôts des comptes de passage.

La provision pour pertes sur créances a consisté en une reprise de 144 millions de dollars américains, soit une provision inférieure de 1 856 millions de dollars américains par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 291 millions de dollars américains, soit une baisse de 336 millions de dollars américains, ou 54 %, principalement attribuable aux portefeuilles de prêts à la consommation, ce qui reflète en grande partie l'incidence prolongée des programmes d'aide financière du gouvernement. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 435 millions de dollars américains, soit une provision inférieure de 1 520 millions de dollars américains, reflétant une augmentation de la provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs à l'exercice précédent et la reprise de provision au trimestre considéré, découlant en grande partie de l'amélioration des perspectives économiques. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est établie à -0,10 %, en baisse de 150 pbb.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 813 millions de dollars américains, en hausse de 180 millions de dollars américains, ou 5 %, en regard de celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant les coûts d'optimisation des succursales de 125 millions de dollars américains et la hausse des charges de personnel, le tout en partie contrebalancé par la baisse des provisions pour litiges et des gains de productivité.

Le ratio d'efficacité pour la période a été de 60,1 %, contre 57,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

THE CHARLES SCHWAB CORPORATION

Pour plus de renseignements sur Schwab, se reporter à la note 7 intitulée « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

TABLEAU 13 : SERVICES BANCAIRES DE GROS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2021	30 avril 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	632 \$	648 \$	531 \$	1 941 \$	1 381 \$
Produits autres que d'intérêts	451	509	866	1 609	2 323
Total des produits	1 083	1 157	1 397	3 550	3 704
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	–	12	52	22	298
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	2	(75)	71	(63)	216
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	2	(63)	123	(41)	514
Charges autres que d'intérêts	635	705	669	2 051	1 937
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale)	116	132	163	390	321
Résultat net	330 \$	383 \$	442 \$	1 150 \$	932 \$

Principaux volumes et ratios

Produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale)	467 \$	558 \$	942 \$	1 769 \$	2 179 \$
Moyenne brute du portefeuille de prêts (en milliards de dollars canadiens) ¹	59,9	60,3	69,4	59,6	63,3
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ²	15,7 %	20,0 %	19,7 %	19,0 %	14,9 %
Ratio d'efficacité	58,6	60,9	47,9	57,8	52,3
Nombre moyen d'équivalents temps plein	4 839	4 757	4 632	4 758	4 566

¹ Comprend les prêts bruts et les acceptations bancaires liés au secteur Services bancaires de gros, compte non tenu des lettres de crédit, des garanties sous forme de trésorerie, des swaps sur défaillance de crédit et de la provision pour pertes sur créances.

² Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été réduit à 9 % à compter du deuxième trimestre de 2020, comparativement à 10,5 % pour le premier trimestre de 2020.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2021 par rapport au T3 2020

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 330 millions de dollars, en baisse de 112 millions de dollars, ou 25 %, par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une baisse des produits, en partie contrebalancée par une diminution de la provision pour pertes sur créances et une diminution des charges autres que d'intérêts.

Les produits du secteur Services bancaires de gros sont principalement tirés des services bancaires de marchés financiers, de financement de grandes entreprises et de placement offerts aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux clients institutionnels. Le secteur Services bancaires de gros génère des produits tirés des prêts aux grandes entreprises, des services-conseils, et des services de prise ferme, de vente, de négociation et de recherche, de titrisation, de financement commercial, de gestion des liquidités, de courtage de premier rang et d'exécution. Les produits du trimestre se sont établis à 1 083 millions de dollars,

une baisse de 314 millions de dollars, ou 22 %, en regard de ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement une diminution des produits liés aux activités de négociation en partie contrebalancée par une hausse des autres produits et des frais de services-conseils.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 2 millions de dollars, soit une baisse de 121 millions de dollars par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a été de néant, soit une baisse de 52 millions de dollars reflétant la migration du crédit à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 2 millions de dollars, soit une baisse de 69 millions de dollars, reflétant une augmentation de la provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 635 millions de dollars, en baisse de 34 millions de dollars, ou 5 %, en regard de celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, témoignant essentiellement de la baisse de la rémunération variable, en partie contrebalancée par une hausse des charges du personnel découlant des investissements continus dans les activités du secteur Services bancaires de gros libellées en dollars américains.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2021 par rapport au T2 2021

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 330 millions de dollars, une baisse de 53 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une baisse des produits et une hausse de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par une baisse des charges autres que d'intérêts.

Les produits du trimestre ont diminué de 74 millions de dollars, ou 6 %, reflétant principalement une diminution des produits liés aux activités de négociation en partie contrebalancée par une hausse des frais de services-conseils.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 2 millions de dollars, en regard d'une reprise de provision de 63 millions de dollars au trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a été de néant, en baisse de 12 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a été de 2 millions de dollars, comparativement à une reprise de provision de 75 millions de dollars au trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont diminué de 70 millions de dollars, ou 10 %, reflet essentiellement d'une baisse de la rémunération variable.

Depuis le début de l'exercice – T3 2021 par rapport au T3 2020

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021 s'est établi à 1 150 millions de dollars, une hausse de 218 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une diminution de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancée par une baisse des produits et une hausse des charges autres que d'intérêts.

Les produits se sont établis à 3 550 millions de dollars, en baisse de 154 millions de dollars, ou 4 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, reflet d'une diminution des produits liés aux activités de négociation, en partie contrebalancée par une hausse des frais liés au crédit, des honoraires de prise ferme de titres de capitaux propres et des frais de services-conseils.

La provision pour pertes sur créances a consisté en une reprise de 41 millions de dollars, soit une provision inférieure de 555 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a été de 22 millions de dollars, en baisse de 276 millions de dollars, reflétant principalement la migration du crédit à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de 63 millions de dollars, soit une provision inférieure de 279 millions de dollars, traduisant une augmentation de la provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs à l'exercice précédent et la reprise de provision à l'exercice considéré, découlant en grande partie d'une amélioration des perspectives économiques.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 2 051 millions de dollars, en hausse de 114 millions de dollars, ou 6 %, en regard de celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant essentiellement une hausse des charges de personnel découlant des investissements continus dans les activités du secteur Services bancaires de gros libellées en dollars américains.

TABLEAU 14 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet 2021	30 avril 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Résultat net – comme présenté	(205) \$	(186) \$	(130) \$	(588) \$	(559) \$
Rajustements pour les éléments à noter¹					
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises avant impôt sur le résultat	68	69	63	211	201
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	24	19	–	81	–
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat	9	8	9	26	29
Résultat net – rajusté	(122) \$	(106) \$	(76) \$	(322) \$	(387) \$
Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté					
Charges nettes du Siège social	(169) \$	(186) \$	(153) \$	(537) \$	(531) \$
Autres	47	80	77	215	144
Résultat net – rajusté	(122) \$	(106) \$	(76) \$	(322) \$	(387) \$

Principaux volumes

Nombre moyen d'équivalents temps plein **17 657** 17 736 17 889 **17 704** 17 726

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté » dans la section « Notre rendement » du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2021 par rapport au T3 2020

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 205 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 130 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent reflète la baisse de l'apport d'autres éléments et des charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab, et la hausse des charges nettes du Siège social. La baisse des autres éléments s'explique essentiellement par une diminution des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan au trimestre considéré et par l'incidence des éléments fiscaux à l'exercice précédent. Les charges nettes du Siège social ont augmenté de 16 millions de dollars en regard de celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 122 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 76 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2021 par rapport au T2 2021

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 205 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 186 millions de dollars pour le trimestre précédent. L'augmentation par rapport au trimestre précédent reflète une baisse de l'apport des autres éléments, contrebalancée en partie par une baisse des charges nettes du Siège social. La baisse des autres éléments s'explique essentiellement par une diminution des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan. Les charges nettes du Siège social ont diminué de 17 millions de dollars par rapport à celles du trimestre précédent. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 122 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 106 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2021 par rapport au T3 2020

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021 s'est établie à 588 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 559 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de 29 millions de dollars reflète principalement les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab, en partie contrebalancées par une hausse de l'apport des autres éléments. Les éléments inclus au poste Autres ont augmenté de 71 millions de dollars, principalement en raison de la hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan pour la période considérée. Les charges nettes du Siège social ont augmenté de 6 millions de dollars en regard de celles de la période correspondante de l'exercice précédent. La perte nette rajustée s'est élevée à 322 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021, comparativement à une perte nette rajustée de 387 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 15 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos les							
	2021				2020			
	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.
Produits d'intérêts nets	6 004 \$	5 835 \$	6 030 \$	6 027 \$	6 101 \$	6 200 \$	6 169 \$	6 066 \$
Produits autres que d'intérêts	4 708	4 393	4 782	5 817	4 564	4 328	4 440	4 274
Total des produits	10 712	10 228	10 812	11 844	10 665	10 528	10 609	10 340
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(37)	(377)	313	917	2 188	3 218	919	891
Indemnités d'assurance et charges connexes	836	441	780	630	805	671	780	705
Charges autres que d'intérêts	5 616	5 729	5 784	5 709	5 307	5 121	5 467	5 543
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	922	962	827	(202)	445	250	659	646
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade	170	222	169	353	328	247	205	301
Résultat net – comme présenté	3 545	3 695	3 277	5 143	2 248	1 515	2 989	2 856
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt²								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	68	69	74	61	63	68	70	74
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	24	19	38	–	–	–	–	–
Profit net à la vente de la participation dans TD Ameritrade	–	–	–	(1 421)	–	–	–	–
Charges liées à l'acquisition de Greystone	–	–	–	25	25	26	24	30
Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt	92	88	112	(1 335)	88	94	94	104
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat	9	8	9	838	9	10	11	14
Résultat net – rajusté	3 628	3 775	3 380	2 970	2 327	1 599	3 072	2 946
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur d'autres instruments de capitaux propres	56	65	65	64	68	68	67	68
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 572 \$	3 710 \$	3 315 \$	2 906 \$	2 259 \$	1 531 \$	3 005 \$	2 878 \$

(en dollars canadiens, sauf indication
contraire)

Résultat de base par action								
Comme présenté	1,92 \$	2,00 \$	1,77 \$	2,80 \$	1,21 \$	0,80 \$	1,61 \$	1,54 \$
Rajusté	1,96	2,04	1,83	1,60	1,25	0,85	1,66	1,59
Résultat dilué par action								
Comme présenté	1,92	1,99	1,77	2,80	1,21	0,80	1,61	1,54
Rajusté	1,96	2,04	1,83	1,60	1,25	0,85	1,66	1,59
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	15,3 %	16,7 %	14,3 %	23,3 %	10,0 %	6,9 %	14,2 %	13,6 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	15,6	17,1	14,7	13,3	10,4	7,3	14,6	14,0

(en milliards de dollars canadiens,
sauf indication contraire)

Actifs productifs moyens	1 527 \$	1 536 \$	1 563 \$	1 531 \$	1 494 \$	1 374 \$	1 292 \$	1 264 \$
Marge d'intérêts nette	1,56 %	1,56 %	1,53 %	1,57 %	1,62 %	1,83 %	1,90 %	1,90 %

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté » dans la section « Notre rendement » du présent document. Pour des explications supplémentaires sur les éléments à noter pour les trimestres clos les 31 janvier 2021, 30 avril 2020 et 31 janvier 2020, se reporter au tableau « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté » dans la section « Notre rendement » du rapport aux actionnaires du trimestre concerné. Pour des explications supplémentaires sur les éléments à noter pour les trimestres clos les 31 octobre 2020 et 2019, se reporter au tableau « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté » dans la section « Notre rendement » du communiqué de presse sur les résultats pour les trois mois et douze mois clos les 31 octobre 2020 et 2019, publiés respectivement le 3 décembre 2020 et le 5 décembre 2019.

REVUE DU BILAN

TABLEAU 16 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2021	31 octobre 2020
Actif		
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	173 360 \$	170 594 \$
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	147 438	148 318
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	9 252	8 548
Dérivés	51 742	54 242
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	4 632	4 739
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	84 389	103 285
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	250 310	227 679
Valeurs mobilières prises en pension	162 154	169 162
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	719 220	717 523
Participation dans Schwab	11 231	12 174
Autres	89 365	99 601
Total de l'actif	1 703 093 \$	1 715 865 \$
Passif		
Dépôts détenus à des fins de transaction	29 445 \$	19 177 \$
Dérivés	52 715	53 203
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	92 355	59 665
Dépôts	1 118 681	1 135 333
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	155 863	188 876
Billets et débiteurs subordonnés	11 303	11 477
Autres	142 824	152 635
Total du passif	1 603 186	1 620 366
Total des capitaux propres	99 907	95 499
Total du passif et des capitaux propres	1 703 093 \$	1 715 865 \$

Le **total de l'actif** s'établissait à 1 703 milliards de dollars au 31 juillet 2021, soit 13 milliards de dollars, ou 1 %, de moins qu'au 31 octobre 2020. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de l'appréciation du dollar canadien a entraîné une diminution de 50 milliards de dollars, ou environ 3 %, du total de l'actif.

La diminution du total de l'actif est attribuable à des baisses de 19 milliards de dollars des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG), de 10 milliards de dollars des autres actifs, de 7 milliards de dollars des valeurs mobilières prises en pension, de 3 milliards de dollars des dérivés, de 1 milliard de dollars de la participation dans Schwab et de 1 milliard de dollars des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction. La diminution a été en partie contrebalancée par des hausses de 22 milliards de dollars des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, de 3 milliards de dollars de trésorerie et de dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, de 2 milliards de dollars de prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts et de 1 milliard de dollars des actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

La **trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques** ont augmenté de 3 milliards de dollars, reflétant essentiellement une croissance des dépôts de clients et les activités de gestion de la trésorerie.

Les **prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction** ont diminué de 1 milliard de dollars, témoignant de la diminution des valeurs mobilières liées à un gouvernement et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, contrebalancées en partie par une augmentation des titres de capitaux propres.

Les **actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 1 milliard de dollars en raison de nouveaux placements, en partie contrebalancés par les échéances.

Les **dérivés** ont diminué de 3 milliards de dollars, reflétant les variations de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de change et des contrats de taux d'intérêt ainsi que l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** ont diminué de 19 milliards de dollars, en raison des échéances et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, contrebalancées en partie par de nouveaux placements.

Les **titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances** ont augmenté de 22 milliards de dollars, reflet de nouveaux placements, contrebalancés en partie par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et des échéances.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont diminué de 7 milliards de dollars, reflet de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et d'une baisse des volumes.

Les **prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts** ont augmenté de 2 milliards de dollars, reflétant la croissance des volumes de prêts garantis par des biens immobiliers, contrebalancée en partie par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

La **participation dans Schwab** a diminué de 1 milliard de dollars en raison surtout de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **autres actifs** ont diminué de 10 milliards de dollars du fait essentiellement de la baisse des montants à recevoir des courtiers et des clients, découlant des volumes moins élevés de transactions non réglées, et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Le **total du passif** s'établissait à 1 603 milliards de dollars au 31 juillet 2021, soit 17 milliards de dollars, ou 1 %, de moins qu'au 31 octobre 2020. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de l'appréciation du dollar canadien a entraîné une diminution de 53 milliards de dollars, ou environ 3 %, du total du passif.

La diminution du total du passif est attribuable à des baisses de 33 milliards de dollars des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension, de 17 milliards de dollars des dépôts et de 10 milliards de dollars des autres passifs. La diminution a été en partie contrebalancée par une hausse de 33 milliards de dollars des passifs financiers désignés à la JVRN et de 10 milliards de dollars des dépôts détenus à des fins de transaction.

Les **dépôts détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 10 milliards de dollars, reflétant de nouvelles émissions, en partie contrebalancées par les échéances.

Les **passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 33 milliards de dollars en raison de nouvelles émissions, en partie contrebalancées par les échéances.

Les **dépôts** ont diminué de 17 milliards de dollars, l'augmentation du total des dépôts ayant été plus que compensée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont diminué de 33 milliards de dollars en raison de la baisse des volumes.

Les **autres** passifs ont diminué de 10 milliards de dollars du fait essentiellement de la baisse des montants à payer aux courtiers et aux clients, découlant des volumes moins élevés de transactions non réglées, et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 100 milliards de dollars au 31 juillet 2021, soit 4 milliards de dollars, ou 5 %, de plus qu'au 31 octobre 2020. L'augmentation reflète essentiellement une hausse des résultats non distribués et l'émission de billets à recours limité, en partie contrebalancées par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2021 par rapport au T3 2020

Compte non tenu des prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts s'établissaient à 2 651 millions de dollars au 31 juillet 2021, en baisse de 1 170 millions de dollars, ou 31 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail au Canada ont diminué de 330 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, principalement dans les portefeuilles de prêts à la consommation, en raison de l'incidence prolongée des programmes d'aide financière du gouvernement. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail aux États-Unis ont diminué de 565 millions de dollars, ou 27 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence du taux de change, de l'incidence prolongée des programmes d'aide financière du gouvernement et des résolutions de prêts douteux dans le portefeuille de prêts commerciaux. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires de gros ont diminué de 275 millions de dollars, ou 80 %, en regard de ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison des résolutions, dont le nombre a dépassé celui des créances générées. Les prêts douteux nets atteignaient 1 938 millions de dollars au 31 juillet 2021, en baisse de 671 millions de dollars, ou 26 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances de 7 716 millions de dollars au 31 juillet 2021 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 728 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 4 297 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 2 685 millions de dollars ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 6 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan.

La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a diminué de 530 millions de dollars, ou 42 %, reflétant les résolutions de prêts douteux dans le portefeuille du secteur Services bancaires de gros, l'incidence prolongée des programmes d'aide financière du gouvernement et l'incidence du taux de change. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont diminué de 980 millions de dollars, ou 12 %, largement en raison des reprises au cours de l'exercice considéré découlant de l'amélioration des conditions du crédit et de l'incidence du taux de change. La modification de la provision comprenait une diminution de 373 millions de dollars attribuable à la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

La provision relative aux titres de créance a diminué de 1 million de dollars par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les informations prospectives, y compris les variables macroéconomiques réputées être prédictives des pertes de crédit attendues selon l'expérience de la Banque, sont utilisées pour déterminer les scénarios de pertes de crédit attendues et les pondérations probabilistes connexes afin d'établir les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Chaque trimestre, l'ensemble des variables macroéconomiques de base prévues sont mises à jour, donnant lieu à de nouveaux scénarios macroéconomiques optimistes et pessimistes. À compter du premier trimestre de 2021, le scénario optimiste est fondé sur des analyses de scénarios plausibles tenant compte d'une reprise plus rapide après le choc causé par la COVID-19. Pour le scénario pessimiste, depuis le deuxième trimestre de 2020, les variables macroéconomiques ont été tirées d'analyses de scénarios plausibles à l'égard des répercussions de la COVID-19, faute de données historiques comparables pour un choc de cette nature. Les pondérations probabilistes appliquées à chaque scénario de pertes de crédit attendues sont également passées en revue chaque trimestre et mises à jour, au besoin, dans le cadre du processus de gouvernance de la Banque à l'égard des pertes de crédit attendues. Par suite des revues périodiques et des mises à jour trimestrielles, la provision pour pertes sur créances pourrait être revue afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées selon les statistiques en fonction des pertes récentes de la Banque et de ses opinions prospectives, y compris l'incidence de la COVID-19. La Banque passe régulièrement en revue la méthode employée et a effectué des évaluations qualitatives supplémentaires au niveau du portefeuille et des prêts pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante. Pour plus de renseignements sur les informations prospectives, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2021 de la Banque.

La provision pour pertes sur créances fondées sur des pondérations probabilistes reflète les opinions prospectives de la Banque de même que ses estimations relativement aux répercussions potentielles de la COVID-19. La Banque continue de faire le suivi des répercussions de la COVID-19. Dans la mesure où certaines répercussions anticipées de la COVID-19 ne peuvent pas être totalement intégrées dans les modèles quantitatifs, la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer le montant des pertes de crédit attendues en tenant compte d'informations raisonnables et justifiables. Une importante part d'incertitude perdure à l'égard des effets de la pandémie de COVID-19, et à mesure que la situation se développera, la provision pour pertes sur créances sera mise à jour dans les trimestres à venir. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2021 de la Banque.

La Banque établit des provisions pour pertes sur créances attendues à l'égard des titres de créance évalués au coût amorti ou à la JVAERG. La Banque détient pour 329 milliards de dollars de ces titres de créance. Tous ces titres sont considérés comme étant productifs (étape 1 et étape 2) et aucun n'est considéré comme

étant déprécié (étape 3). La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance au coût amorti et à l'égard des titres de créance à la JVAERG est respectivement de 2 millions de dollars et 4 millions de dollars.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2021 par rapport au T2 2021

Compte non tenu des prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts ont diminué de 152 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, principalement dans les portefeuilles de prêts à la consommation au Canada et aux États-Unis reflétant l'incidence prolongée des programmes d'aide financière du gouvernement. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont diminué de 131 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances de 7 716 millions de dollars au 31 juillet 2021 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 728 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 4 297 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 2 685 millions de dollars ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 6 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 3 ont diminué de 38 millions de dollars, ou 5 %, en regard de celles du trimestre précédent, principalement dans les portefeuilles de prêts à la consommation, ce qui reflète en grande partie l'incidence prolongée des programmes d'aide financière du gouvernement. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont diminué de 221 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre précédent.

La provision relative aux titres de créance s'est établie à 6 millions de dollars, ce qui est comparable à celle du trimestre précédent.

Pour plus de renseignements sur les prêts, les prêts douteux, la provision pour pertes sur créances et sur l'utilisation par la Banque des informations prospectives et des variables macroéconomiques pour déterminer sa provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2021 de la Banque.

TABLEAU 17 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2021	30 avril 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements¹					
Prêts douteux au début de la période	2 803 \$	3 057 \$	3 606 \$	3 157 \$	3 032 \$
Classés comme douteux au cours de la période	830	1 010	1 708	3 043	5 180
Transférés dans les prêts productifs au cours de la période	(229)	(257)	(297)	(732)	(842)
Remboursements nets	(309)	(353)	(278)	(963)	(987)
Cessions de prêts	(15)	–	–	(18)	(15)
Montants radiés	(454)	(585)	(828)	(1 714)	(2 575)
Variations de change et autres variations	25	(69)	(90)	(122)	28
Prêts douteux à la fin de la période	2 651 \$	2 803 \$	3 821 \$	2 651 \$	3 821 \$

¹ Excluent les prêts dépréciés acquis.

TABLEAU 18 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 juillet		Aux
	2021	30 avril 2021	31 juillet 2020
Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	2 311 \$	2 368 \$	2 841 \$
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	3 782	3 891	4 070
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	718	740	1 222
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan ¹	6 811	6 999	8 133
Provision pour les instruments hors bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	374	381	459
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	515	563	592
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	10	26	36
Total de la provision pour les instruments hors bilan	899	970	1 087
Provision pour pertes sur prêts	7 710	7 969	9 220
Provision relative aux titres de créance	6	6	7
Provision pour pertes sur créances	7 716 \$	7 975 \$	9 227 \$
Prêts douteux, déduction faite de la provision ^{2,3}	1 938 \$	2 069 \$	2 609 \$
Prêts douteux nets, en pourcentage des prêts nets ^{2,3}	0,26 %	0,28 %	0,35 %
Total de la provision pour pertes sur prêts en pourcentage des prêts bruts et des acceptations ²	1,03	1,08	1,24
Provision pour (recouvrement de) pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations	(0,02)	(0,21)	1,17

¹ Inclut la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts qui sont évalués à la JVAERG de néant au 31 juillet 2021 (1 million de dollars au 30 avril 2021; néant au 31 juillet 2020).

² Excluent les prêts dépréciés acquis.

³ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Les prêts de détail garantis par des biens immobiliers comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de sûretés, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit sont élaborées de sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts garantis par des biens immobiliers de la Banque contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'emprunteurs. En outre, la Banque peut obtenir de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance-prêt hypothécaire est généralement obtenue.

d'entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la situation économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières.

Taux admissible minimal au Canada applicable aux prêts hypothécaires assurés et non assurés

Le 20 mai 2021, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) a annoncé des changements au taux admissible minimal applicable aux prêts hypothécaires non assurés. De plus, le ministère des Finances a annoncé des changements au taux admissible applicable aux prêts hypothécaires assurés. Depuis le 1^{er} juin 2021, le nouveau taux de référence sera le taux le plus élevé entre le taux hypothécaire contractuel majoré de 2 % et 5,25 %, et s'appliquera aux prêts hypothécaires assurés et non assurés. Le précédent taux de référence applicable aux prêts hypothécaires non assurés était le taux le plus élevé entre le taux hypothécaire contractuel majoré de 2 % et le taux de référence quinquennal fixé par la Banque du Canada. Le précédent taux de référence applicable aux prêts hypothécaires assurés était le taux le plus élevé entre le taux hypothécaire contractuel et le taux de référence quinquennal fixé par la Banque du Canada.

TABLEAU 19 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS AU CANADA¹

(en millions de dollars canadiens)

					<i>Aux</i>	
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires	Amortissables		Non amortissables	
			Total des prêts immobiliers garantis amortissables		Lignes de crédit domiciliaires	
						31 juillet 2021
Total	227 606 \$	68 928 \$	296 534 \$	31 105 \$		327 639 \$
						31 octobre 2020
Total	213 239 \$	61 790 \$	275 029 \$	33 048 \$		308 077 \$

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

TABLEAU 20 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS^{1,2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

							<i>Aux</i>					
	Prêts hypothécaires résidentiels				Lignes de crédit domiciliaires				Total			
	Assurés ³		Non assurés		Assurés ³		Non assurés		Assurés ³		Non assurés	
												31 juillet 2021
Canada												
Provinces de l'Atlantique	3 052 \$	1,3 %	3 424 \$	1,5 %	278 \$	0,3 %	1 427 \$	1,4 %	3 330 \$	1,0 %	4 851 \$	1,5 %
Colombie-Britannique ⁴	9 646	4,2	35 722	15,7	1 505	1,5	17 372	17,4	11 151	3,4	53 094	16,2
Ontario ⁴	26 312	11,6	91 689	40,4	5 319	5,3	51 457	51,4	31 631	9,7	143 146	43,6
Prairies ⁴	20 939	9,2	17 122	7,5	2 501	2,5	11 314	11,3	23 440	7,2	28 436	8,7
Québec	8 239	3,6	11 461	5,0	870	0,9	7 990	8,0	9 109	2,8	19 978	5,9
Total – Canada	68 188	29,9 %	159 418	70,1 %	10 473	10,5 %	89 560	89,5 %	78 661	24,1 %	19 451	75,9 %
États-Unis	880		34 970		–		9 075		880		248 978	
Total	69 068 \$		194 388 \$		10 473 \$		98 635 \$		79 541 \$		293 023 \$	
												31 octobre 2020
Canada												
Provinces de l'Atlantique	3 218 \$	1,5 %	3 108 \$	1,5 %	316 \$	0,3 %	1 337 \$	1,4 %	3 534 \$	1,1 %	4 445 \$	1,4 %
Colombie-Britannique ⁴	10 142	4,8	30 416	14,3	1 670	1,8	16 192	17,1	11 812	3,8	46 608	15,1
Ontario ⁴	28 818	13,5	80 096	37,4	5 925	6,2	47 361	50,0	34 743	11,3	127 457	41,5
Prairies ⁴	21 741	10,2	16 750	7,9	2 726	2,9	11 260	11,9	24 467	7,9	28 010	9,1
Québec	8 520	4,0	10 430	4,9	993	1,0	7 058	7,4	9 513	3,1	17 488	5,7
Total – Canada	72 439	34,0 %	140 800	66,0 %	11 630	12,2 %	83 208	87,8 %	84 069	27,2 %	224 008	72,8 %
États-Unis	1 008		37 972		–		10 953		1 008		48 925	
Total	73 447 \$		178 772 \$		11 630 \$		94 161 \$		85 077 \$		272 933 \$	

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts garantis par des biens immobiliers est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

⁴ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire du calendrier de l'amortissement des prêts hypothécaires résidentiels de la Banque selon la durée restante des contrats hypothécaires. Tous les montants sont calculés en fonction de l'habitude actuelle des emprunteurs en matière de remboursement anticipé afin de bien projeter leur pension à rembourser par anticipation. L'habitude actuelle de remboursement des emprunteurs tient compte des remboursements anticipés déjà effectués et des prévisions à l'égard de la période d'amortissement restante selon l'encours et les modalités des contrats en vigueur.

TABLEAU 21 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS^{1, 2}

									<i>Aux</i>
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total
									31 juillet 2021
Canada	0,9 %	3,2 %	6,6 %	19,3 %	42,6 %	27,0 %	0,4 %	- %	100,0 %
États-Unis	7,8	3,6	4,5	5,7	18,5	58,0	1,7	0,2	100,0
Total	1,8 %	3,3 %	6,4 %	17,4 %	39,3 %	31,2 %	0,6 %	- %	100,0 %
									31 octobre 2020
Canada	0,9 %	3,4 %	6,9 %	20,0 %	44,7 %	23,3 %	0,8 %	- %	100,0 %
États-Unis	5,3	4,5	4,6	6,0	20,8	56,3	2,3	0,2	100,0
Total	1,6 %	3,5 %	6,5 %	17,8 %	41,2 %	28,4 %	1,0 %	- %	100,0 %

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

² Pourcentage basé sur l'encours.

TABLEAU 22 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ – Nouveaux prêts montés et nouveaux prêts acquis^{1, 2, 3}

							<i>Trois mois clos les</i>
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total	
			31 juillet 2021				31 octobre 2020
Canada							
Provinces de l'Atlantique	73 %	71 %	72 %	74 %	72 %	74 %	
Colombie-Britannique ⁶	68	65	67	68	65	67	
Ontario ⁶	68	66	67	69	66	68	
Prairies ⁶	74	71	73	74	71	73	
Québec	73	72	72	73	73	73	
Total – Canada	69	67	68	70	67	69	
États-Unis	73	63	72	73	63	72	
Total	69 %	66 %	68 %	70 %	67 %	69 %	

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ D'après le prix des maisons au moment du montage.

⁴ Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

⁵ L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.

⁶ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Risque-pays

Le tableau suivant fournit un sommaire du risque de crédit de la Banque à l'égard de certains pays européens, notamment la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne (GIPE).

TABLEAU 23 : EXPOSITION À L'EUROPE – Total de l'exposition nette par pays et contrepartie¹

(en millions de dollars canadiens)

Pays	Aux												
	Prêts et engagements ²				Dérivés, mises en pension et prêts de valeurs mobilières ³				Portefeuille de négociation et de placement ^{4,5}				Exposition totale ⁶
	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	
	31 juillet 2021												
GIPE													
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Italie	–	–	9	9	–	–	13	13	24	2	66	92	114
Irlande	–	–	544	544	4	4	358	366	–	–	3	3	913
Portugal	–	–	–	–	–	121	37	158	1	–	–	1	159
Espagne	–	–	95	95	–	–	146	146	19	53	33	105	346
Total GIPE	–	–	648	648	4	125	554	683	44	55	102	201	1 532
Reste de l'Europe													
Autriche	–	–	17	17	10	87	26	123	–	1 462	3	1 465	1 605
Belgique	437	–	172	609	707	37	179	923	–	307	–	307	1 839
Finlande	–	211	9	220	–	66	120	186	–	950	59	1 009	1 415
France	557	923	979	2 459	20	372	1 198	1 590	158	5 973	353	6 484	10 533
Allemagne	2 305	530	377	3 212	936	703	1 390	3 029	261	8 810	44	9 115	15 356
Pays-Bas	612	243	378	1 233	244	235	675	1 154	162	2 462	71	2 695	5 082
Norvège	–	320	28	348	–	186	29	215	5	1 024	474	1 503	2 066
Suède	–	–	56	56	–	105	144	249	14	1 881	690	2 585	2 890
Suisse	1 022	81	313	1 416	507	85	1 108	1 700	16	–	62	78	3 194
Royaume-Uni	6 549	24 034	664	31 247	1 748	1 167	8 861	11 776	676	1 203	394	2 273	45 296
Autres ⁷	–	249	173	422	–	180	610	790	1	385	2	388	1 600
Total – Reste de l'Europe	11 482	26 591	3 166	41 239	4 172	3 223	14 340	21 735	1 293	24 457	2 152	27 902	90 876
Total – Europe	11 482 \$	26 591 \$	3 814 \$	41 887 \$	4 176 \$	3 348 \$	14 894 \$	22 418 \$	1 337 \$	24 512 \$	2 254 \$	28 103 \$	92 408 \$
	31 octobre 2020												
GIPE													
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Italie	–	–	10	10	–	–	3	3	17	–	17	34	47
Irlande	–	–	320	320	11	–	331	342	–	–	21	21	683
Portugal	–	–	–	–	–	86	24	110	13	–	–	13	123
Espagne	–	–	89	89	–	–	86	86	4	715	38	757	932
Total GIPE	–	–	419	419	11	86	444	541	34	715	76	825	1 785
Reste de l'Europe													
Autriche	–	–	18	18	3	122	33	158	5	1 266	9	1 280	1 456
Belgique	266	–	189	455	824	30	175	1 029	40	320	–	360	1 844
Finlande	–	252	9	261	–	52	63	115	–	1 054	16	1 070	1 446
France	591	1 024	962	2 577	55	1 075	1 253	2 383	109	4 789	466	5 364	10 324
Allemagne	1 481	494	374	2 349	895	697	725	2 317	249	9 691	30	9 970	14 636
Pays-Bas	609	275	536	1 420	383	179	1 086	1 648	29	2 635	220	2 884	5 952
Norvège	–	365	29	394	–	439	42	481	5	708	439	1 152	2 027
Suède	–	–	67	67	–	109	174	283	4	1 784	781	2 569	2 919
Suisse	1 163	151	331	1 645	327	19	856	1 202	16	–	162	178	3 025
Royaume-Uni	5 333	9 797	760	15 890	1 592	847	8 424	10 863	93	479	526	1 098	27 851
Autres ⁷	–	273	109	382	9	203	699	911	–	430	40	470	1 763
Total – Reste de l'Europe	9 443	12 631	3 384	25 458	4 088	3 772	13 530	21 390	550	23 156	2 689	26 395	73 243
Total – Europe	9 443 \$	12 631 \$	3 803 \$	25 877 \$	4 099 \$	3 858 \$	13 974 \$	21 931 \$	584 \$	23 871 \$	2 765 \$	27 220 \$	75 028 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Les expositions comprennent les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu. Aucune imputation pour dépréciation n'avait été comptabilisée pour les expositions européennes au 31 juillet 2021 ni au 31 octobre 2020.

³ Les expositions sont calculées à la juste valeur et tiennent compte des sûretés. Le total de la valeur marchande des sûretés données en garantie est de 2,0 milliards de dollars pour le GIPE (1,5 milliard de dollars au 31 octobre 2020) et de 77,7 milliards de dollars pour le reste de l'Europe (82,3 milliards de dollars au 31 octobre 2020). Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA).

⁴ Le portefeuille de négociation et de placement comprend les dépôts, et les expositions du portefeuille de négociation sont présentées déduction faite des positions vendeur admissibles.

⁵ Les justes valeurs des expositions au GIPE du niveau 3 dans le portefeuille de négociation et de placement étaient de néant au 31 juillet 2021 et de néant au 31 octobre 2020.

⁶ La Banque ne disposait d'aucune protection notionnelle achetée à l'aide de swaps sur défaillance (néant au 31 octobre 2020).

⁷ L'exposition « Autres » à l'Europe est répartie entre 11 pays (12 pays au 31 octobre 2020), dont l'exposition individuelle nette, comprenant notamment les prêts et engagements, les dérivés, les mises en pension et les prêts de titres, et le portefeuille de négociation et de placement, était inférieure à 1 milliard de dollars au 31 octobre 2020.

Environ 98 % (97 % au 31 octobre 2020) de l'exposition de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés Aa3 ou mieux par Moody's Investors Services (Moody's) ou AA ou mieux par Standard & Poor's (S&P), et la quasi-totalité de cette exposition se rapporte à la dette souveraine même de ces pays ou aux banques d'importance systémique de première qualité de ces pays. Les opérations de rachat de dérivés et de valeurs mobilières sont garanties au moment de leur conclusion. La grande majorité des risques liés aux dérivés sont contrebalancés par une sûreté sous forme de trésorerie tandis que les opérations de rachat sont garanties en grande partie par des titres de gouvernement notés AA ou mieux et par de la trésorerie. La Banque a aussi une exposition limitée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsqu'elle fait aussi des affaires avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

En plus de l'exposition européenne présentée ci-dessus, la Banque a également une exposition de 14,1 milliards de dollars (14,8 milliards de dollars au 31 octobre 2020) à des entités supranationales parrainées en Europe et une exposition indirecte de 4,2 milliards de dollars (6,2 milliards de dollars au 31 octobre 2020) à des sûretés européennes de contreparties hors de l'Europe liées aux rachats et aux transactions de prêt de valeurs mobilières qui sont soumises à des exigences quotidiennes d'appel de marge.

SITUATION DES FONDS PROPRES

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques respectifs, compte tenu de toute exigence réglementaire minimale énoncée relativement au plancher réglementaire. Bâle III a mis de l'avant, en 2015, un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier a pour objectif d'empêcher le secteur bancaire d'utiliser le levier à outrance. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de catégorie 1 par l'exposition à l'endettement, dont les principaux éléments comprennent les actifs au bilan, avec des ajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD continue de gérer ses capitaux propres réglementaires selon le dispositif sur les fonds propres de Bâle III, comme il est mentionné à la section « Situation des fonds propres » du rapport annuel 2020 de la Banque.

Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III

La ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF décrit en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes. D'autres exigences, en plus de celles décrites à la rubrique « Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III » du rapport annuel 2020 de la Banque, sont présentées ci-après.

Le 13 mars 2020, dans le cadre de sa réponse à la COVID-19, le BSIF a annoncé que la réserve pour stabilité intérieure (RSI), qui devait passer à 2,25 % à compter du 30 avril 2020, serait réduite à 1,00 % à compter de la date de l'annonce et qu'elle n'augmenterait pas pendant au moins 18 mois à compter du 13 mars 2020. Le 17 juin 2021, le BSIF a annoncé que la RSI augmentera le 31 octobre 2021 pour passer à 2,50 % du total des actifs pondérés en fonction des risques.

Par suite de la publication de la liste 2020 des banques d'importance systémique mondiale (BISM) le 11 novembre 2020 par le Conseil de stabilité financière (CSF), la Banque demeure une BISM. Par conséquent, la Banque est toujours assujettie à une exigence supplémentaire relative à sa capacité d'absorption des pertes (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques) de 1 %, ce qui est conforme au supplément appliqué à toutes les banques d'importance systémique intérieure (BISI) canadiennes.

Le tableau ci-dessous présente les ratios minimum de fonds propres réglementaires actuels du BSIF pour la Banque.

RATIOS CIBLES DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Suppléments pour les BISI/BISM ¹	Cible réglementaire au titre du premier pilier ²	RSI ³	Cible réglementaire au titre du premier pilier et du deuxième pilier
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	1,0 %	9,0 %
Fonds propres de catégorie 1	6,0	2,5	1,0	9,5	1,0	10,5
Total des fonds propres	8,0	2,5	1,0	11,5	1,0	12,5

¹ Le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM s'applique. Le supplément pour les BISI est actuellement équivalent à l'exigence supplémentaire de 1 % relative au ratio de fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour les BISM que doit respecter la Banque. Le supplément pour les BISI pourrait augmenter au-delà de 1 %, si la cote pour les BISI attribuée à la Banque devait augmenter au-delà de certains seuils, pour atteindre un maximum de 4,5 %.

² L'exigence à l'égard de la réserve anticyclique de la Banque était de 0 % au 31 juillet 2021.

³ La RSI est établie par le BSIF dans une fourchette de l'ordre de 0 % à 2,5 % et les BISI sont tenues de détenir une RSI pour tenir compte des risques dont il est question dans le deuxième pilier associé aux vulnérabilités systémiques. Le BSIF a annoncé que la RSI augmentera le 31 octobre 2021 pour passer à 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques.

Le ratio de levier de la Banque est calculé conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF et l'exigence réglementaire minimale est fixée à 3 %.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, tous les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 nouvellement émis doivent comprendre des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) pour être admissibles à titre de fonds propres réglementaires. Les dispositions relatives aux FPUNV exigent que les instruments de fonds propres non ordinaires soient convertis en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque si un événement déclencheur survient, comme il est indiqué dans la ligne directrice. Les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 émis avant le 1^{er} janvier 2013 qui ne comprennent pas de disposition relative aux FPUNV sont des instruments de fonds propres non admissibles et sont visés par des mesures de retrait progressif sur une période ayant commencé en 2013 et se terminant au premier trimestre de 2022.

Le 23 septembre 2018, le régime de recapitalisation interne des banques canadiennes de même que la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du BSIF sont entrés en vigueur. En vertu de cette ligne directrice, la Banque doit respecter les ratios cibles de TLAC fondés sur les risques et de levier TLAC aux fins de la surveillance d'ici le 1^{er} novembre 2021. Depuis septembre 2018, les cibles étaient de 23,0 % des actifs pondérés en fonction des risques pour le ratio de TLAC fondé sur les risques, compte tenu de la RSI de 1,50 % qui était en vigueur à cette date, et de 6,75 % pour le ratio de levier TLAC. En raison de l'annonce faite le 17 juin 2021 par le BSIF à l'égard de l'augmentation de la RSI, la Banque devra respecter d'ici le 1^{er} novembre 2021 un ratio cible de TLAC fondé sur les risques de 24,0 % des actifs pondérés en fonction des risques, compte tenu de la RSI de 2,50 %. Tout autre changement à la RSI donnera lieu à un changement correspondant au ratio cible de TLAC.

Au deuxième trimestre de 2020, le BSIF a introduit un certain nombre de mesures afin d'augmenter la capacité des BISI à offrir du crédit à l'économie alors qu'une période de perturbation est attendue en lien avec la pandémie de COVID-19 et la conjoncture du marché, lesquelles sont décrites à la rubrique « Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III » du rapport annuel 2020 de la Banque, tandis que les annonces et mesures additionnelles sont présentées ci-après.

- Le 27 janvier 2021, le BSIF a publié une ligne directrice sur le traitement des nouveaux prêts aux entreprises accordés dans le cadre du PCSTT du gouvernement du Canada annoncé le 26 janvier 2021. En vertu de ce programme, le gouvernement a demandé à la BDC de mettre sur pied le PCSTT assorti de garanties de prêts. Les prêts octroyés dans le cadre du PCSTT sont traités comme une exposition sur un emprunteur souverain en raison de la garantie de la BDC et la pondération du risque connexe doit leur être appliquée conformément à la ligne directrice sur les normes des fonds propres du BSIF. Le plein montant du prêt est inclus dans le calcul du ratio de levier du prêteur. La Banque a commencé le montage de prêts dans le cadre du PCSTT au deuxième trimestre de 2021.
- Le 16 mars 2021, le BSIF a annoncé la fin le 1^{er} mai 2021 de l'application de la réduction temporaire du multiplicateur de la valeur à risque (VaR) en contexte de crise, annoncée le 27 mars 2020.
- Depuis le 9 avril 2020, le BSIF permet aux institutions de dépôts de temporairement exclure de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier les titres émis par des emprunteurs souverains qui sont admissibles à titre d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) et les réserves des banques centrales en vertu de la ligne directrice des Normes de liquidité. Le 12 août 2021, le BSIF a confirmé que l'exclusion des titres émis par des emprunteurs souverains ne sera pas prolongée au-delà du 31 décembre 2021. L'exclusion des réserves des banques centrales de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier est permise jusqu'à nouvel ordre.

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la TD.

TABLEAU 24 : STRUCTURE DU CAPITAL ET RATIOS – Bâle III (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Aux		
	31 juillet 2021	31 octobre 2020	31 juillet 2020
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires			
Actions ordinaires majorées du surplus d'apport connexe	22 879 \$	22 570 \$	22 429 \$
Résultats non distribués	61 167	53 845	49 934
Cumul des autres éléments du résultat global	9 164	13 437	14 307
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant ajustements réglementaires	93 210	89 852	86 670
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires			
Goodwill (déduction faite du passif d'impôt correspondant) ¹	(16 211)	(17 019)	(20 001)
Immobilisations incorporelles (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(2 022)	(2 030)	(2 138)
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires	(122)	(177)	(207)
Réserve de couverture de flux de trésorerie	(3 052)	(3 720)	(4 276)
Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues	–	–	–
Profits et pertes attribuables à des variations de la juste valeur des passifs financiers dues à l'évolution du risque de crédit propre	(90)	(57)	(62)
Actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(246)	(9)	(13)
Actions autodétenues	(2)	(36)	(87)
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) ²	(5 163)	(6 321)	–
Participations significatives sous forme d'actions ordinaires de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) ²	–	–	(2 197)
Autres déductions et ajustements réglementaires de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires indiqués par le BSIF ³	960	2 133	1 857
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	(25 948)	(27 236)	(27 124)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	67 262	62 616	59 546
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1			
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	6 697	5 647	5 796
Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés des autres éléments de fonds propres de catégorie 1	440	1 190	1 193
Autres éléments de catégorie 1 émis par des filiales et détenus par des tiers	–	–	–
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires	7 137	6 837	6 989
Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1			
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	(10)	(12)	–
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(350)	(350)	(350)
Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1	(360)	(362)	(350)
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	6 777	6 475	6 639
Fonds propres de catégorie 1	74 039	69 091	66 185
Fonds propres de catégorie 2 et provisions			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	11 103	11 277	12 276
Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés des fonds propres de catégorie 2	120	160	160
Provisions collectives	1 569	509	646
Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires	12 792	11 946	13 082
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre	–	–	–
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) ⁴	(369)	(856)	–
Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus les conditions	(101)	–	–
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(160)	(160)	(160)
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	(630)	(1 016)	(160)
Fonds propres de catégorie 2	12 162	10 930	12 922
Total des fonds propres	86 201 \$	80 021 \$	79 107 \$
Actifs pondérés en fonction des risques	465 453 \$	478 909 \$	478 117 \$
Ratios et multiples de fonds propres⁵			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	14,5 %	13,1 %	12,5 %
Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	15,9	14,4	13,8
Total des fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	18,5	16,7	16,5
Ratio de levier ⁶	4,8	4,5	4,4

¹ Depuis le quatrième trimestre de 2020, la déduction liée au goodwill a diminué en raison de la vente de la participation dans TD Ameritrade.

² Depuis le quatrième trimestre de 2020, la déduction liée aux participations significatives a été éliminée en raison de la vente de la participation dans TD Ameritrade et la déduction liée aux participations non significatives a augmenté du fait de la participation dans Schwab.

³ Représentent les dispositions transitoires relatives aux pertes de crédit attendues publiées par le BSIF. Pour des renseignements additionnels, se reporter à la rubrique « Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III » de la section « Situation des fonds propres » du rapport annuel 2020 de la Banque.

⁴ Comprendent les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité.

⁵ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1, le ratio du total des fonds propres et le ratio du levier, compte non tenu des dispositions transitoires relatives aux pertes de crédit attendues, sont respectivement 14,2 %, 15,7 %, 18,5 % et 4,7 %.

⁶ Le ratio de levier correspond au total des fonds propres de catégorie 1 divisé par l'exposition à l'endettement, telle qu'elle est définie dans la rubrique « Fonds propres réglementaires » du présent document.

Au 31 juillet 2021, le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient respectivement de 14,5 %, 15,9 % et 18,5 %. L'augmentation du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque par rapport au ratio de 13,1 % au 31 octobre 2020 est attribuable principalement à la croissance interne et aux gains actuariels sur les régimes d'avantages du personnel (montant net), qui a été en partie contrebalancée par la réduction du facteur scalaire relatif aux dispositions transitoires du BSIF pour le provisionnement des pertes de crédit attendues, qui est passé de 70 % pour l'exercice 2020 à 50 % pour l'exercice 2021 et par les acquisitions conclues au cours du trimestre.

Au 31 juillet 2021, le ratio de levier de la Banque s'établissait à 4,8 % par rapport à 4,5 % au 31 octobre 2020. Le ratio de levier a augmenté principalement en raison de la croissance interne et l'incidence du taux de change, en partie contrebalancées par l'accroissement de l'exposition surtout dans le secteur Services de détail au Canada.

Évolution future des fonds propres réglementaires

L'évolution future des fonds propres réglementaires, en complément aux éléments décrits à la rubrique « Évolution future des fonds propres réglementaires » du rapport annuel 2020 de la Banque, est présentée ci-dessous.

Le 26 novembre 2020, le CBCB a publié une modification technique visant les exigences en matière de fonds propres pour les titrisations de prêts non productifs. La modification comprend le retrait de l'option d'utiliser les paramètres fondés sur le risque comme intrants dans l'approche fondée sur les notations internes (SEC-IRBA), un plancher de pondération des risques de 100 % pour les expositions de titrisations qui sont pondérées en fonction des risques selon l'approche SEC-IRBA ou l'approche standard, et une ligne directrice sur les pondérations des risques pour certaines tranches de premier rang des titrisations. La modification devrait être appliquée au plus tard le 1^{er} janvier 2023.

Le 11 mars 2021, le BSIF a lancé une consultation publique portant sur les modifications réglementaires proposées afin d'intégrer la dernière série des réformes de Bâle III à ses normes de fonds propres, à ses exigences de levier ainsi qu'aux exigences connexes en matière de communication par les banques. Les propositions du BSIF reflètent en très grande partie les normes internationales établies par le CBCB et sont adaptées pour tenir compte des particularités du marché national. Les lignes directrices révisées seront mises en œuvre au premier trimestre de 2023, à l'exception des chapitres révisés de la ligne directrice sur les normes de fonds propres portant sur le risque du rajustement de la valeur du crédit et le risque de marché qui entreront en vigueur au premier trimestre de 2024. Le 18 juin 2021, le BSIF a publié pour consultation un document sur les pratiques proposées de gestion des données sur l'exigence de fonds propres au titre du risque opérationnel auxquelles devront souscrire les institutions qui sont tenues d'utiliser l'approche standard de Bâle III à l'égard du risque opérationnel. Également le 18 juin 2021, le BSIF a lancé une consultation sur les modifications réglementaires qu'il propose d'apporter au traitement du rajustement de la valeur de crédit et de la couverture du risque de marché d'autres ajustements de valorisation visant les dérivés de gré à gré. Ces deux séries de modifications proposées s'inscrivent dans la foulée de la consultation publique ciblée menée par le BSIF au sujet des réformes de Bâle III.

Le 13 août 2021, le BSIF a publié la version finale de son préavis *Banques d'importance systémique mondiale – Obligations redditionnelles*. La version révisée du préavis fait le point sur les changements apportés aux exigences de divulgation qui figurent dans la version mise à jour de la méthode d'évaluation des BSIM qui avait été publiée par le CBCB en juillet 2018 et qui entrera en vigueur pour l'exercice d'évaluation des BSIM de 2022.

TABLEAU 25 : ACTIONS ET AUTRES TITRES

(en millions d'actions / de parts, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2021	31 octobre 2020
	Nombre d'actions / de parts	Nombre d'actions / de parts
Actions ordinaires en circulation	1 822,5	1 816,1
Actions autodétenues – ordinaires	(2,5)	(0,5)
Total des actions ordinaires	1 820,0	1 815,6
Options sur actions		
Droits acquis	4,7	5,4
Droits non acquis	7,8	7,7
Actions privilégiées – catégorie A		
Série 1	20,0	20,0
Série 3	20,0	20,0
Série 5	20,0	20,0
Série 7	14,0	14,0
Série 9	8,0	8,0
Série 12 ¹	–	28,0
Série 14	40,0	40,0
Série 16	14,0	14,0
Série 18	14,0	14,0
Série 20	16,0	16,0
Série 22	14,0	14,0
Série 24	18,0	18,0
Total des actions privilégiées – capitaux propres	198,0	226,0
Actions autodétenues – privilégiées	(0,2)	(0,1)
Total des actions privilégiées	197,8	225,9
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 1²	1,8	–
Titres de créance émis par Fiducie de capital TD IV :		
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 ³	450,0	450,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 3 ⁴	–	750,0

¹ Le 30 avril 2021, la Banque a racheté la totalité de ses 28 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série 12 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV (les « actions de série 12 »), à un prix de rachat de 25,00 \$ par action de série 12, pour un coût de rachat total de 700 millions de dollars.

² Pour les billets avec remboursement de capital à recours limité, le nombre d'actions ou de parts correspond au nombre de billets émis.

³ Le 27 février 2020, la Banque a annoncé qu'elle s'attend, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, à exercer un droit de rachat déclenché par un événement réglementaire au cours de l'exercice 2022 à l'égard des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 en circulation à ce moment, ce qui signifie que ce droit de rachat pourrait survenir aussi tôt que le 1^{er} novembre 2021. Les attentes de la Banque à l'égard de ce rachat se fondent sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses, notamment la situation des fonds propres actuelle et future prévue de la Banque ainsi que la conjoncture du marché, qui pourraient changer et entraîner un changement des attentes de la Banque à l'égard du rachat.

⁴ Le 30 juin 2021, Fiducie de capital TD IV a racheté la totalité des billets de Fiducie de capital TD IV – série 3 en circulation.

Billets avec remboursement de capital à recours limité

Le 29 juillet 2021, la Banque a émis des billets avec remboursement de capital à recours limité admissibles à titre de FPUNV, série 1 (les « BRCRL ») d'un montant de 1 750 millions de dollars dont le recours de chaque billet se limite aux actifs détenus dans une fiducie consolidée par la Banque (la « fiducie à recours limité »). Les actifs de la fiducie à recours limité sont constitués des actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série 26 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV (« actions privilégiées de série 26 ») d'un montant de 1 750 millions de dollars, à un prix de 1 000 \$ l'action, qui ont été émises parallèlement à l'émission des BRCRL. Les actions privilégiées de série 26 sont éliminées des états financiers consolidés de la Banque.

Les BRCRL portent intérêt à un taux fixe de 3,6 % par année, payable semestriellement, jusqu'au 31 octobre 2026, qui par la suite sera rajusté tous les cinq ans pour correspondre au rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans alors en vigueur majoré de 2,747 %, jusqu'à leur échéance le 31 octobre 2081. La Banque peut racheter les BRCRL, en totalité ou en partie, pendant la période allant du 1^{er} octobre au 31 octobre, inclusivement, à compter de 2026 et chaque cinq ans par la suite, avec l'approbation préalable écrite du BSIF. Dans l'éventualité i) du non-paiement des intérêts après une date de paiement d'intérêts, ii) du non-paiement du prix de rachat dans le cas du rachat des BRCRL, iii) du non-paiement du principal majoré des intérêts courus et impayés à la date d'échéance des BRCRL, iv) d'un cas de défaillance aux termes des BRCRL, ou v) d'un événement déclencheur, le recours de chaque porteur de BRCRL se limitera à sa quote-part des actifs de la fiducie à recours limité. Un événement déclencheur est un événement où le BSIF estime que la Banque n'est plus viable ou dans le cadre duquel un gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial du Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux ou un soutien équivalent de celui-ci.

Les BRCRL, en raison du recours qu'ils comportent à l'égard des actions privilégiées de série 26, comprennent des dispositions standards relatives aux FPUNV, lesquelles sont nécessaires pour qu'ils soient admissibles à titre d'autres éléments de fonds propres de catégorie 1 conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. Les dispositions relatives aux FPUNV exigent que les instruments soient convertis en un nombre variable d'actions ordinaires si un événement déclencheur survient. À la survenance d'un tel événement, chaque action privilégiée de série 26 détenue dans la fiducie à recours limité sera automatiquement et immédiatement convertie en un nombre variable d'actions ordinaires qui seront remises aux porteurs de BRCRL en contrepartie du principal et des intérêts courus et impayés sur les BRCRL. Le nombre d'actions ordinaires émises sera déterminé en appliquant la formule de conversion énoncée dans les dispositions relatives aux actions privilégiées de série 26.

Les BRCRL sont des instruments hybrides comportant des composantes capitaux propres et passif puisque le versement d'intérêts et le remboursement du principal en trésorerie sont effectués au gré de la Banque. Le non-paiement des intérêts et du principal en trésorerie ne constitue pas un cas de défaillance, mais déclenche la remise des actions privilégiées de série 26. La composante passif a une valeur nominale et, par conséquent, le produit reçu à l'émission a été présenté dans les capitaux propres, et tout versement d'intérêts est comptabilisé à titre de distribution sur les autres instruments de capitaux propres.

Dispositions relatives aux FPUNV

Toutes les actions privilégiées de catégorie A comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, compte non tenu des actions privilégiées émises à l'égard des BRCRL, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 1,0 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'est déclaré ni à verser sur ces actions privilégiées au moment de la conversion.

Les BRCRL, en raison du recours qu'ils comportent à l'égard de leurs actions privilégiées respectives, comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Pour les BRCRL, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 350 millions d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'est déclaré ni à verser sur ces actions privilégiées au moment de la conversion.

Pour les billets et les débetures subordonnés admissibles comme FPUNV, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 3,2 milliards d'actions, en supposant qu'il n'y ait aucun intérêt couru ni impayé sur ces billets et débetures subordonnés. Les débetures subordonnées suivantes incluent des dispositions relatives aux FPUNV : débetures subordonnées à 3,589 % venant à échéance le 14 septembre 2028, débetures subordonnées à 3,224 % venant à échéance le 25 juillet 2029, débetures subordonnées à 3,105 % venant à échéance le 22 avril 2030, débetures subordonnées à 4,859 % venant à échéance le 4 mars 2031, débetures subordonnées à 3,625 % venant à échéance le 15 septembre 2031 et débetures subordonnées à 3,06 % venant à échéance le 26 janvier 2032. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité des résultats financiers en comptant sur l'équilibre entre les produits, les charges et la croissance des fonds propres implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la Banque pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans ses entreprises afin d'atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

Les entreprises de la Banque et ses activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'« Appétit pour le risque de l'entreprise », élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation actuel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit pour le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent l'entreprise à aucune perte individuelle importante; ne mettent pas la TD en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

La Banque juge qu'il est d'importance critique d'évaluer à intervalles réguliers le contexte dans lequel elle mène ses activités et de cerner les principaux risques et les risques émergents. Ces risques se définissent comme ceux qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque et sur lesquels les principaux responsables de la gestion du risque s'attardent du fait de l'ampleur possible ou du caractère immédiat de leur incidence.

Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent et prennent des mesures à leur égard, en plus d'en faire rapport chaque trimestre au comité du risque du conseil d'administration et au conseil d'administration. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2020 de la Banque. Pour des renseignements additionnels sur les facteurs de risque, consulter la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2020. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section « Gestion des risques » du rapport annuel 2020 de la Banque.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 31 juillet 2021.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaillance (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date de la défaillance d'un prêt et qui est évalué sans tenir compte des provisions relatives à une contrepartie particulière ou des radiations. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	TABLEAU 26 : EXPOSITIONS BRUTES AU RISQUE DE CRÉDIT – Approches standard et fondée sur les notations internes avancée (NI avancée)¹					
	31 juillet 2021			Aux 31 octobre 2020		
	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
Expositions de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	3 971 \$	425 810 \$	429 781 \$	3 594 \$	409 564 \$	413 158 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	150 283	150 283	–	153 820	153 820
Autres expositions de détail	3 296	88 175	91 471	3 135	88 185	91 320
Total – Expositions de détail	7 267	664 268	671 535	6 729	651 569	658 298
Expositions autres que de détail						
Entreprises	10 057	615 514	625 571	11 774	588 331	600 105
Emprunteurs souverains	1	483 260	483 261	1	528 598	528 599
Banques	573	137 166	137 739	446	149 117	149 563
Total – Expositions autres que de détail	10 631	1 235 940	1 246 571	12 221	1 266 046	1 278 267
Expositions brutes au risque de crédit	17 898 \$	1 900 208 \$	1 918 106 \$	18 950 \$	1 917 615 \$	1 936 565 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni de certains autres actifs pondérés en fonction des risques de crédit.

RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon les modèles internes et comprennent trois composantes : 1) la valeur à risque (VaR); 2) la VaR en contexte de crise; et 3) les exigences supplémentaires liées au risque (IRC). En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et d'autres mesures employées aux fins des fonds propres exposés au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

TABLEAU 27 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2021				31 octobre 2020				Aux
	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	
Actifs exposés au risque de marché									
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	167 543 \$	374 \$	167 169 \$	– \$	164 149 \$	435 \$	163 714 \$	– \$	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	147 438	138 034	9 404	–	148 318	143 381	4 937	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	9 252	–	9 252	–	8 548	–	8 548	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Dérivés	51 742	49 572	2 170	–	54 242	51 722	2 520	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	4 632	–	4 632	–	4 739	–	4 739	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	84 389	–	84 389	–	103 285	–	103 285	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	250 310	–	250 310	–	227 679	–	227 679	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	162 154	7 905	154 249	–	169 162	7 395	161 767	–	Risque de taux d'intérêt
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	719 220	–	719 220	–	717 523	–	717 523	–	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	19 298	–	19 298	–	14 941	–	14 941	–	Risque de taux d'intérêt
Participation dans Schwab	11 231	–	11 231	–	12 174	–	12 174	–	Risque actions
Autres actifs ²	2 354	–	2 354	–	2 277	–	2 277	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	73 530	–	–	73 530	88 828	–	–	88 828	
Total de l'actif	1 703 093	195 885	1 433 678	73 530	1 715 865	202 933	1 424 104	88 828	
Passifs exposés au risque de marché									
Dépôts détenus à des fins de transaction	29 445	29 271	174	–	19 177	18 089	1 088	–	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Dérivés	52 715	47 932	4 783	–	53 203	50 237	2 966	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	13 633	13 633	–	–	13 718	13 718	–	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	92 355	9	92 346	–	59 665	15	59 650	–	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	1 118 681	–	1 118 681	–	1 135 333	–	1 135 333	–	Risque de taux d'intérêt, risque de change
Acceptations	19 298	–	19 298	–	14 941	–	14 941	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	36 723	35 563	1 160	–	34 999	34 307	692	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	155 863	5 620	150 243	–	188 876	3 675	185 201	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	15 272	–	15 272	–	15 768	–	15 768	–	Risque de taux d'intérêt
Billets et débiteures subordonnés	11 303	–	11 303	–	11 477	–	11 477	–	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs ²	16 079	–	16 079	–	18 431	–	18 431	–	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	141 726	–	–	141 726	150 277	–	–	150 277	
Total du passif et des capitaux propres	1 703 093 \$	132 028 \$	1 429 339 \$	141 726 \$	1 715 865 \$	120 041 \$	1 445 547 \$	150 277 \$	

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

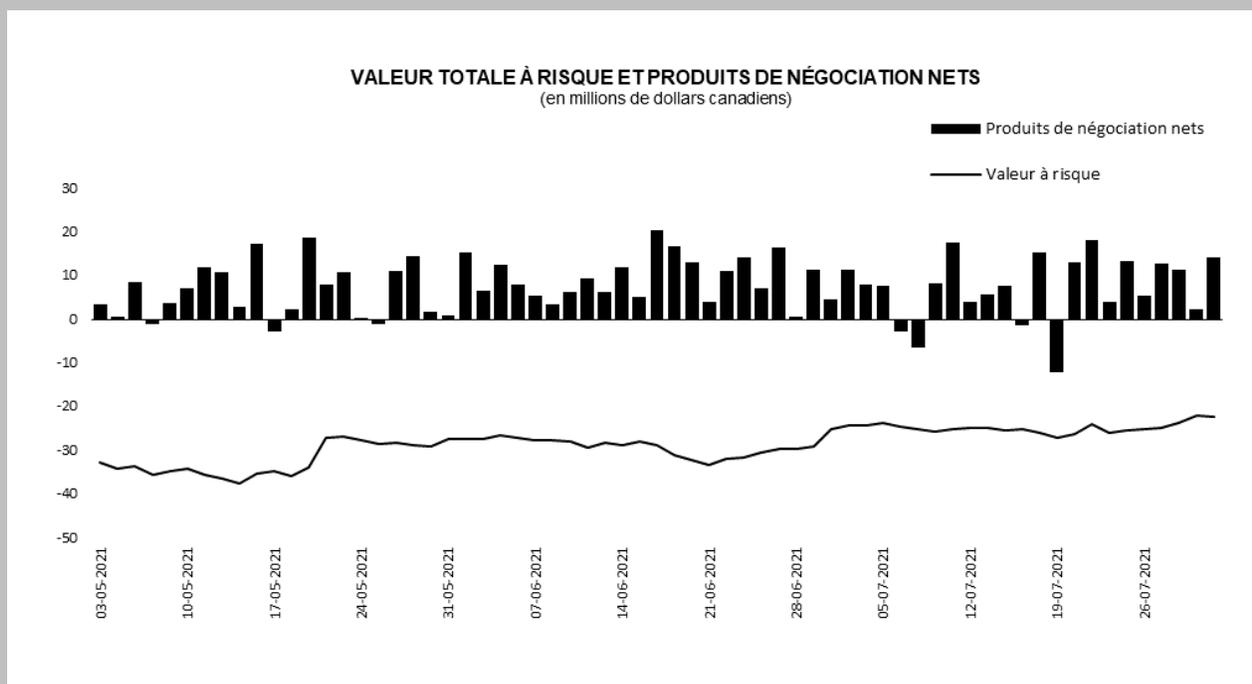
Calcul de la VaR

La TD calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance qui est associé à ses positions de négociation.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncrasique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncrasique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncrasique sur cinq ans. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente, à une date particulière, l'utilisation de la VaR quotidienne et les produits de négociation nets, présentés en équivalence fiscale, dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits de négociation nets comprennent les produits de négociation et les produits d'intérêts nets liés aux positions des portefeuilles de négociation de la Banque utilisés pour la gestion des fonds propres exposés au risque de marché. Le trimestre clos le 31 juillet 2021 a compté 7 jours de pertes de négociation et les produits de négociation nets ont été positifs pendant 89 % des jours de Bourse, ce qui reflète une activité de négociation normale. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donnés n'ont jamais dépassé la VaR.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et pour les fonds propres. Ces paramètres comprennent la VaR en contexte de crise, les IRC, le cadre de simulation de crise, ainsi que des limites fondées sur la sensibilité de divers facteurs de risque de marché.

Calcul de la VaR en contexte de crise

Outre la VaR, la Banque calcule aussi la VaR en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance en contexte de crise. La VaR en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La VaR en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la VaR liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncrasique propre à des titres de créance en contexte de crise. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de Bourse (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021, la VaR en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui inclut la période de crise de la COVID-19. La période de un an historique appropriée pour utiliser la VaR en contexte de crise est établie chaque trimestre. La VaR en contexte de crise fait partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Calcul des exigences supplémentaires liées au risque

Les IRC sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaillance. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La TD applique une simulation de Monte-Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les IRC, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Les IRC sont fondées sur l'hypothèse d'un « niveau de risque constant », qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. Les IRC font partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Le tableau qui suit présente les mesures du portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

TABLEAU 28 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE

(en millions de dollars canadiens)

					Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	31 juillet 2021	30 avril 2021	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Risque de taux d'intérêt	11,3 \$	12,5 \$	17,4 \$	9,2 \$	18,6 \$	24,2 \$	17,4 \$	19,3 \$
Risque d'écart de taux	7,1	8,2	9,6	6,7	19,4	47,9	17,3	35,2
Risque actions	7,1	9,0	12,5	7,1	10,2	23,9	9,8	13,9
Risque de change	0,8	1,4	2,7	0,5	2,0	4,0	2,1	4,4
Risque sur marchandises	5,9	3,5	6,0	1,9	4,8	5,0	4,9	3,3
Risque idiosyncratique propre à des titres de créance	16,9	24,4	34,2	16,9	31,1	53,4	28,8	34,2
Effet de diversification ¹	(26,8)	(30,2)	négl. ²	négl.	(51,7)	(91,2)	(48,0)	(64,0)
Valeur à risque totale (une journée)	22,3	28,8	37,4	21,9	34,4	67,2	32,3	46,3
Valeur à risque en contexte de crise (une journée)	34,1	38,4	41,3	34,1	35,0	65,5	35,6	62,3
Exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (une année)	338,7 \$	339,3 \$	407,8 \$	295,9 \$	363,0 \$	397,0 \$	353,0 \$	314,9 \$

¹ La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

La VaR moyenne a diminué par rapport à celle du trimestre précédent et à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait de la stabilisation des marchés et des modèles de la VaR relatifs à la COVID-19 qui étaient inférieurs à la fourchette de un an de la période historique de VaR. La VaR moyenne en contexte de crise a diminué par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison principalement de la stabilisation des écarts de taux et des marchés boursiers.

La diminution des IRC moyennes en regard de celles du trimestre précédent et de celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent découle de la stabilisation des chocs sur des écarts de taux observés au cours de la COVID-19 et des positions dans des obligations de sociétés et de gouvernements.

Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la VaR afin de s'assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la VaR. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les IRC doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de contrôles prudentiels ex post standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les IRC, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante à l'aide de certains points de référence par rapport aux résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

Risque de taux d'intérêt (autre que de négociation) structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel de la Banque découle des activités traditionnelles des services bancaires personnels et commerciaux et est en général le résultat de l'asymétrie entre les dates d'échéance et les dates de révision des taux des actifs et des passifs de la Banque. La mesure du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire n'inclut pas les expositions des Services bancaires de gros ni celles des activités d'assurance de la TD.

Les principales mesures utilisées pour évaluer ce risque sont la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et la sensibilité des produits d'intérêts nets.

La sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires permet de mesurer l'incidence d'un choc donné des taux d'intérêt sur la variation de la valeur actualisée nette des actifs, des passifs et de certains éléments hors bilan du portefeuille bancaire de la Banque. Elle reflète la mesure de l'incidence possible de la valeur actualisée sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires en l'absence d'un profil d'échéances présumé pour la gestion des capitaux propres de la Banque et ne tient pas compte des marges sur les produits.

La sensibilité des produits d'intérêts nets permet de mesurer la variation des produits d'intérêts nets sur une période de douze mois pour une variation donnée des taux d'intérêt à l'égard des actifs, des passifs et de certains autres éléments hors bilan du portefeuille bancaire en supposant un bilan stable au cours de la période.

La politique sur le risque de marché de la Banque établit les limites globales pour les mesures du risque de taux d'intérêt structurel. Ces limites sont revues à intervalles réguliers et approuvées par le comité du risque du conseil d'administration. Outre ces limites imposées par le conseil d'administration, le groupe Gestion du risque fixe des limites de risque au niveau des portefeuilles pour la gestion du risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation de la Banque. Les expositions par rapport à ces limites font l'objet de contrôles réguliers qui sont consignés, et tout dépassement de ces limites, le cas échéant, est signalé au comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et au comité du risque du conseil d'administration.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt sur les mesures de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la sensibilité des produits d'intérêts nets. Les taux plancher sont appliqués par devise à la diminution des taux de sorte que les taux utilisés n'excèdent pas les limites inférieures attendues, le plancher des devises les plus importantes étant fixé à -25 pdb.

TABLEAU 29 : SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL – MESURES

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2021						30 avril 2021		31 octobre 2020		Aux
	Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires			Sensibilité des produits d'intérêts nets ¹			Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Sensibilité des produits d'intérêts nets ¹	Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Sensibilité des produits d'intérêts nets	
	Canada	États-Unis	Total	Canada	États-Unis	Total	Total	Total	Total	Total	Total
Incidence avant impôt d'une :											
Augmentation de 100 pdb des taux	66 \$	(1 643) \$	(1 577) \$	1 087 \$	986 \$	2 073 \$	(1 510) \$	2 101 \$	(1 876) \$	1 926 \$	
Diminution de 100 pdb des taux	(133)	377	244	(744)	(390)	(1 134)	329	(927)	277	(872)	

¹ Représente l'exposition des produits d'intérêts nets au cours des douze mois suivant un choc immédiat et soutenu des taux d'intérêt.

Au 31 juillet 2021, une augmentation immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait eu une incidence négative de 1 577 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une augmentation de 67 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence positive de 2 073 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une diminution de 28 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait eu une incidence positive de 244 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une diminution de 85 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence négative de 1 134 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une augmentation de 207 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. L'augmentation du choc à la hausse de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires par rapport au trimestre précédent est principalement attribuable à une hausse de la sensibilité découlant des modalités de remboursement anticipé de prêts hypothécaires aux États-Unis. L'augmentation du choc à la baisse de la sensibilité des produits d'intérêts nets par rapport au trimestre précédent est surtout attribuable à la croissance des dépôts et à un choc réel plus important que prévu en raison de la hausse des taux à court terme, contrebalancés en partie par les activités de couverture menées par le groupe de la Trésorerie.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face aux obligations financières et de ne pas être en mesure de mobiliser des fonds ou de monétiser des actifs à des prix raisonnables en temps opportun. Les obligations financières peuvent découler de la sortie de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

La Banque maintient une approche prudente et disciplinée de gestion de son exposition éventuelle au risque de liquidité. La Banque cible un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combiné propres aux banques et à l'échelle du marché, et des réserves minimales selon les exigences réglementaires prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. D'après cette norme, les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de liquidité à court terme (LCR) d'au moins 100 % sauf en période de tensions financières et doivent maintenir un ratio de liquidité à long terme (NSFR) d'au moins 100 %. Le programme de financement de la Banque privilégie les dépôts comme principale source de financement tout en offrant la possibilité d'accéder rapidement aux diverses modalités et devises et divers types de financement des marchés du financement de gros, soit une approche conçue de façon à assurer une exposition faible à toute contraction soudaine de la capacité de financement de gros et à réduire les écarts structurels de liquidité. En outre, la Banque maintient un plan de financement d'urgence exhaustif afin d'être fin prête à la reprise par suite d'une éventuelle crise de liquidité. Les stratégies et les mesures de la Banque comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré, conçu de façon à assurer une exposition faible au risque de liquidité et la conformité aux exigences réglementaires.

RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres surveille le programme de gestion du risque de liquidité de la Banque. Ce programme veille à ce que des structures et des pratiques de gestion efficace soient en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le Forum général sur les liquidités, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, comprend des cadres supérieurs des groupes Gestion de la trésorerie et du bilan, Gestion du risque ainsi que du secteur Services bancaires de gros, et relève et surveille les risques de liquidité de la Banque. La gestion du risque de liquidité incombe au chef, Gestion de la trésorerie et du bilan, alors que la surveillance et la remise en question sont assurées par le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et, de manière indépendante, par Gestion du risque. Le comité du risque du conseil d'administration revoit régulièrement la situation de trésorerie de la Banque et approuve semestriellement le cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque et annuellement les politiques connexes.

La Banque a établi TDGUS en tant que société de portefeuille intermédiaire de la TD aux États-Unis ainsi qu'une unité d'exploitation combinée aux États-Unis (CUSO) qui comprend la société de portefeuille intermédiaire et le réseau des succursales et d'agences de la TD aux États-Unis. TDGUS et la CUSO sont toutes deux soumises aux exigences de liquidité imposées par les nouvelles normes prudentielles américaines, en plus d'être soumises au cadre de gestion de la liquidité de la TD.

L'appétit pour les risques de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion des risques de liquidité sont demeurés en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2020 de la Banque. Pour des renseignements complets sur les risques de liquidité, se reporter à la rubrique « Risque de liquidité » du rapport annuel 2020 de la Banque.

Actifs liquides

Les actifs liquides non grevés que la Banque détient pour répondre à ses obligations en matière de liquidité doivent être des titres de haute qualité que la Banque croit être rapidement convertissables en liquidités en contexte de crise, moyennant une perte minimale de la valeur marchande. La valeur de liquidité des actifs liquides non grevés tient compte de la capacité d'absorption du marché, des délais de règlement et d'autres restrictions connues qui limitent la vente des actifs ou leur cession en garantie possible. Dans l'ensemble, la Banque ne s'attend qu'à un rajustement à la baisse modeste des valeurs de marché compte tenu de la qualité élevée du crédit et de la liquidité démontrée de son portefeuille d'actifs liquides sous-jacent.

Les actifs détenus par la Banque pour répondre à ses obligations en matière de liquidité sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la Banque puisqu'ils servent de soutien aux passifs propres aux assurances et aux exigences de fonds propres.

TABLEAU 30 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE^{1, 2, 3}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux					
	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
31 juillet 2021						
Trésorerie et réserves des banques centrales	71 436 \$	– \$	71 436 \$	8 %	1 136 \$	70 300 \$
Obligations du gouvernement du Canada	31 457	83 321	114 778	14	76 442	38 336
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	25 018	4	25 022	3	2 307	22 715
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ⁴	27 465	22 997	50 462	6	33 328	17 134
Obligations de sociétés émettrices	7 064	3 657	10 721	1	2 856	7 865
Actions	15 576	3 533	19 109	2	10 806	8 303
Total (libellé en dollars canadiens)	178 016	113 512	291 528	34	126 875	164 653
Trésorerie et réserves des banques centrales	90 826	–	90 826	10	21	90 805
Obligations du gouvernement des États-Unis	79 860	45 556	125 416	15	41 762	83 654
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	70 335	3 871	74 206	9	14 499	59 707
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ⁴	62 748	65 700	128 448	15	63 006	65 442
Obligations de sociétés émettrices	75 471	2 662	78 133	9	9 007	69 126
Actions	38 831	32 955	71 786	8	35 243	36 543
Total (non libellé en dollars canadiens)	418 071	150 744	568 815	66	163 538	405 277
Total	596 087 \$	264 256 \$	860 343 \$	100 %	290 413 \$	569 930 \$
31 octobre 2020						
Trésorerie et réserves des banques centrales	94 640 \$	– \$	94 640 \$	11 %	1 689 \$	92 951 \$
Obligations du gouvernement du Canada	39 008	83 258	122 266	14	80 934	41 332
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	30 763	23	30 786	3	2 294	28 492
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ⁴	22 999	24 441	47 440	6	34 990	12 450
Obligations de sociétés émettrices	11 310	2 841	14 151	1	2 331	11 820
Actions	13 146	2 618	15 764	2	8 248	7 516
Total (libellé en dollars canadiens)	211 866	113 181	325 047	37	130 486	194 561
Trésorerie et réserves des banques centrales	69 183	–	69 183	8	51	69 132
Obligations du gouvernement des États-Unis	82 701	53 755	136 456	15	53 585	82 871
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	74 131	9 566	83 697	9	21 495	62 202
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ⁴	61 171	55 449	116 620	14	49 771	66 849
Obligations de sociétés émettrices	78 238	2 108	80 346	9	8 297	72 049
Actions	31 258	38 684	69 942	8	36 716	33 226
Total (non libellé en dollars canadiens)	396 682	159 562	556 244	63	169 915	386 329
Total	608 548 \$	272 743 \$	881 291 \$	100 %	300 401 \$	580 890 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.

³ Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribués.

⁴ Comprendent les titres de créance émis ou garantis par ces entités.

Des actifs liquides non grevés sont détenus par La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales canadiennes et étrangères ainsi que par les succursales canadiennes et à l'étranger et sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 31 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2021	31 octobre 2020
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	205 442 \$	230 369 \$
Filiales bancaires	347 527	334 308
Succursales à l'étranger	16 961	16 213
Total	569 930 \$	580 890 \$

La moyenne mensuelle des actifs liquides (compte non tenu de ceux détenus par les filiales d'assurances) de la Banque pour les trimestres clos les 31 juillet 2021 et 30 avril 2021 est présentée dans le tableau ci-après.

TABLEAU 32 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>					
	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
						31 juillet 2021
Trésorerie et réserves des banques centrales	70 292 \$	– \$	70 292 \$	9 %	937 \$	69 355 \$
Obligations du gouvernement du Canada	30 251	81 627	111 878	13	74 636	37 242
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	26 340	5	26 345	3	2 291	24 054
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	27 159	23 110	50 269	6	34 083	16 186
Obligations de sociétés émettrices	7 260	3 460	10 720	1	2 777	7 943
Actions	15 133	4 148	19 281	2	11 058	8 223
Total (libellé en dollars canadiens)	176 435	112 350	288 785	34	125 782	163 003
Trésorerie et réserves des banques centrales	106 008	–	106 008	12	21	105 987
Obligations du gouvernement des États-Unis	68 175	44 069	112 244	13	41 431	70 813
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	69 195	3 116	72 311	8	13 646	58 665
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	62 977	60 432	123 409	15	58 271	65 138
Obligations de sociétés émettrices	73 942	2 671	76 613	9	8 834	67 779
Actions	40 227	33 384	73 611	9	36 225	37 386
Total (non libellé en dollars canadiens)	420 524	143 672	564 196	66	158 428	405 768
Total	596 959 \$	256 022 \$	852 981 \$	100 %	284 210 \$	568 771 \$
						30 avril 2021
Trésorerie et réserves des banques centrales	84 761 \$	– \$	84 761 \$	10 %	1 194 \$	83 567 \$
Obligations du gouvernement du Canada	29 428	78 746	108 174	12	71 092	37 082
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	27 313	10	27 323	3	2 320	25 003
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	26 280	23 376	49 656	6	34 022	15 634
Obligations de sociétés émettrices	7 415	3 117	10 532	1	2 758	7 774
Actions	13 744	3 391	17 135	2	10 770	6 365
Total (libellé en dollars canadiens)	188 941	108 640	297 581	34	122 156	175 425
Trésorerie et réserves des banques centrales	121 520	–	121 520	14	22	121 498
Obligations du gouvernement des États-Unis	51 977	51 616	103 593	12	47 901	55 692
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	69 710	4 523	74 233	9	15 385	58 848
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	64 782	53 938	118 720	13	49 158	69 562
Obligations de sociétés émettrices	73 243	2 696	75 939	9	9 080	66 859
Actions	41 502	33 148	74 650	9	35 558	39 092
Total (non libellé en dollars canadiens)	422 734	145 921	568 655	66	157 104	411 551
Total	611 675 \$	254 561 \$	866 236 \$	100 %	279 260 \$	586 976 \$

¹ Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.

² Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribués.

³ Compréhent les titres de créance émis ou garantis par ces entités.

La moyenne des actifs liquides non grevés détenus par La Banque Toronto-Dominion et par diverses filiales canadiennes et étrangères (compte non tenu des filiales d'assurances) ainsi que par les succursales canadiennes et à l'étranger est présentée dans le tableau suivant :

	31 juillet 2021	30 avril 2021
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	202 251 \$	212 034 \$
Filiales bancaires	344 324	345 909
Succursales à l'étranger	22 196	29 033
Total	568 771 \$	586 976 \$

GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités courantes de la Banque, des actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage et participer à des systèmes de compensation et de règlement. Un sommaire des actifs grevés et non grevés (compte non tenu des actifs détenus par des filiales d'assurances) figure dans le tableau ci-dessous pour indiquer les actifs utilisés ou disponibles à des fins de financement éventuel.

	Total de l'actif		Grevés ²		Aux Non grevés		
	Actifs détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ³	Total de l'actif	Donnés en garantie ⁴	Autres ⁵	Disponibles comme garantie ⁶	Autres ⁷
							31 juillet 2021
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 817 \$	-	5 817 \$	176 \$	-	-	5 641 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	167 543	-	167 543	5 947	104	157 860	3 632
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres ⁸	496 021	352 479	848 500	354 376	12 769	451 438	29 917
Dérivés	51 742	-	51 742	-	-	-	51 742
Valeurs mobilières prises en pension ⁹	162 154	(162 154)	-	-	-	-	-
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts ¹⁰	719 220	(17 929)	701 291	40 503	47 709	61 796	551 283
Engagements de clients au titre d'acceptations	19 298	-	19 298	-	-	-	19 298
Autres actifs ¹¹	81 298	-	81 298	476	-	-	80 822
Total de l'actif	1 703 093 \$	172 396 \$	1 875 489 \$	401 478 \$	60 582 \$	671 094 \$	742 335 \$
							31 octobre 2020
Total de l'actif	1 715 865 \$	151 950 \$	1 867 815 \$	393 439 \$	74 188 \$	686 464 \$	713 724 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Le grèvement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la TD présente cet actif au bilan et hors bilan, aux fins de la présentation de cette information, l'actif présenté au bilan et hors bilan est classé comme grevé conformément à la pratique courante.

³ Actifs obtenus à titre de sûretés dans le cadre de transactions hors bilan, comme des prises en pension, des emprunts de valeurs mobilières, des prêts sur marge et d'autres activités de la clientèle.

⁴ Représentent les actifs qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les cessions temporaires de titres, la compensation et les paiements, et les transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été affectés en garantie afin de soutenir les activités de la Federal Home Loan Bank (FHLB).

⁵ Actifs qui soutiennent des activités de financement à long terme de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées.

⁶ Actifs qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de sûreté. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les titres de créance au coût amorti qui peuvent être cédés en garantie, quoique peu fréquemment cédés en pratique.

⁷ Actifs qui ne peuvent pas servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de sûreté dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme sûreté de programme de financement ou qui peuvent être cédés en garantie aux banques centrales (p. ex., les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*).

⁸ Les valeurs mobilières comprennent les prêts détenus à des fins de transaction, les valeurs mobilières, les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN et les autres actifs financiers désignés à la JVRN, les valeurs mobilières à la JVAERG et les titres de créance au coût amorti.

⁹ Les actifs présentés dans la catégorie « Actifs détenus par la Banque » représentent la valeur des prêts consentis et non la valeur de la garantie reçue. La valeur des prêts tirée des prises en pension est déduite de la catégorie « Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés » afin d'éviter de la compter en double avec les actifs au bilan.

¹⁰ La valeur des prêts relatifs aux activités de prêts sur marge et de la clientèle est soustraite de la catégorie « Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés » afin d'éviter de la compter en double avec les actifs au bilan.

¹¹ Les autres actifs comprennent la participation dans Schwab, le goodwill, les autres immobilisations incorporelles, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables, les actifs d'impôt différé, les montants à recevoir des courtiers et des clients et les autres actifs du bilan qui ne sont pas présentés dans les catégories ci-dessus.

SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre le scénario de « stress combiné critique », la Banque effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de scénarios différents. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD et d'événements de crise généralisés à l'ensemble des marchés, qui sont conçus pour tester l'incidence de facteurs de risque importants pour le profil de risque de la Banque. Les évaluations de la liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque.

La Banque a en place des plans de liquidité d'urgence pour l'ensemble de la Banque et pour les filiales qui exercent leurs activités dans les territoires étrangers (plans de liquidité d'urgence régionaux). Les plans de liquidité d'urgence de la Banque fournissent un cadre formel afin de gérer les situations de liquidité imprévues qui, par conséquent, fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Ce cadre décrit les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la gravité et la durée de la situation de liquidité et énumère les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Pour chaque mesure de sortie de crise, il fournit les principales mesures opérationnelles pour mettre en œuvre la mesure. Les plans de liquidité d'urgence régionaux énumèrent les mesures de sortie de crise visant à traiter les événements de crise particuliers à chaque région. Les mesures et la structure de gouvernance présentées dans les plans de liquidité d'urgence de la Banque sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit ont une incidence sur les coûts d'emprunt et la capacité à mobiliser des capitaux de la TD. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, accroître les obligations de fournir des sûretés, réduire l'accès aux marchés financiers et pourrait également nuire à la capacité de la Banque de conclure des transactions sur dérivés.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même que de facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 35 : NOTATIONS DE CRÉDIT¹

			<i>Au</i>
			31 juillet 2021
	Moody's	S&P	DBRS
Dépôts/contrepartie ²	Aa1	AA-	AA (haut)
Ancienne dette de premier rang ³	Aa2	AA-	AA (haut)
Dette de premier rang ⁴	A1	A	AA
Obligations sécurisées	Aaa	-	AAA
Titres de créance subordonnés	A2	A	AA (bas)
Titres de créance subordonnés – FPUNV	A2 (hyb)	A-	A
Actions privilégiées – FPUNV	Baa1 (hyb)	BBB	Pfd-2 (haut)
Billets avec remboursement de capital à recours limité – FPUNV	Baa1 (hyb)	BBB	A (bas)
Dette à court terme (dépôts)	P-1	A-1+	R-1 (haut)
Perspectives	Stable	Stable	Stable

¹ Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Les notations des filiales sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/renseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

² Représentent les notations des dépôts à long terme et la notation du risque de contrepartie attribuées par Moody's, la notation de crédit d'émetteur attribuée par S&P et la notation d'émetteur à long terme attribuée par DBRS.

³ Comprend a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours et la plupart des billets structurés.

⁴ Assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. La Banque détient des actifs liquides pour s'assurer qu'elle peut effectuer des paiements additionnels de sûreté qui seraient exigés par des contreparties en cas d'abaissement de trois crans des notations de l'ancienne dette de premier rang de la Banque. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées aux termes de contrats par les contreparties de dérivés de gré à gré à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

TABLEAU 36 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 juillet	30 avril
	2021	2021
Abaissement de un cran	203 \$	215 \$
Abaissement de deux crans	268	277
Abaissement de trois crans	996	1 089

¹ Les exigences de sûretés ci-dessus sont fondées sur l'annexe de soutien au crédit pour chaque contrepartie figurant au contrat de gré à gré et sur les notations de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation pertinentes.

RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME

Le LCR, mesure selon Bâle III, correspond au quotient de l'encours des HQLA non grevés sur les besoins de sorties nettes de trésorerie pour les 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité.

Sauf en période de tensions financières, la Banque doit maintenir un LCR de plus de 100 % selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le LCR de la Banque est calculé selon les paramètres des scénarios de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, y compris selon les critères d'admissibilité et la décote des HQLA, les taux de retrait des dépôts, et les autres taux de sorties et d'entrées de trésorerie prescrits par la ligne directrice. Les HQLA détenus par la Banque qui sont admissibles aux fins du calcul du LCR selon les normes de liquidité sont constitués essentiellement de réserves auprès de banques centrales, de titres émis ou garantis par des emprunteurs souverains et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

Le tableau ci-dessous présente la position quotidienne moyenne propre au LCR de la Banque aux dates indiquées.

TABLEAU 37 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN SELON BÂLE III¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos le</i>	
	31 juillet 2021	
	Valeur non pondérée totale (moyenne) ²	Valeur pondérée totale (moyenne) ³
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o. ⁴ \$	329 875 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	651 703 \$	79 300 \$
Dépôts stables ⁵	247 952	7 439
Dépôts moins stables	403 751	71 861
Financement de gros non garanti, dont :	336 026	158 487
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives ⁶	147 970	35 539
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	145 675	80 567
Dettes non garanties	42 381	42 381
Financement de gros garanti	s. o.	18 878
Exigences supplémentaires, dont :	259 405	73 745
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	47 778	27 202
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	7 002	7 002
Facilités de crédit et de liquidité	204 625	39 541
Autres obligations de financement contractuelles	16 198	10 601
Autres obligations de financement conditionnelles ⁷	576 279	9 531
Total des sorties de trésorerie	s. o. \$	350 542 \$
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis	191 763 \$	21 559 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	13 558	6 806
Autres entrées de trésorerie	56 660	56 660
Total des entrées de trésorerie	261 981 \$	85 025 \$
	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 juillet 2021	30 avril 2021
	Valeur ajustée totale	Valeur ajustée totale
Total des actifs liquides de haute qualité⁸	329 875 \$	353 363 \$
Total des sorties nettes de trésorerie⁹	265 517	275 315
Ratio de liquidité à court terme	124 %	128 %

¹ Le LCR pour le trimestre clos le 31 juillet 2021 représente la moyenne des 63 données quotidiennes du trimestre.

² Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

³ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie prescrits par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁴ Sans objet.

⁵ Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des petites et moyennes entreprises (PME) représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent un retrait très improbable.

⁶ Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

⁷ Compréhension des facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les fonds de placement monétaires à capital garanti, l'encours des titres de dette ayant une échéance supérieure à 30 jours et d'autres sorties contractuelles de trésorerie. En ce qui a trait à l'encours des titres de créance ayant une échéance supérieure à 30 jours, la TD n'a aucune obligation contractuelle de racheter l'encours de ces titres de créance de la TD et, par conséquent, un taux de sorties de trésorerie de 0 % a été appliqué conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁸ Le total des HQLA ajustés est présenté compte tenu de la décote des actifs et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les HQLA compte tenu de la décote sont plafonnés à 40 % pour le niveau 2 et à 15 % pour le niveau 2B).

⁹ Le total des sorties nettes de trésorerie ajustées est présenté compte tenu des taux des entrées et des sorties de trésorerie et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les entrées de trésorerie sont plafonnées à 75 % des sorties de trésorerie).

Le LCR moyen de la Banque de 124 % pour le trimestre clos le 31 juillet 2021 continue à satisfaire aux exigences réglementaires.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion des besoins de liquidités de l'organisation. Un bon nombre de ces actifs sont admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. La moyenne des HQLA de la Banque pour le trimestre clos le 31 juillet 2021 a été de 330 milliards de dollars (353 milliards de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2021), les actifs du niveau 1 représentant 86 % (87 % au 30 avril 2021). Les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services de détail aux États-Unis, conformément aux exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF afin de refléter les motifs de transfert de liquidités entre les Services de détail aux États-Unis et leurs sociétés affiliées en conformité avec les règlements de la Réserve fédérale des États-Unis. En excluant les HQLA excédentaires, le LCR des Services de détail aux États-Unis se trouve effectivement plafonné à 100 % avant la consolidation totale de la Banque.

Comme il est décrit à la rubrique « Mode de gestion du risque de liquidité de la TD » du rapport annuel 2020 de la Banque, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis pour l'excédent de 90 jours de la TD et la cible de réserves de fonds propres supérieures aux minimums réglementaires au moyen du LCR, du NSFR et des flux de trésorerie nets cumulatifs. Par conséquent, le total des HQLA est soumis à un rééquilibrage continu en fonction des besoins en liquidités projetés.

RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME

Le NSFR, mesure selon Bâle III, est calculé comme le ratio du montant total du financement stable disponible (FSD) sur le montant total de financement stable requis (FSR). La Banque doit maintenir un ratio NSFR égal ou supérieur à 100 % selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le montant de FSD de la Banque comprend les passifs et les instruments de fonds propres (y compris entre autres les dépôts et le financement de gros). Le montant de FSR de la Banque comprend les actifs et les activités hors bilan de la Banque et est fonction des caractéristiques de liquidité et du profil d'échéance de ces actifs.

TABLEAU 38 : RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Au				
	31 juillet 2021				
	Valeur non pondérée par durée résiduelle				
	Aucune échéance ¹	Moins de 6 mois	6 mois à moins de 1 an	Plus de 1 an	Valeur pondérée ²
Élément du financement stable disponible					
Fonds propres	97 243 \$	s. o. \$	s. o. \$	10 978 \$	108 221 \$
Fonds propres réglementaires	97 243	s. o.	s. o.	10 978	108 221
Autres instruments de fonds propres	s. o.	s. o.	s. o.	-	-
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	643 533	28 332	11 472	15 692	574 348
Dépôts stables ³	256 197	9 472	5 742	8 379	266 220
Dépôts moins stables	387 336	18 860	5 730	7 313	308 128
Financement de gros dont :	257 470	252 874	59 258	79 531	262 840
Dépôts opérationnels ⁴	136 358	1 815	-	-	69 086
Autre financement de gros	121 112	251 059	59 258	79 531	193 754
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants ⁵	-	1 147	2 342	20 872	-
Autres passifs dont :	48 487	s. o.	s. o.	62 192	2 332
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.	s. o.	s. o.	1 352	s. o.
Toutes les autres catégories de passifs et de capitaux propres non comprises dans les catégories ci-dessus	48 487	57 519	1 977	1 344	2 332
Total du financement stable disponible					947 741 \$
Élément du financement stable requis					
Total des HQLA aux fins du NSFR	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	50 598 \$
Dépôts détenus dans d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	-	-	-	-	-
Prêts et titres productifs	83 429	163 276	100 106	559 176	597 604
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	-	48 618	22 056	-	16 332
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs accordés à des institutions financières non garantis	111	38 377	3 727	3 339	9 416
Prêts productifs accordés à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et de petites entreprises, et prêts aux entités souveraines, banques centrales et entités du secteur public dont :	30 466	39 623	35 052	235 317	266 534
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II	s. o.	25 174	20 117	144	22 781
Prêts hypothécaires résidentiels productifs dont :	30 928	27 852	33 132	255 791	223 674
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II ⁶	30 928	27 852	33 132	255 791	223 674
Titres qui ne sont pas en défaut et ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	21 924	8 706	6 139	64 729	81 648
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants ⁵	-	1 233	2 579	20 550	-
Autres actifs dont :	59 068	s. o.	s. o.	87 949	80 246
Produits de base physiques, y compris l'or	11 544	s. o.	s. o.	s. o.	9 875
Actifs constituant la marge initiale des contrats dérivés contribuant au fonds de garantie de contrepartie centrale	s. o.	s. o.	s. o.	12 129	10 310
Actifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.	s. o.	s. o.	5 102	3 750
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR avant déduction de la marge de variation constituée	s. o.	s. o.	s. o.	14 811	741
Tous les autres actifs non inclus dans les catégories ci-dessus	47 524	49 909	1 150	4 848	55 570
Éléments hors bilan	s. o.	s. o.	s. o.	629 932	24 046
Total du financement stable requis					752 494 \$
Ratio de liquidité à long terme					126 %
					Au
					30 avril 2021
Total du financement stable disponible					959 453 \$
Total du financement stable requis					727 041 \$
Ratio de liquidité à long terme					132 %

¹ Les éléments présentés sous la catégorie « Aucune échéance » ne sont assortis d'aucune échéance précise. Cette catégorie regroupe notamment les fonds propres sans échéance, les dépôts sans échéance, les positions courtes, les positions à échéance ouverte, les actions qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA et les produits de base physiques.

² Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations aux fins du NSFR prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

³ Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des PME représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent les retraits très improbables.

⁴ Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

⁵ Certains éléments de l'actif et du passif réputés interdépendants par le BSIF, et à ce titre, leurs coefficients de FSR et de FSD sont ajustés à zéro. Les passifs interdépendants ne peuvent être échus pendant que l'actif demeure au bilan, ne peuvent servir à financer d'autres actifs tandis que le principal de l'actif ne peut servir qu'à rembourser le passif. Par conséquent, les seuls actifs et passifs interdépendants de la Banque qui sont admissibles à ce traitement sont les passifs découlant du Programme des Obligations hypothécaires du Canada et leurs actifs non grevés correspondants.

⁶ Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires.

Le NSFR de la Banque pour le trimestre clos le 31 juillet 2021 a été de 126 % (132 % pour le trimestre clos le 30 avril 2021) et satisfait aux exigences réglementaires. L'augmentation ou la diminution du NSFR d'un trimestre à l'autre reflète principalement la croissance (baisse) des dépôts, déduction faite de toute croissance (baisse) des prêts, les variations des niveaux de fonds propres, le financement de gros externe, les émissions et les échéances ainsi que les variations du profil des échéances du financement de gros.

FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément à la politique de gestion de la liquidité, laquelle exige que tous les actifs soient financés selon la durée appropriée et selon un profil de diversification prudent.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires personnels et des services bancaires commerciaux. Le tableau ci-dessous illustre l'importante réserve de dépôts personnels et commerciaux de la Banque et les comptes de passage de ses activités de gestion de patrimoine et de Schwab (collectivement les dépôts personnels et commerciaux) qui comptent pour plus de 75 % du financement total de la Banque.

TABLEAU 39 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2021	31 octobre 2020
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail au Canada	509 023 \$	471 543 \$
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail aux États-Unis	465 894	477 738
Total	974 917 \$	949 281 \$

FINANCEMENT DE GROS

La Banque a différents programmes actifs de financement de gros externe à terme (plus de un an) inscrits pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. De plus, la Banque recourt à du financement à terme sous forme de billets de premier rang, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, d'obligations hypothécaires du Canada et de billets adossés à des créances sur cartes de crédit (la Fiducie de cartes de crédit Evergreen). Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par type de financement. La Banque recourt à du financement à court terme (un an ou moins) au moyen de certificats de dépôt et du papier commercial.

Le tableau suivant présente les programmes de financement à terme inscrits de la Banque par région ainsi que le montant de financement de chacun.

Canada	États-Unis	Europe
Programme de titres de fiducie de capital (15 milliards de dollars)	Programme de titres de fiducie de capital et de créance inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (45 milliards de dollars américains)	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la United Kingdom Listing Authority (UKLA) (80 milliards de dollars)
Programme de billets à moyen terme de premier rang liés du Canada (4 milliards de dollars)		Programme de billets à moyen terme – marché européen inscrit à la UKLA (20 milliards de dollars américains)
Programme de titres adossés à des créances – lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II) (7 milliards de dollars)		

La Banque évalue régulièrement les occasions de diversification de son financement dans de nouveaux marchés et auprès de nouveaux investisseurs afin de gérer le risque de financement et les coûts. Le tableau ci-après présente la ventilation de la dette à terme de la Banque par monnaie et type de financement. Le financement à terme au 31 juillet 2021 s'élevait à 99,7 milliards de dollars (121,1 milliards de dollars au 31 octobre 2020).

À l'exception du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés, le financement fourni dans le cadre des différents programmes des banques centrales et d'autres programmes gouvernementaux n'est pas présenté dans le tableau 40 : Financement à long terme ni dans le tableau 41 : Financement de gros étant donné que le financement fourni aux dates indiquées l'est par voie d'opérations visant l'achat d'actifs et d'opérations de rachat.

TABLEAU 40 : FINANCEMENT À LONG TERME

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2021	31 octobre 2020
Financement à long terme par devise		
Dollar canadien	36 %	32 %
Dollar américain	36	40
Euro	20	20
Livre sterling	4	4
Autres	4	4
Total	100 %	100 %
Financement à long terme par type		
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	54 %	50 %
Obligations sécurisées	29	33
Titrisation de prêts hypothécaires ¹	15	13
Titres adossés à des créances mobilières à terme	2	4
Total	100 %	100 %

¹ La titrisation de prêts hypothécaires est présentée compte non tenu des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas trop dépendre de déposants particuliers comme source de financement. Qui plus est, elle limite la concentration des échéances à court terme du financement de gros afin de réduire le risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement aux 31 juillet 2021 et 31 octobre 2020.

TABLEAU 41 : FINANCEMENT DE GROS

(en millions de dollars canadiens)

								31 juillet 2021	31 octobre 2020	<i>Aux</i>
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Jusqu'à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total	
Dépôts effectués par des banques ¹	10 571 \$	2 489 \$	786 \$	1 527 \$	15 373 \$	74 \$	40 \$	15 487 \$	18 013 \$	
Billet de dépôt au porteur	120	149	21	210	500	–	–	500	1 595	
Certificats de dépôt	6 396	12 917	12 459	17 435	49 207	949	–	50 156	41 923	
Papier commercial	14 249	12 037	6 739	21 931	54 956	–	–	54 956	48 367	
Obligations sécurisées	–	3 936	2 616	5 758	12 310	8 053	9 229	29 592	40 537	
Titrisation de prêts hypothécaires	–	749	968	2 424	4 141	4 212	20 552	28 905	29 486	
Anciens billets à moyen terme non garantis de premier rang ²	–	915	2 255	3 789	6 959	8 939	2 266	18 164	35 925	
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ³	–	–	–	–	–	9 592	25 662	35 254	25 006	
Billets et débentures subordonnés ⁴	–	–	–	–	–	–	11 303	11 303	11 477	
Titres adossés à des créances mobilières à terme	–	667	–	–	667	1 157	–	1 824	4 171	
Divers ⁵	8 032	509	2 539	1 253	12 333	530	1 973	14 836	13 912	
Total	39 368 \$	34 368 \$	28 383 \$	54 327 \$	156 446 \$	33 506 \$	71 025 \$	260 977 \$	270 412 \$	
Dont :										
Garantis	– \$	5 352 \$	3 584 \$	8 182 \$	17 118 \$	13 424 \$	29 787 \$	60 329 \$	74 203 \$	
Non garantis	39 368	29 016	24 799	46 145	139 328	20 082	41 238	200 648	196 209	
Total	39 368 \$	34 368 \$	28 383 \$	54 327 \$	156 446 \$	33 506 \$	71 025 \$	260 977 \$	270 412 \$	

¹ Comprennent les dépôts à échéance déterminée auprès des banques.

² Comprennent a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours.

³ Comprennent la dette de premier rang qui est assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Excluent des billets structurés d'un montant de 1,5 milliard de dollars qui sont assujettis à une conversion au titre du régime de recapitalisation des banques (2,6 milliards de dollars au 31 octobre 2020).

⁴ Les billets et débentures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

⁵ Comprend des dépôts à échéance déterminée auprès d'institutions autres que des banques (non garantis) de 14,8 milliards de dollars (13,9 milliards de dollars au 31 octobre 2020).

À l'exclusion des activités de regroupement des prêts hypothécaires du secteur Services bancaires de gros, la Banque a émis pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2021 des titres adossés à des créances hypothécaires s'élevant respectivement à 0,4 milliard de dollars et 1,4 milliard de dollars (0,9 milliard de dollars et 3,0 milliards de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020), de même que d'autres titres adossés de néant (néant pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020). De plus, pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2021, la Banque a émis des billets à moyen terme non garantis s'élevant respectivement à 3,7 milliards de dollars et 13,7 milliards de dollars (respectivement 3,7 milliards de dollars et 7,5 milliards de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020). Le total des obligations sécurisées émises au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2021 a été de néant (respectivement néant et 4,4 milliards de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020).

FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ ET LE FINANCEMENT

En mars 2021, le BSIF a lancé une consultation publique sur la mise en œuvre à l'échelle nationale des exigences de Bâle III. Dans le cadre de ses travaux, le BSIF a également procédé à la révision de la ligne directrice sur les normes de liquidité. Les principaux changements proposés à cette ligne directrice visent le rehaussement de l'outil de suivi des flux de trésorerie nets cumulatifs afin d'améliorer la sensibilité au risque de la mesure. Ils comprennent la constatation des flux de trésorerie liés à la croissance prévue des actifs, l'inclusion d'éventualités pour les engagements de prêts non utilisés et la constatation de flux de trésorerie pour les charges nettes attendues. La période de consultation publique a pris fin en juin 2021 et le BSIF prévoit publier la règle définitive avant la date d'entrée en vigueur prévue en janvier 2023.

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de contrats de location simple et de location-financement, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les instruments étaient entièrement épuisés ou utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins futurs attendus en liquidités. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. La Banque s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts stables sans échéance (comptes chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme comme principale source de financement à long terme pour les actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque, y compris les prêts à terme aux particuliers et aux entreprises et la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables. La Banque accorde du financement à long terme d'après essentiellement la projection de croissance nette des actifs détenus à des fins autres que de transaction et a recours à du financement à court terme surtout pour financer des actifs détenus à des fins de transaction. La liquidité des actifs détenus à des fins de transaction quand ils sont soumis aux tensions des marchés est prise en compte pour déterminer l'échéance appropriée du financement.

TABLEAU 42 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 juillet 2021									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 817	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	5 817
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	165 405	335	104	-	-	-	-	-	1 699	167 543
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	1 745	7 343	3 328	2 736	3 788	10 963	25 452	22 804	69 279	147 438
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	62	-	16	750	1 523	1 016	3 101	1 803	981	9 252
Dérivés	4 897	7 494	4 702	3 509	2 183	6 033	10 711	12 213	-	51 742
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	406	122	423	155	111	484	1 271	1 660	-	4 632
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 767	4 341	8 677	11 449	3 203	4 842	21 057	24 518	4 535	84 389
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	2 440	5 119	6 495	6 649	4 899	20 951	77 714	126 045	(2)	250 310
Valeurs mobilières prises en pension ²	90 202	34 479	11 673	14 671	10 744	138	247	-	-	162 154
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	1 261	3 623	6 089	5 320	10 835	34 902	162 167	39 259	-	263 456
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	741	1 484	2 271	2 251	4 441	14 206	79 037	27 018	56 041	187 490
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	30 692	30 692
Entreprises et gouvernements	22 838	7 034	8 429	8 495	9 593	26 811	71 554	62 910	26 729	244 393
Total des prêts	24 840	12 141	16 789	16 066	24 869	75 919	312 758	129 187	113 462	726 031
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(6 811)	(6 811)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	24 840	12 141	16 789	16 066	24 869	75 919	312 758	129 187	106 651	719 220
Engagements de clients au titre d'acceptations	15 038	4 212	16	32	-	-	-	-	-	19 298
Participation dans Schwab	-	-	-	-	-	-	-	-	11 231	11 231
Goodwill ³	-	-	-	-	-	-	-	-	16 341	16 341
Autres immobilisations incorporelles ³	-	-	-	-	-	-	-	-	2 140	2 140
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ³	-	2	2	2	5	19	336	3 894	4 993	9 253
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	2 036	2 036
Montants à recevoir des courtiers et des clients	23 262	-	-	-	-	-	-	-	-	23 262
Autres actifs	3 107	997	602	1 830	405	81	135	65	9 813	17 035
Total de l'actif	338 988	\$ 76 585	\$ 52 827	\$ 57 849	\$ 51 730	\$ 120 446	\$ 452 782	\$ 322 189	\$ 229 697	\$ 1 703 093
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	3 061	\$ 5 405	\$ 7 352	\$ 2 886	\$ 3 247	\$ 2 652	\$ 3 627	\$ 1 215	\$ -	\$ 29 445
Dérivés	4 865	6 307	4 773	2 889	2 365	6 328	11 287	13 901	-	52 715
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	344	628	1 022	510	2 197	6 208	2 724	-	13 633
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	21 013	18 734	14 110	16 773	20 733	980	3	9	-	92 355
Dépôts ^{4, 5}										
Particuliers	7 334	10 176	9 192	8 810	7 317	9 277	7 339	29	567 064	626 538
Banques	9 666	1 040	486	103	74	2	2	4	14 261	25 638
Entreprises et gouvernements	16 430	15 261	9 159	7 255	5 524	27 079	35 468	3 970	346 359	466 505
Total des dépôts	33 430	26 477	18 837	16 168	12 915	36 358	42 809	4 003	927 684	1 118 681
Acceptations	15 038	4 212	16	32	-	-	-	-	-	19 298
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	697	1 659	1 204	650	749	3 524	13 238	13 214	1 788	36 723
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension ²	119 070	26 321	5 653	3 238	1 553	24	4	-	-	155 863
Passifs de titrisation au coût amorti	-	405	341	418	473	2 016	8 364	3 255	-	15 272
Montants à payer aux courtiers et aux clients	23 866	-	-	-	-	-	-	-	-	23 866
Passifs liés aux assurances	164	283	420	420	441	989	1 710	937	2 371	7 735
Autres passifs	7 205	2 214	2 027	588	253	2 001	965	4 979	6 065	26 297
Billets et débiteurs subordonnés	-	-	-	-	-	-	200	11 103	-	11 303
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	99 907	99 907
Total du passif et des capitaux propres	228 409	\$ 92 361	\$ 55 361	\$ 45 084	\$ 43 239	\$ 57 069	\$ 88 415	\$ 55 340	\$ 1 037 815	\$ 1 703 093
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{6, 7}	13 666	\$ 20 691	\$ 20 224	\$ 19 422	\$ 19 861	\$ 39 435	\$ 113 451	\$ 3 750	\$ 1 338	\$ 251 838
Autres engagements ⁸	67	149	239	144	246	604	864	888	-	3 201
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	-	2 180	1 916	20	-	-	-	-	-	4 116
Total des engagements hors bilan	13 733	\$ 23 020	\$ 22 379	\$ 19 586	\$ 20 107	\$ 40 039	\$ 114 315	\$ 4 638	\$ 1 338	\$ 259 155

¹ Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».

³ Certains actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

⁴ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».

⁵ Comprennent 30 milliards de dollars d'obligations sécurisées, dont une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 à 3 mois », une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 3 à 6 mois », une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 6 à 9 mois », une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 9 mois à 1 an », une tranche de 8 milliards de dollars comporte une durée contractuelle de « plus de 1 an à 2 ans », une tranche de 7 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 à 5 ans » et une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 5 ans ».

⁶ Comprennent 312 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

⁷ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

⁸ Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.

TABLEAU 42 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 octobre 2020									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	6 437	\$ 8	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	6 445
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	161 326	656	-	-	-	-	-	-	2 167	164 149
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	4 363	6 920	7 866	6 913	3 867	9 732	23 624	27 554	57 479	148 318
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	80	-	600	2 271	69	1 430	1 425	1 879	794	8 548
Dérivés	5 299	7 167	4 554	2 810	2 525	6 314	10 004	15 569	-	54 242
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	820	183	631	234	107	930	1 253	581	-	4 739
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2 501	2 799	8 490	6 101	4 886	25 305	23 667	26 957	2 579	103 285
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	6 444	23 449	16 052	5 855	5 498	12 386	62 145	95 852	(2)	227 679
Valeurs mobilières prises en pension ²	98 721	30 246	23 879	11 776	4 204	29	307	-	-	169 162
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	472	2 845	7 286	9 994	10 481	38 182	138 912	44 047	-	252 219
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	706	1 423	3 437	3 941	3 893	14 594	68 961	28 038	60 467	185 460
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	32 334	32 334
Entreprises et gouvernements	27 193	4 938	8 973	11 653	8 672	35 439	70 478	65 144	23 309	255 799
Total des prêts	28 371	9 206	19 696	25 588	23 046	88 215	278 351	137 229	116 110	725 812
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(8 289)	(8 289)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	28 371	9 206	19 696	25 588	23 046	88 215	278 351	137 229	107 821	717 523
Engagements de clients au titre d'acceptations	12 699	2 036	204	2	-	-	-	-	-	14 941
Participation dans Schwab	-	-	-	-	-	-	-	-	12 174	12 174
Goodwill ³	-	-	-	-	-	-	-	-	17 148	17 148
Autres immobilisations incorporelles ³	-	-	-	-	-	-	-	-	2 125	2 125
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ^{3,4}	-	1	6	91	9	29	299	4 384	5 317	10 136
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	2 444	2 444
Montants à recevoir des courtiers et des clients	33 951	-	-	-	-	-	-	-	-	33 951
Autres actifs	3 521	1 060	643	2 783	470	150	125	171	9 933	18 856
Total de l'actif	364 533	\$ 83 731	\$ 82 621	\$ 64 424	\$ 44 681	\$ 144 520	\$ 401 200	\$ 310 176	\$ 219 979	\$ 1 715 865
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	1 802	\$ 2 429	\$ 2 065	\$ 3 057	\$ 1 639	\$ 3 510	\$ 3 455	\$ 1 220	\$ -	19 177
Dérivés	4 718	6 783	3 997	1 917	2 012	5 438	11 084	17 254	-	53 203
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	608	243	652	345	2 495	6 706	2 669	-	13 718
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	18 654	7 290	12 563	15 892	5 251	-	4	11	-	59 665
Dépôts ^{5, 6}										
Particuliers	6 240	8 996	9 139	9 550	7 288	10 095	7 923	37	565 932	625 200
Banques	12 870	1 592	313	56	28	-	4	5	14 101	28 969
Entreprises et gouvernements	25 387	24 703	24 841	15 274	7 214	14 378	52 852	3 386	313 129	481 164
Total des dépôts	44 497	35 291	34 293	24 880	14 530	24 473	60 779	3 428	893 162	1 135 333
Acceptations	12 699	2 036	204	2	-	-	-	-	-	14 941
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	698	1 095	993	823	707	4 888	9 789	14 986	1 020	34 999
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension ²	122 433	23 944	30 879	1 791	4 952	4 873	4	-	-	188 876
Passifs de titrisation au coût amorti	-	1 055	221	422	404	1 642	8 799	3 225	-	15 768
Montants à payer aux courtiers et aux clients	35 143	-	-	-	-	-	-	-	-	35 143
Passifs liés aux assurances	306	350	382	316	305	963	1 676	1 033	2 259	7 590
Autres passifs ⁴	7 672	3 630	1 744	701	1 048	1 304	1 402	5 633	7 342	30 476
Billets et débentures subordonnés	-	-	-	-	-	-	200	11 277	-	11 477
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	95 499	95 499
Total du passif et des capitaux propres	248 622	\$ 84 511	\$ 87 584	\$ 50 453	\$ 31 193	\$ 49 586	\$ 103 898	\$ 60 736	\$ 999 282	\$ 1 715 865
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{7, 8}	19 568	\$ 23 526	\$ 25 918	\$ 20 089	\$ 14 289	\$ 43 760	\$ 107 951	\$ 4 343	\$ 1 309	260 753
Autres engagements ⁹	77	169	183	188	165	657	875	553	-	2 867
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	903	342	1 367	227	408	-	-	-	-	3 247
Total des engagements hors bilan	20 548	\$ 24 037	\$ 27 468	\$ 20 504	\$ 14 862	\$ 44 417	\$ 108 826	\$ 4 896	\$ 1 309	\$ 266 867

¹ Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».

³ Certains actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

⁴ Par suite de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), les actifs au titre de droits d'utilisation comptabilisés sont inclus au poste Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables et les obligations locatives comptabilisées sont incluses au poste Autres passifs.

⁵ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».

⁶ Comprennent 41 milliards de dollars d'obligations sécurisées, dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 à 3 mois », une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 3 à 6 mois », une tranche de 5 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 6 à 9 mois », une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle de « plus de 9 mois à 1 an », une tranche de 9 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans », une tranche de 16 milliards de dollars comporte une durée contractuelle de « plus de 2 à 5 ans » et une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 5 ans ».

⁷ Comprennent 290 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

⁸ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

⁹ Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.

TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut des opérations de titrisation et des arrangements hors bilan. La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Pour obtenir plus de renseignements, voir la section « Titrisation et arrangements hors bilan », la note 9 intitulée « Transferts d'actifs financiers » et la note 10 intitulée « Entités structurées » du rapport annuel 2020 de la Banque ainsi que la rubrique « Transferts d'actifs financiers admissibles à la décomptabilisation » de la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2021 de la Banque. Aucun changement important n'a été apporté aux opérations de titrisation et aux arrangements hors bilan de la Banque au cours du trimestre clos le 31 juillet 2021.

Titrisation d'actifs initiés par la Banque

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit, et des prêts aux entreprises et aux gouvernements pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan.

Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque titre les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire d'entités structurées importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités structurées. Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés en totalité selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts hypothécaires résidentiels, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés.

Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers

La Banque titre des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers par l'intermédiaire d'une entité structurée consolidée. La Banque consolide les entités structurées puisqu'elles servent de véhicules de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques des entités structurées et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités structurées.

Prêts sur cartes de crédit

La Banque titre des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité structurée. La Banque consolide les entités structurées puisqu'elles servent de véhicules de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques des entités structurées et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités structurées.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

La Banque titre les prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités structurées importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités structurées. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés du bilan de la Banque selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait de droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts hypothécaires étant tous assurés par un gouvernement.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

Entités ad hoc importantes non consolidées

La Banque titre des actifs initiés par des tiers par l'entremise d'entités structurées soutenues par la Banque, y compris par l'entremise de ses conduits multicédants canadiens qu'elle ne consolide pas. Ces conduits multicédants canadiens titrisent des actifs initiés par des tiers canadiens. La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Au 31 juillet 2021, l'exposition éventuelle maximale de perte que courait la TD en raison des participations qu'elle avait dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 9,3 milliards de dollars (10,9 milliards de dollars au 31 octobre 2020). De plus, au 31 juillet 2021, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité de 4,1 milliards de dollars (3,2 milliards de dollars au 31 octobre 2020) à l'égard de papier commercial adossé à des actifs qui pourraient être utilisées plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques.

Exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers

La Banque avait une exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers en raison de facilités de liquidité consenties et d'engagements de financement qui s'établissaient à 3,5 milliards de dollars au 31 juillet 2021 (4,0 milliards de dollars au 31 octobre 2020). Les actifs compris dans ces conduits se composent de billets individuels adossés à des créances sur prêts-auto, de créances sur cartes de crédit, de créances sur titre du matériel et de créances clients. Les expositions au bilan à des conduits soutenus par des tiers sont incluses dans les états financiers.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2021 et des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2021 de la Banque et des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque.

JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification des normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique.

Dépréciation – modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'application d'estimations et l'exercice de jugement dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. En raison de la COVID-19, le degré d'incertitude est plus élevé quand vient le temps d'établir des informations prospectives raisonnables et justifiables qui serviront à déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante et à évaluer les pertes de crédit attendues. Au cours du deuxième trimestre de 2020, la Banque a mis en place des programmes d'allègement qui permettaient aux emprunteurs de reporter temporairement le paiement du principal ou des intérêts, ou des deux, sur leurs prêts, et soutient différents programmes d'aide gouvernementale qui réduisent l'exposition de la Banque aux pertes attendues. En vertu de ces programmes visant les prêts de détail et les prêts autres que de détail, et nonobstant toute autre variation du risque de crédit, la participation à un programme de report de paiements n'équivaut pas, en soi, à un événement déclenchant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (ce qui entraînerait une migration vers une autre étape) ni ne se traduit par un nombre supplémentaire de jours en souffrance ou en retard. Depuis le deuxième trimestre de 2020, les variables macroéconomiques pour le scénario pessimiste ont été tirées d'analyses de scénarios plausibles à l'égard des répercussions de la COVID-19, faute de données historiques comparables pour un choc de cette nature. À compter du premier trimestre de 2021, le scénario optimiste est fondé sur des analyses de scénarios plausibles tenant compte d'une reprise plus rapide après le choc causé par la COVID-19. Pour plus de renseignements sur les variables macroéconomiques utilisées dans les scénarios macroéconomiques prospectifs, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2021 de la Banque.

La direction exercera un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture en tenant compte des informations raisonnables et justifiables qui ne sont pas déjà comprises dans les modèles quantitatifs. Le contexte actuel peut évoluer rapidement et dans la mesure où certaines répercussions de la COVID-19 ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires accrus ont été appliqués. Ces ajustements comprennent les notes de crédit de l'emprunteur, les répercussions de la COVID-19 propres à l'industrie et à la région, les initiatives de soutien aux paiements offertes par la Banque et les gouvernements et le maintien de la paralysie de l'économie, dont les effets ne sont pas encore totalement reflétés dans les modèles quantitatifs. La Banque a effectué des évaluations qualitatives supplémentaires au niveau du portefeuille et des prêts pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

Les nouvelles normes et modifications de méthodes comptables ci-après ont été adoptées par la Banque le 1^{er} novembre 2020.

Réforme des taux interbancaires offerts et incidence sur l'information financière

Divers taux d'intérêt et autres taux qui sont présumés être des « taux de référence », y compris les taux interbancaires offerts, étaient et continuent d'être assujettis aux lignes directrices réglementaires internationales et aux propositions de réforme. Par suite de l'annonce en juillet 2017 de la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni selon laquelle elle cessera d'obliger les banques à soumettre leurs taux pour le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) après décembre 2021 et de l'annonce en mars 2021 de la ICE Benchmark Administration (IBA) selon laquelle elle abandonnera la publication i) du LIBOR en livre sterling (toutes les échéances), du LIBOR en euro (toutes les échéances), du LIBOR en franc suisse (toutes les échéances), du LIBOR en yen japonais (toutes les échéances) et du LIBOR en dollar américain (pour les échéances à une semaine et à deux mois) après le 31 décembre 2021; et ii) du LIBOR en dollar américain (pour les échéances à un jour, à un mois, à trois mois, à six mois et à douze mois) après le 30 juin 2023, les travaux visant à faire la transition des taux interbancaires offerts vers des taux de référence alternatifs se poursuivent dans différents territoires. La transition à l'échelle mondiale des taux interbancaires offerts vers des taux de référence alternatifs pose des défis et présente des risques qui pourraient nuire à la Banque, à ses clients et à l'industrie des services financiers. Le remplacement des taux interbancaires offerts ou d'autres taux de référence pourrait donner lieu à un déséquilibre des marchés et à des rendements financiers différents de ceux prévus pour certaines transactions existantes, exiger de nouvelles stratégies de couverture, avoir une incidence sur la planification et la gestion des fonds propres et de la liquidité de la Banque ou nuire autrement aux intervenants du marché. De plus, toute incidence négative sur la valeur et le rendement des instruments et des contrats existants touchant les clients de la Banque pourrait se traduire par un risque accru de litiges, d'interventions réglementaires et d'une possible atteinte à la réputation.

Pour gérer le passage aux taux de référence alternatifs, la Banque a mis en place une initiative à l'échelle des fonctions de l'entreprise, supervisée par le conseil d'administration, et des flux de travail affectés à l'initiative pour évaluer les principaux secteurs touchés et atténuer l'incidence sur ses produits, ses services, ses systèmes, ses documents, ses processus, ses modèles, sa planification du financement et de la liquidité, ses cadres de gestion des risques et son information financière dans le but de la gérer au moyen de mesures d'atténuation appropriées. La Banque est aussi un membre actif d'associations sectorielles et intègre les meilleures pratiques des groupes de travail de ces associations ainsi que celles des organismes de réglementation dans son plan de transition, comme inclure des libellés de remplacement appropriés dans les contrats, rendre disponibles de nouveaux produits utilisant des taux de référence alternatifs, mettre fin à l'émission d'instruments financiers fondés sur le taux interbancaire offert et assurer la préparation opérationnelle globale.

Le plan de transition de la Banque progresse bien et les faits nouveaux sur le marché sont pris en compte à mesure qu'ils surviennent. De plus amples renseignements sur certains faits nouveaux sur le marché sont présentés ci-dessous :

- Pour soutenir la transition des anciens contrats dérivés, le courtier en swaps inscrit de la Banque et quatre autres sociétés affiliées de la Banque ont adhéré au International Swaps and Derivatives Association IBOR Fallbacks Protocol (protocole ISDA). Le protocole ISDA, qui est entré en vigueur le 25 janvier 2021, offre un mécanisme de transition efficace pour les contreparties qui y ont adhéré d'un commun accord afin d'incorporer des taux de substitution prescrits dans les anciens contrats dérivés.
- En plus de la confirmation par l'IBA du calendrier de cessation du LIBOR, la Chambre de compensation de Londres et le Chicago Mercantile Exchange (CME) Group ont établi un processus avec les intervenants du marché permettant de convertir les swaps indexés au LIBOR en cours en des contrats standardisés du marché indexés à un taux de référence alternatif.
- En juillet 2021, l'Alternative Reference Rates Committee a officiellement recommandé les taux à terme prospectifs fondés sur le Secured Overnight Financing Rate (SOFR) du CME Group, après qu'un changement important ait été apporté aux conventions de négociations entre courtiers le 26 juillet 2021 aux termes de l'initiative SOFR First.

En raison de la décision prise par les organismes de réglementation internationaux visant à faire la transition des taux interbancaires offerts aux taux de référence alternatifs, l'IASB a entrepris des activités de normalisation à l'égard de questions de comptabilisation de la réforme des taux interbancaires offerts en deux phases. La Banque a adopté les modifications applicables au quatrième trimestre de 2019 du document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence – Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7* (Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 1) publié par l'IASB le 26 septembre 2019. Le 27 août 2020, l'IASB a publié le document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 – Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16* (Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2). Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. L'application anticipée est permise. Aucun ajustement lié à la transition n'a été nécessaire par suite de l'adoption anticipée par la Banque de ces modifications le 1^{er} novembre 2020.

La Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 porte sur les questions touchant l'information financière lorsque des changements sont apportés aux flux de trésorerie contractuels des instruments financiers ou aux relations de couverture découlant de la réforme des taux interbancaires offerts. Les modifications permettent que la modification aux actifs financiers, passifs financiers et obligations locatives du preneur requise en conséquence directe de la réforme des taux interbancaires offerts et apportée selon une base économiquement équivalente soit comptabilisée en révisant de façon prospective le taux d'intérêt effectif. Si la

modification ne respecte pas les dispositions relatives à la mesure de simplification, les dispositions des IFRS en vigueur doivent être appliquées. Des allègements sont également prévus à l'égard des relations de comptabilité de couverture d'une entité dans le cas où des changements aux éléments couverts et aux instruments de couverture découlent de la réforme des taux interbancaires offerts. Les modifications permettent aux entités de modifier la désignation formelle d'une relation de couverture et de mettre à jour la documentation relative à celle-ci afin de refléter ces changements sans mettre fin à la relation de couverture ou sans avoir à désigner une nouvelle relation de couverture. Les changements permis comprennent la redéfinition du risque couvert en fonction d'un taux de référence alternatif (spécifié contractuellement ou non), la modification de la description de l'élément couvert et de l'instrument de couverture pour refléter le taux de référence alternatif et la modification de la description de la méthode d'appréciation de l'efficacité de la couverture par l'entité. Les relations de couverture qui entrent dans le champ d'application de la Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 sont les mêmes que celles qui entrent dans le champ d'application de la Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 1. La Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 a également modifié IFRS 7, ajoutant des obligations accrues d'informations qualitatives et quantitatives à fournir sur les risques découlant de la réforme des taux interbancaires offerts, la façon dont l'entité gère ces risques, son degré d'avancement dans la réalisation du passage aux taux de référence alternatifs et la manière dont elle gère ce passage.

Relations de couverture

Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur de la Banque consistent essentiellement en des swaps de taux d'intérêt utilisés comme protection contre les variations de la juste valeur des instruments financiers à taux fixe amenées par des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Les variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et admissibles comme instruments de couverture de juste valeur sont comptabilisées comme des produits d'intérêts nets dans l'état du résultat consolidé intermédiaire, de même que les variations de la juste valeur des actifs, des passifs ou d'un groupe mixte composé des deux, attribuables au risque couvert. Les variations de juste valeur qui se rapportent à la partie inefficace de la relation de couverture sont immédiatement comptabilisées dans les produits autres que d'intérêts.

Le rajustement cumulé de la valeur comptable de l'élément couvert (l'ajustement au montant de base) est amorti dans les produits d'intérêts nets à l'état du résultat consolidé intermédiaire d'après un taux d'intérêt effectif recalculé sur la durée de vie restante prévue de l'élément couvert, l'amortissement commençant au plus tard lorsque l'élément couvert cesse d'être ajusté pour prendre en compte les variations de sa juste valeur attribuables au risque couvert. Si l'élément couvert a été décomptabilisé, l'ajustement au montant de base sera immédiatement constaté selon le cas dans les produits d'intérêts nets ou les produits autres que d'intérêts à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Le 1^{er} novembre 2020, la Banque a changé sa méthode comptable de façon rétrospective pour la présentation des variations de la juste valeur des instruments de couverture désignés dans certaines relations de couverture de juste valeur, en reclassant dans les produits d'intérêts nets et hors des produits autres que d'intérêts la tranche exclue de la désignation aux fins de la comptabilité de couverture. Par suite de ce reclassement, les variations de la juste valeur de l'élément couvert et de l'instrument de couverture connexe (à l'exclusion de l'inefficacité de couverture) sont présentées aux mêmes postes dans l'état du résultat consolidé intermédiaire. Afin de rendre conforme les montants comparatifs des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020 à la présentation adoptée pour la période considérée, la Banque a reclassé dans les produits d'intérêts nets et hors des produits autres que d'intérêts des pertes respectivement de 382 millions de dollars et 774 millions de dollars dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Les modifications fournissent des indications supplémentaires sur la définition d'une entreprise qui permettent de déterminer si une acquisition constitue une acquisition d'entreprise ou d'un groupe d'actifs. Un acquéreur comptabilise un goodwill uniquement lorsqu'il acquiert une entreprise et non lorsqu'il acquiert un groupe d'actifs. L'adoption prospective de ces modifications le 1^{er} novembre 2020 n'a eu aucune incidence importante sur la Banque.

Cadre conceptuel de l'information financière révisé

En mars 2018, l'IASB a publié le Cadre conceptuel de l'information financière révisé (le cadre conceptuel révisé), qui propose un ensemble de concepts en vue d'aider l'IASB à élaborer des normes et les préparateurs à appliquer des méthodes comptables cohérentes en l'absence d'une norme comptable précise. Ce cadre n'est pas une norme comptable et n'a pas préséance sur les dispositions contenues dans d'autres normes IFRS. Le cadre conceptuel révisé stipule que l'information financière doit être pertinente et donner une image fidèle de ce qu'elle doit représenter pour être utile, propose des définitions et des critères de comptabilisation révisés des actifs et des passifs et confirme que les différentes bases d'évaluation sont utiles et permises. L'adoption prospective du cadre conceptuel révisé le 1^{er} novembre 2020 n'a eu aucune incidence importante sur la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODE COMPTABLES FUTURES

La norme suivante a été publiée, mais n'était pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de cette norme sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera la norme lorsqu'elle entrera en vigueur.

Contrats d'assurance

L'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. Les contrats d'assurance sont divisés en groupes et ces groupes sont évalués à la valeur actualisée, ajustée en fonction du risque, des flux de trésorerie liés à l'exécution des contrats. Les produits sont comptabilisés à mesure que les services prévus aux contrats d'assurance sont fournis au cours de la période de couverture. Les pertes sont comptabilisées immédiatement si le groupe de contrats devait être déficitaire.

La norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, soit le 1^{er} novembre 2023 pour la Banque. Selon le préavis connexe publié par le BSIF, l'adoption anticipée de la norme n'est pas permise. La norme sera appliquée de façon rétrospective avec retraitement des montants comparatifs, sauf si ce retraitement est impraticable.

L'adoption d'IFRS 17 représente une mesure importante prise par la Banque et est soutenue par une solide structure de gouvernance. Le comité directeur de la direction rassemble des représentants du secteur Assurance, des fonctions Finances, Actuariat, Risque, Technologie et des équipes de gestion de projet. Le conseil d'administration, le comité de risque et le comité d'audit de TD Assurance sont également informés de la progression du projet par la communication de mises à jour.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(aux dates indiquées et en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2021	31 octobre 2020
ACTIF		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 817 \$	6 445 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	167 543	164 149
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 4)	173 360	170 594
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	147 438	148 318
Dérivés (Note 4)	9 252	8 548
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	51 742	54 242
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Note 4)	4 632	4 739
	84 389	103 285
	297 453	319 132
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances (Notes 4, 5)	250 310	227 679
Valeurs mobilières prises en pension	162 154	169 162
Prêts (Notes 4, 6)		
Prêts hypothécaires résidentiels	263 456	252 219
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	187 490	185 460
Cartes de crédit	30 692	32 334
Entreprises et gouvernements	244 393	255 799
	726 031	725 812
Provision pour pertes sur prêts (Note 6)	(6 811)	(8 289)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	719 220	717 523
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	19 298	14 941
Participation dans Schwab (Note 7)	11 231	12 174
Goodwill (Note 9)	16 341	17 148
Autres immobilisations incorporelles	2 140	2 125
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	9 253	10 136
Actifs d'impôt différé	2 036	2 444
Montants à recevoir des courtiers et des clients	23 262	33 951
Autres actifs (Note 10)	17 035	18 856
	100 596	111 775
Total de l'actif	1 703 093 \$	1 715 865 \$
PASSIF		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 4, 11)	29 445 \$	19 177 \$
Dérivés (Note 4)	52 715	53 203
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 4)	13 633	13 718
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Notes 4, 11)	92 355	59 665
	188 148	145 763
Dépôts (Notes 4, 11)		
Particuliers	626 538	625 200
Banques	25 638	28 969
Entreprises et gouvernements	466 505	481 164
	1 118 681	1 135 333
Divers		
Acceptations	19 298	14 941
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 4)	36 723	34 999
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	155 863	188 876
Passifs de titrisation au coût amorti (Note 4)	15 272	15 768
Montants à payer aux courtiers et aux clients	23 866	35 143
Passifs liés aux assurances	7 735	7 590
Autres passifs (Note 12)	26 297	30 476
	285 054	327 793
Billets et débentures subordonnés (Note 4)	11 303	11 477
Total du passif	1 603 186	1 620 366
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions ordinaires (Note 13)	22 945	22 487
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)	6 700	5 650
Actions autodétenues – ordinaires (Note 13)	(189)	(37)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 13)	(5)	(4)
Surplus d'apport	125	121
Résultats non distribués	61 167	53 845
Cumul des autres éléments du résultat global	9 164	13 437
Total des capitaux propres	99 907	95 499
Total du passif et des capitaux propres	1 703 093 \$	1 715 865 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Produits d'intérêts¹				
Prêts	5 933 \$	6 606 \$	17 950 \$	21 998 \$
Valeurs mobilières				
Intérêts	937	1 125	2 761	4 420
Dividendes	362	359	1 200	1 310
Dépôts auprès de banques	74	55	231	280
	7 306	8 145	22 142	28 008
Charges d'intérêts (Note 20)				
Dépôts	871	1 507	2 966	7 161
Passifs de titrisation	95	79	255	304
Billets et débiteurs subordonnés	95	113	281	326
Divers	241	345	771	1 747
	1 302	2 044	4 273	9 538
Produits d'intérêts nets	6 004	6 101	17 869	18 470
Produits autres que d'intérêts				
Services de placement et de valeurs mobilières	1 554	1 368	4 614	4 000
Commissions sur crédit	364	359	1 079	1 046
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières (Note 5)	30	10	3	8
Produits (pertes) de négociation	(16)	474	325	1 158
Produits (pertes) sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	68	81	184	3
Produits (pertes) sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	13	140	(245)	82
Frais de service	673	571	1 944	1 960
Services de cartes	632	458	1 784	1 588
Produits d'assurance	1 313	1 177	3 629	3 435
Autres produits (pertes)	77	(74)	566	52
	4 708	4 564	13 883	13 332
Total des produits	10 712	10 665	31 752	31 802
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)	(37)	2 188	(101)	6 325
Indemnités d'assurance et charges connexes	836	805	2 057	2 256
Charges autres que d'intérêts				
Salaires et avantages du personnel	3 046	3 051	9 327	9 011
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	409	450	1 442	1 350
Charges liées à la technologie, au matériel et au mobilier, amortissement compris	418	407	1 245	1 192
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	174	203	527	610
Communication et marketing	286	258	825	849
Frais (recouvrement de frais) de restructuration	5	–	46	(8)
Frais liés aux activités de courtage et honoraires de sous-conseiller	109	89	315	268
Services professionnels, services-conseils et services externes	390	317	1 052	1 016
Divers	779	532	2 350	1 607
	5 616	5 307	17 129	15 895
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade	4 297	2 365	12 667	7 326
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	922	445	2 711	1 354
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade (Note 7)	170	328	561	780
Résultat net	3 545	2 248	10 517	6 752
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	56	68	186	203
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 489 \$	2 180 \$	10 331 \$	6 549 \$
Résultat par action (en dollars canadiens) (Note 17)				
De base	1,92 \$	1,21 \$	5,69 \$	3,63 \$
Dilué	1,92	1,21	5,68	3,62
Dividendes par action ordinaire (en dollars canadiens)	0,79	0,79	2,37	2,32

¹ Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2021, comprennent respectivement des produits d'intérêts de 6 497 millions de dollars et 19 682 millions de dollars (7 141 millions de dollars et 23 710 millions de dollars respectivement pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020) qui ont été calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Se reporter à la note 20.

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE¹ (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Résultat net	3 545 \$	2 248 \$	10 517 \$	6 752 \$
Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat				
Éléments qui seront reclassés par la suite dans le résultat net				
Variation nette des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Variation des profits latents (pertes latentes)	14	461	119	188
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets)	(22)	(5)	(50)	(4)
Reclassement en résultat de la variation de la provision pour pertes sur créances	–	(5)	(2)	1
	(8)	451	67	185
Variation nette des profits latents (pertes latentes) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture				
Profits latents (pertes latentes)	1 264	(3 240)	(5 383)	1 296
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures	(425)	992	1 725	(431)
	839	(2 248)	(3 658)	865
Variation nette des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Variation des profits (pertes)	806	(198)	(563)	3 944
Reclassement en résultat de pertes (profits)	(597)	334	21	(1 068)
	209	136	(542)	2 876
Quote-part des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab et TD Ameritrade				
	256	2	(570)	59
Éléments qui ne seront pas reclassés par la suite dans le résultat net				
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	84	(525)	1 300	(668)
Variation des profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	124	16	393	(190)
Profits (pertes) découlant des variations de la juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables au risque de crédit propre	2	(20)	37	(69)
	210	(529)	1 730	(927)
Total des autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat	1 506	(2 188)	(2 973)	3 058
Total du résultat global	5 051 \$	60 \$	7 544 \$	9 810 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	4 995 \$	(8) \$	7 358 \$	9 607 \$
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	56	68	186	203

¹ Les montants sont présentés déduction faite des charges (recouvrements) d'impôt sur le résultat figurant dans le tableau ci-après.

Charges (recouvrements) d'impôt sur le résultat associés aux éléments de l'état du résultat global consolidé intermédiaire

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	82 \$	142 \$	(159) \$	84 \$
Moins le reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) liés aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	8	–	14	–
Reclassement en résultat des variations de la provision pour pertes sur créances relative aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	(1)	–	–
Profits latents (pertes latentes) sur les participations dans des établissements à l'étranger	–	–	–	–
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger	(151)	356	611	(154)
Variation des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	336	(217)	(593)	1 487
Moins le reclassement en résultat de pertes (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie	263	(260)	(401)	489
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	30	(187)	463	(238)
Variation des profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	43	6	139	(70)
Profits (pertes) découlant des variations de la juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables au risque de crédit propre	1	(7)	13	(25)
Total de l'impôt sur le résultat	70 \$	352 \$	861 \$	595 \$

Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Actions ordinaires (Note 13)				
Solde au début de la période	22 790 \$	21 766 \$	22 487 \$	21 713 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	56	12	146	65
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	99	583	312	726
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	–	–	–	(143)
Solde à la fin de la période	22 945	22 361	22 945	22 361
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)				
Solde au début de la période	4 950	5 800	5 650	5 800
Émission d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	1 750	–	1 750	–
Rachat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	–	–	(700)	–
Solde à la fin de la période	6 700	5 800	6 700	5 800
Actions autodétenues – ordinaires (Note 13)				
Solde au début de la période	(123)	(25)	(37)	(41)
Achat d'actions	(2 565)	(2 152)	(8 398)	(6 787)
Vente d'actions	2 499	2 118	8 246	6 769
Solde à la fin de la période	(189)	(59)	(189)	(59)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 13)				
Solde au début de la période	(5)	(3)	(4)	(6)
Achat d'actions	(28)	(29)	(107)	(98)
Vente d'actions	28	27	106	99
Solde à la fin de la période	(5)	(5)	(5)	(5)
Surplus d'apport				
Solde au début de la période	126	124	121	157
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions autodétenues	1	6	(5)	(31)
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	(2)	–	3	–
Divers	–	(2)	6	2
Solde à la fin de la période	125	128	125	128
Résultats non distribués				
Solde au début de la période	59 035	49 702	53 845	49 497
Incidence de l'adoption d'IFRS 16, <i>Contrats de location</i> s. o. ¹	–	–	–	(553)
Résultat net attribuable aux actionnaires	3 545	2 248	10 517	6 752
Dividendes sur actions ordinaires	(1 436)	(1 423)	(4 304)	(4 183)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(56)	(68)	(186)	(203)
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	–	–	(1)	(704)
Frais liés à l'émission d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(5)	–	(5)	–
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	84	(525)	1 300	(668)
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	–	1	(4)
Solde à la fin de la période	61 167	49 934	61 167	49 934
Cumul des autres éléments du résultat global				
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	618	24	543	290
Autres éléments du résultat global	(8)	456	69	184
Provision pour pertes sur créances	–	(5)	(2)	1
Solde à la fin de la période	610	475	610	475
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	17	(246)	(252)	(40)
Autres éléments du résultat global	124	16	394	(194)
Reclassement de la perte (du profit) dans les résultats non distribués	–	–	(1)	4
Solde à la fin de la période	141	(230)	141	(230)
<i>Profits (pertes) découlant des variations de la juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables au risque de crédit propre :</i>				
Solde au début de la période	(2)	(35)	(37)	14
Autres éléments du résultat global	2	(20)	37	(69)
Solde à la fin de la période	–	(55)	–	(55)
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>				
Solde au début de la période	4 860	11 906	9 357	8 793
Autres éléments du résultat global	839	(2 248)	(3 658)	865
Solde à la fin de la période	5 699	9 658	5 699	9 658
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>				
Solde au début de la période	3 075	4 237	3 826	1 497
Autres éléments du résultat global	209	136	(542)	2 876
Solde à la fin de la période	3 284	4 373	3 284	4 373
<i>Quote-part du cumul des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab et TD Ameritrade</i>	(570)	86	(570)	86
Total du cumul des autres éléments du résultat global	9 164	14 307	9 164	14 307
Total des capitaux propres	99 907 \$	92 466 \$	99 907 \$	92 466 \$

¹ Sans objet.

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Flux de trésorerie des activités d'exploitation				
Résultat net avant impôt sur le résultat, y compris la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade	4 467 \$	2 693 \$	13 228 \$	8 106 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation				
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)	(37)	2 188	(101)	6 325
Amortissement	295	300	1 064	895
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	174	203	527	610
Pertes nettes (profits nets) sur les valeurs mobilières (Note 5)	(30)	(10)	(3)	(8)
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade (Note 7)	(170)	(328)	(561)	(780)
Impôt différé	(207)	(214)	159	(630)
Variations des actifs et passifs d'exploitation				
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 10, 12)	(114)	20	(258)	(135)
Valeurs mobilières mises en pension	7 537	8 164	(33 013)	46 025
Valeurs mobilières prises en pension	(6 779)	8 119	7 008	6 263
Valeurs mobilières vendues à découvert	(2 712)	5 052	1 369	4 127
Prêts et valeurs mobilières détenus à des fins de transaction	(5 499)	(12 941)	1 329	1 229
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(9 436)	23 448	(346)	(42 653)
Dépôts	(4 041)	8 692	(6 384)	199 534
Dérivés	(3 425)	4 211	2 012	2 208
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, à la juste valeur par le biais du résultat net	(37)	(2 007)	(704)	(4 172)
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	26 302	3 369	32 797	(7 137)
Passifs de titrisation	(63)	506	(581)	1 351
Impôt exigible	116	908	921	198
Montants à recevoir des courtiers et des clients ou à payer à ceux-ci	1 589	(545)	(624)	(5 724)
Divers	(3 873)	8 748	12 504	(6 523)
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation	4 057	60 576	30 343	209 109
Flux de trésorerie des activités de financement				
Émission de billets et débentures subordonnés	–	–	–	3 000
Rachat de billets et débentures subordonnés	(6)	(1 493)	4	(1 562)
Émission d'actions ordinaires, montant net	49	10	128	56
Émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	1 745	–	1 745	–
Rachat d'actions ordinaires (Note 13)	–	–	–	(847)
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres (Note 13)	–	–	(700)	–
Vente d'actions autodétenues	2 528	2 151	8 347	6 837
Achat d'actions autodétenues (Note 13)	(2 593)	(2 181)	(8 505)	(6 885)
Dividendes versés sur les actions et distributions versées sur les autres instruments de capitaux propres	–	(908)	(2 785)	(3 660)
Remboursement des obligations locatives	(160)	(143)	(441)	(441)
Flux de trésorerie nets des activités de financement	1 563	(2 564)	(2 207)	(3 502)
Flux de trésorerie des activités d'investissement				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	20 866	(14 759)	(3 394)	(135 936)
Activités relatives aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Achats	(3 922)	(16 133)	(15 530)	(45 642)
Produit tiré des échéances	8 661	14 753	26 910	33 519
Produit tiré des ventes	1 616	1 852	2 769	8 753
Activités relatives aux titres de créance au coût amorti				
Achats	(48 761)	(53 819)	(117 536)	(93 151)
Produit tiré des échéances	18 121	10 401	79 243	27 870
Produit tiré des ventes	11	238	1 713	410
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier, d'autres actifs amortissables et d'autres immobilisations incorporelles	(286)	(312)	(771)	(941)
Trésorerie nette acquise (payée) dans le cadre de dessaisissements et d'acquisitions (Note 8)	(1 882)	–	(1 882)	–
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	(5 576)	(57 779)	(28 478)	(205 118)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	55	(120)	(286)	58
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	99	113	(628)	547
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	5 718	5 297	6 445	4 863
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période	5 817 \$	5 410 \$	5 817 \$	5 410 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation				
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	886 \$	197 \$	2 481 \$	1 542 \$
Montant des intérêts payés au cours de la période	1 457	1 673	4 742	8 978
Montant des intérêts reçus au cours de la période	6 985	7 817	21 153	26 777
Montant des dividendes reçus au cours de la période	399	365	1 229	1 295

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques*. Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques*. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La Banque est issue de la fusion, le 1^{er} février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans trois secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés intermédiaires dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque, sauf pour ce qui est des modifications de méthodes comptables décrites à la note 2 du présent rapport. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires exige que la direction fasse des estimations, pose des hypothèses et exerce son jugement à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque et à la note 3 du présent document. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2021 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 25 août 2021.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion de 2020. Certaines informations sont présentées dans les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion figurant dans le rapport aux actionnaires, comme le permettent les IFRS, et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

Les nouvelles normes et modifications de méthodes comptables ci-après ont été adoptées par la Banque le 1^{er} novembre 2020.

Réforme des taux interbancaires offerts et incidence sur l'information financière

Divers taux d'intérêt et autres taux qui sont présumés être des « taux de référence », y compris les taux interbancaires offerts, étaient et continuent d'être assujettis aux lignes directrices réglementaires internationales et aux propositions de réforme. Par suite de l'annonce en juillet 2017 de la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni selon laquelle elle cessera d'obliger les banques à soumettre leurs taux pour le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) après décembre 2021 et de l'annonce en mars 2021 de la ICE Benchmark Administration (IBA) selon laquelle elle abandonnera la publication i) du LIBOR en livre sterling (toutes les échéances), du LIBOR en euro (toutes les échéances), du LIBOR en franc suisse (toutes les échéances), du LIBOR en yen japonais (toutes les échéances) et du LIBOR en dollar américain (pour les échéances à une semaine et à deux mois) après le 31 décembre 2021; et ii) du LIBOR en dollar américain (pour les échéances à un jour, à un mois, à trois mois, à six mois et à douze mois) après le 30 juin 2023, les travaux visant à faire la transition des taux interbancaires offerts vers des taux de référence alternatifs se poursuivent dans différents territoires. La transition à l'échelle mondiale des taux interbancaires offerts vers des taux de référence alternatifs pose des défis et présente des risques qui pourraient nuire à la Banque, à ses clients et à l'industrie des services financiers. Le remplacement des taux interbancaires offerts ou d'autres taux de référence pourrait donner lieu à un déséquilibre des marchés et à des rendements financiers différents de ceux prévus pour certaines transactions existantes, exiger de nouvelles stratégies de couverture, avoir une incidence sur la planification et la gestion des fonds propres et de la liquidité de la Banque ou nuire autrement aux intervenants du marché. De plus, toute incidence négative sur la valeur et le rendement des instruments et des contrats existants touchant les clients de la Banque pourrait se traduire par un risque accru de litiges, d'interventions réglementaires et d'une possible atteinte à la réputation.

Pour gérer le passage aux taux de référence alternatifs, la Banque a mis en place une initiative à l'échelle des fonctions de l'entreprise, supervisée par le conseil d'administration, et des flux de travail affectés à l'initiative pour évaluer les principaux secteurs touchés et atténuer l'incidence sur ses produits, ses services, ses systèmes, ses documents, ses processus, ses modèles, sa planification du financement et de la liquidité, ses cadres de gestion des risques et son information financière dans le but de la gérer au moyen de mesures d'atténuation appropriées. La Banque est aussi un membre actif d'associations sectorielles et intègre les meilleures pratiques des groupes de travail de ces associations ainsi que celles des organismes de réglementation dans son plan de transition, comme inclure des libellés de remplacement appropriés dans les contrats, rendre disponibles de nouveaux produits utilisant des taux de référence alternatifs, mettre fin à l'émission d'instruments financiers fondés sur le taux interbancaire offert et assurer la préparation opérationnelle globale.

Le plan de transition de la Banque progresse bien et les faits nouveaux sur le marché sont pris en compte à mesure qu'ils surviennent. De plus amples enseignements sur certains faits nouveaux sur le marché sont présentés ci-dessous :

- Pour soutenir la transition des anciens contrats dérivés, le courtier en swaps inscrit de la Banque et quatre autres sociétés affiliées de la Banque ont adhéré au International Swaps and Derivatives Association IBOR Fallbacks Protocol (protocole ISDA). Le protocole ISDA, qui est entré en vigueur le 25 janvier 2021, offre un mécanisme de transition efficace pour les contreparties qui y ont adhéré d'un commun accord afin d'incorporer des taux de substitution prescrits dans les anciens contrats dérivés.
- En plus de la confirmation par l'IBA du calendrier de cessation du LIBOR, la Chambre de compensation de Londres et le Chicago Mercantile Exchange (CME) Group ont établi un processus avec les intervenants du marché permettant de convertir les swaps indexés au LIBOR en cours en des contrats standardisés du marché indexés à un taux de référence alternatif.
- En juillet 2021, l'Alternative Reference Rates Committee a officiellement recommandé les taux à terme prospectifs fondés sur le Secured Overnight Financing Rate (SOFR) du CME Group, après qu'un changement important ait été apporté aux conventions de négociations entre courtiers le 26 juillet 2021 aux termes de l'initiative SOFR First.

En raison de la décision prise par les organismes de réglementation internationaux visant à faire la transition des taux interbancaires offerts aux taux de référence alternatifs, l'IASB a entrepris des activités de normalisation à l'égard de questions de comptabilisation de la réforme des taux interbancaires offerts en deux phases. La Banque a adopté les modifications applicables au quatrième trimestre de 2019 du document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence – Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7* (Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 1) publié par l'IASB le 26 septembre 2019. Le 27 août 2020, l'IASB a publié le document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 – Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16* (Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2). Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. L'application anticipée est permise. Aucun ajustement lié à la transition n'a été nécessaire par suite de l'adoption anticipée par la Banque de ces modifications le 1^{er} novembre 2020.

La Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 porte sur les questions touchant l'information financière lorsque des changements sont apportés aux flux de trésorerie contractuels des instruments financiers ou aux relations de couverture découlant de la réforme des taux interbancaires offerts. Les modifications permettent que la modification aux actifs financiers, passifs financiers et obligations locatives du preneur requise en conséquence directe de la réforme des taux interbancaires offerts et apportée selon une base économiquement équivalente soit comptabilisée en révisant de façon prospective le taux d'intérêt effectif. Si la modification ne respecte pas les dispositions relatives à la mesure de simplification, les dispositions des IFRS en vigueur doivent être appliquées. Des allègements sont également prévus à l'égard des relations de comptabilité de couverture d'une entité dans le cas où des changements aux éléments couverts et aux instruments de couverture découlent de la réforme des taux interbancaires offerts. Les modifications permettent aux entités de modifier la désignation formelle d'une relation de couverture et de mettre à jour la documentation relative à celle-ci afin de refléter ces changements sans mettre fin à la relation de couverture ou sans avoir à désigner une nouvelle relation de couverture. Les changements permis comprennent la redéfinition du risque couvert en fonction d'un taux de référence alternatif (spécifié contractuellement ou non), la modification de la description de l'élément couvert et de l'instrument de couverture pour refléter le taux de référence alternatif et la modification de la description de la méthode d'appréciation de l'efficacité de la couverture par l'entité. Les relations de couverture qui entrent dans le champ d'application de la Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 sont les mêmes que celles qui entrent dans le champ d'application de la Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 1. La Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 a également modifié IFRS 7, ajoutant des obligations accrues d'informations qualitatives et quantitatives à fournir sur les risques découlant de la réforme des taux interbancaires offerts, la façon dont l'entité gère ces risques, son degré d'avancement dans la réalisation du passage aux taux de référence alternatifs et la manière dont elle gère ce passage.

Le tableau ci-après présente les expositions de la Banque aux taux d'intérêt de référence importants assujettis à la réforme des taux interbancaires offerts qui n'ont pas encore été indexées à un taux de référence alternatif et qui viendront à échéance après le 30 juin 2023 pour certaines échéances du LIBOR en dollar américain et après le 31 décembre 2021 pour certains autres taux interbancaires offerts assujettis à la transition. Elles comprennent aussi les expositions aux taux d'intérêt de référence assujettis à la réforme des taux interbancaires offerts dont l'indexation à un taux de référence alternatif n'est pas nécessaire.

Expositions aux taux d'intérêt de référence assujettis à la réforme des taux interbancaires offerts^{1, 2, 3, 4}

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 juillet 2021

	Actifs financiers non dérivés ⁵		Passifs financiers non dérivés		Dérivés		Engagements hors bilan ⁶
	Valeur comptable	Valeur comptable	Notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Montant contractuel	
Échéances du LIBOR en dollar américain abandonnées le 31/12/2021	1 429 \$	– \$	177 \$	1 \$	18 \$	– \$	
Échéances du LIBOR en dollar américain abandonnées le 30/06/2023	102 325	506	2 881 823	2 607	4 011	83 056	
LIBOR en livre sterling	766	–	355 912	211	165	1 286	
Autres taux interbancaires offerts ⁷	809	–	287 018	289	438	–	
	105 329	506	3 524 930	3 108	4 632	84 342	
Swaps de devises⁸							
LIBOR en dollar américain / autres taux ⁹	s. o.	s. o.	418 536	6 407	8 438	s. o.	
LIBOR en dollar américain / LIBOR en livre sterling	s. o.	s. o.	130 182	720	681	s. o.	
LIBOR en dollar américain / LIBOR en yen japonais	s. o.	s. o.	34 161	156	110	s. o.	
Autres taux interbancaires offerts ⁷	s. o.	s. o.	38 259	955	970	s. o.	
	s. o.	s. o.	621 138	8 238	10 199	s. o.	
Total	105 329 \$	506 \$	4 146 068 \$	11 346 \$	14 831 \$	84 342 \$	

¹ Passage du LIBOR en dollar américain au SOFR (Secured Overnight Financial Rate), passage du LIBOR en livre sterling au SONIA (Sterling Overnight Index Average) et passage du LIBOR en yen japonais au TONAR (Tokyo Overnight Average Rate).

² L'EURIBOR (Euro Interbank Offered Rate) est exclu du présent tableau puisqu'il a fait l'objet d'un changement de méthode de calcul en 2019 et qu'il demeurera un taux de référence. Au 31 juillet 2021, le notionnel des dérivés indexés au taux EURIBOR s'élevait à 1 848 milliards de dollars et les valeurs comptables des actifs financiers non dérivés et des passifs financiers non dérivés indexés au taux EURIBOR s'établissaient respectivement à 568 millions de dollars et 3 millions de dollars.

³ Certaines facilités à vue indexées au taux LIBOR en dollar américain n'ont aucune échéance précise, par conséquent elles sont exclues du tableau. Au 31 juillet 2021, les valeurs comptables des prêts à vue et des dépôts à vue indexés au taux LIBOR en dollar américain qui ne sont pas assortis d'une échéance précise s'élevaient respectivement à 2 milliards de dollars et 2 milliards de dollars.

⁴ Au 31 juillet 2021, le notionnel des dérivés indexés au taux LIBOR en dollar américain à un mois et à trois mois qui font partie de relations de comptabilité de couverture admissibles couvrant le risque de taux d'intérêt, qui viennent à échéance après le 30 juin 2023 et qui n'ont pas encore été indexés à un taux de référence alternatif s'élevait à 179 milliards de dollars et le risque de change couvert, à 21 milliards de dollars.

⁵ Les prêts présentés comme actifs financiers non dérivés représentent les montants empruntés et excluent la provision pour pertes sur prêts. Au 31 juillet 2021, la valeur comptable des actifs financiers non dérivés indexés au taux LIBOR en dollar américain pour les échéances qui seront abandonnées le 30 juin 2023 s'élevait à 102 milliards de dollars, dont une tranche de 58 milliards de dollars se rapporte aux prêts, une tranche de 38 milliards de dollars, aux titres de créances au coût amorti, et une tranche de 6 milliards de dollars, aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

⁶ Bien des facilités de prêts consenties par la Banque à de grandes entreprises permettent à l'emprunteur de choisir le taux d'intérêt de référence au moment de l'emprunt sur la facilité. En fonction des antécédents que possède la Banque, le taux d'intérêt de référence choisi par l'emprunteur est souvent libellé dans la même devise que celle de la facilité, par conséquent, la Banque présume que le taux d'intérêt de référence pour ses engagements au titre du crédit non utilisé et des liquidités est libellé dans la même devise que celle de la facilité aux fins des informations présentées dans le présent tableau.

⁷ La catégorie « Autres taux interbancaires offerts » comprend les taux d'intérêt de référence suivants qui sont assujettis à la réforme des taux interbancaires offerts : LIBOR en euro, LIBOR en franc suisse, LIBOR en yen japonais, EONIA (Euro Overnight Index Average) en euro, NIBOR (Norwegian Interbank Offered Rate) en couronne norvégienne, SGD (Singapore Dollar Swap Offer Rate) en dollar de Singapour, HIBOR (Hong Kong Interbank Offered Rate) en dollar de Hong Kong, JIBAR (Johannesburg Interbank Average Rate) en rand, STIBOR (Stockholm Interbank Offered Rate) en couronne suédoise et TIIE (Interbank Equilibrium Interest Rate) en peso mexicain.

⁸ Le LIBOR en dollar américain présenté sous Swaps de devises dans le tableau ci-dessus se rapporte aux échéances (à un jour, à un mois, à trois mois, à six mois et à douze mois) qui seront abandonnées après le 30 juin 2023. Au 31 juillet 2021, la Banque ne détenait aucun swap de devises indexé au LIBOR en dollar américain dont les échéances sont à une semaine et à deux mois qui seront abandonnées après le 31 décembre 2021.

⁹ La catégorie « Autres taux » se rapporte aux taux qui ne sont pas assujettis à la réforme des taux interbancaires offerts ou qui ont déjà fait l'objet d'une réforme.

Relations de couverture

Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur de la Banque consistent essentiellement en des swaps de taux d'intérêt utilisés comme protection contre les variations de la juste valeur des instruments financiers à taux fixe amenées par des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Les variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et admissibles comme instruments de couverture de juste valeur sont comptabilisées comme des produits d'intérêts nets dans l'état du résultat consolidé intermédiaire, de même que les variations de la juste valeur des actifs, des passifs ou d'un groupe mixte composé des deux, attribuables au risque couvert. Les variations de juste valeur qui se rapportent à la partie inefficace de la relation de couverture sont immédiatement comptabilisées dans les produits autres que d'intérêts.

Le rajustement cumulé de la valeur comptable de l'élément couvert (l'ajustement au montant de base) est amorti dans les produits d'intérêts nets à l'état du résultat consolidé intermédiaire d'après un taux d'intérêt effectif recalculé sur la durée de vie restante prévue de l'élément couvert, l'amortissement commençant au plus tard lorsque l'élément couvert cesse d'être ajusté pour prendre en compte les variations de sa juste valeur attribuables au risque couvert. Si l'élément couvert a été décomptabilisé, l'ajustement au montant de base sera immédiatement constaté selon le cas dans les produits d'intérêts nets ou les produits autres que d'intérêts à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Le 1^{er} novembre 2020, la Banque a changé sa méthode comptable de façon rétrospective pour la présentation des variations de la juste valeur des instruments de couverture désignés dans certaines relations de couverture de juste valeur, en reclassant dans les produits d'intérêts nets et hors des produits autres que d'intérêts la tranche exclue de la désignation aux fins de la comptabilité de couverture. Par suite de ce reclassement, les variations de la juste valeur de l'élément couvert et de l'instrument de couverture connexe (à l'exclusion de l'inefficacité de couverture) sont présentées aux mêmes postes dans l'état du résultat consolidé intermédiaire. Afin de rendre conforme les montants comparatifs des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020 à la présentation adoptée pour la période

considérée, la Banque a reclassé dans les produits d'intérêts nets et hors des produits autres que d'intérêts des pertes respectivement de 382 millions de dollars et 774 millions de dollars dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Les modifications fournissent des indications supplémentaires sur la définition d'une entreprise qui permettent de déterminer si une acquisition constitue une acquisition d'entreprise ou d'un groupe d'actifs. Un acquéreur comptabilise un goodwill uniquement lorsqu'il acquiert une entreprise et non lorsqu'il acquiert un groupe d'actifs. L'adoption prospective de ces modifications le 1^{er} novembre 2020 n'a eu aucune incidence importante sur la Banque.

Cadre conceptuel de l'information financière révisé

En mars 2018, l'IASB a publié le Cadre conceptuel de l'information financière révisé (le cadre conceptuel révisé), qui propose un ensemble de concepts en vue d'aider l'IASB à élaborer des normes et les préparateurs à appliquer des méthodes comptables cohérentes en l'absence d'une norme comptable précise. Ce cadre n'est pas une norme comptable et n'a pas préséance sur les dispositions contenues dans d'autres normes IFRS. Le cadre conceptuel révisé stipule que l'information financière doit être pertinente et donner une image fidèle de ce qu'elle doit représenter pour être utile, propose des définitions et des critères de comptabilisation révisés des actifs et des passifs et confirme que les différentes bases d'évaluation sont utiles et permises. L'adoption prospective du cadre conceptuel révisé le 1^{er} novembre 2020 n'a eu aucune incidence importante sur la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODE COMPTABLES FUTURES

La norme suivante a été publiée, mais n'était pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de cette norme sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera la norme lorsqu'elle entrera en vigueur.

Contrats d'assurance

L'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. Les contrats d'assurance sont divisés en groupes et ces groupes sont évalués à la valeur actualisée, ajustée en fonction du risque, des flux de trésorerie liés à l'exécution des contrats. Les produits sont comptabilisés à mesure que les services prévus aux contrats d'assurance sont fournis au cours de la période de couverture. Les pertes sont comptabilisées immédiatement si le groupe de contrats devait être déficitaire.

La norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, soit le 1^{er} novembre 2023 pour la Banque. Selon le préavis connexe publié par le BSIF, l'adoption anticipée de la norme n'est pas permise. La norme sera appliquée de façon rétrospective avec retraitement des montants comparatifs, sauf si ce retraitement est impraticable.

L'adoption d'IFRS 17 représente une mesure importante prise par la Banque et est soutenue par une solide structure de gouvernance. Le comité directeur de la direction rassemble des représentants du secteur Assurance, des fonctions Finances, Actuariat, Risque, Technologie et des équipes de gestion de projet. Le conseil d'administration, le comité de risque et le comité d'audit de TD Assurance sont également informés de la progression du projet par la communication de mises à jour.

NOTE 3 : JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification des normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique. Pour une description des jugements, estimations et hypothèses comptables importants, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque.

Dépréciation – modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'application d'estimations et l'exercice de jugement dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. En raison de la COVID-19, le degré d'incertitude est plus élevé quand vient le temps d'établir des informations prospectives raisonnables et justifiables qui serviront à déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante et à évaluer les pertes de crédit attendues. Au cours du deuxième trimestre de 2020, la Banque a mis en place des programmes d'allègement qui permettraient aux emprunteurs de reporter temporairement le paiement du principal ou des intérêts, ou des deux, sur leurs prêts, et soutient différents programmes d'aide gouvernementale qui réduisent l'exposition de la Banque aux pertes attendues. En vertu de ces programmes visant les prêts de détail et les prêts autres que de détail, et nonobstant toute autre variation du risque de crédit, la participation à un programme de report de paiements n'équivaut pas, en soi, à un événement déclenchant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (ce qui entraînerait une migration vers une autre étape) ni ne se traduit par un nombre supplémentaire de jours en souffrance ou en retard. Depuis le deuxième trimestre de 2020, les variables macroéconomiques pour le scénario pessimiste ont été tirées d'analyses de scénarios plausibles à l'égard des répercussions de la COVID-19, faute de données historiques comparables pour un choc de cette nature. À compter du premier trimestre de 2021, le scénario optimiste est fondé sur des analyses de scénarios plausibles tenant compte d'une reprise plus rapide après le choc causé par la COVID-19. Pour plus de renseignements sur les variables macroéconomiques utilisées dans les scénarios macroéconomiques prospectifs, se reporter à la note 6.

La direction exercera un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture en tenant compte des informations raisonnables et justifiables qui ne sont pas déjà comprises dans les modèles quantitatifs. Le contexte actuel peut évoluer rapidement et dans la mesure où certaines répercussions de la COVID-19 ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires accrus ont été appliqués. Ces ajustements comprennent les notes de crédit de l'emprunteur, les répercussions de la COVID-19 propres à l'industrie et à la région, les initiatives de soutien aux paiements offertes par la Banque et les gouvernements et le maintien de la paralysie de l'économie, dont les effets ne sont pas encore totalement reflétés dans les modèles quantitatifs. La Banque a effectué des évaluations qualitatives supplémentaires au niveau du portefeuille et des prêts pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante.

NOTE 4 : ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR

L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes pendant les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2021.

Au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2021, la Banque a désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) certaines obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension étant donné que ces instruments sont compris dans un portefeuille qui est géré sur la base de la juste valeur; ces obligations sont incluses dans les obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension au bilan consolidé.

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois clos le 31 juillet 2021. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021, la Banque a transféré des obligations de gouvernements canadiens à la JVAERG d'un montant de 400 millions de dollars hors du niveau 2 dans le niveau 1 (aucun transfert important pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020).

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 2 et le niveau 3 au cours des trois mois clos le 31 juillet 2021. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021, les transferts hors du niveau 3 dans le niveau 2 ont compris des dépôts détenus à des fins de transaction et des dérivés d'actions du fait de changements à l'égard du degré d'observabilité de certaines données dans l'évaluation de la juste valeur de ces instruments (aucun transfert important pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020). Il n'y a eu aucun autre changement important aux données non observables et aux sensibilités des actifs et passifs classés dans le niveau 3 au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2021.

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs et passifs financiers de la Banque non comptabilisés à la juste valeur.

Actifs et passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2021		31 octobre 2020	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	194 579 \$	195 263 \$	174 592 \$	175 500 \$
Autres titres de créance	55 731	56 218	53 087	53 373
Total des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	250 310	251 481	227 679	228 873
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	719 220	725 555	717 523	727 197
Total des actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	969 530 \$	977 036 \$	945 202 \$	956 070 \$
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts	1 118 681 \$	1 119 303 \$	1 135 333 \$	1 137 624 \$
Passifs de titrisation au coût amorti	15 272	15 459	15 768	16 143
Billets et débentures subordonnés	11 303	12 118	11 477	12 374
Total des passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 145 256 \$	1 146 880 \$	1 162 578 \$	1 166 141 \$

¹ Ce tableau ne tient pas compte des actifs et passifs financiers dont la valeur comptable correspond à une estimation raisonnable de la juste valeur.

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau ci-après présente, aux 31 juillet 2021 et 31 octobre 2020, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

Hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2021				31 octobre 2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES								
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction¹								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	104	\$ 17 248	\$ –	\$ 17 352	351	\$ 21 141	\$ –	\$ 21 492
Provinces	–	7 938	1	7 939	–	8 468	–	8 468
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	14 787	–	14 787	–	22 809	16	22 825
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	6 128	–	6 128	–	4 563	–	4 563
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	1 516	–	1 516	–	1 690	–	1 690
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	–	5 668	–	5 668	–	5 613	2	5 615
Autres émetteurs	–	11 688	5	11 693	–	13 352	1	13 353
Titres de capitaux propres	57 012	49	–	57 061	43 840	39	–	43 879
Prêts détenus à des fins de transaction	–	12 827	–	12 827	–	12 959	–	12 959
Marchandises	11 861	596	–	12 457	12 976	484	–	13 460
Droits conservés	–	10	–	10	–	14	–	14
	68 977	78 455	6	147 438	57 167	91 132	19	148 318
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières	171	5 814	728	6 713	232	4 027	571	4 830
Prêts	–	2 536	3	2 539	–	3 715	3	3 718
	171	8 350	731	9 252	232	7 742	574	8 548
Dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	4	12 709	6	12 719	22	17 937	–	17 959
Contrats de change	16	32 146	6	32 168	13	29 605	2	29 620
Contrats dérivés de crédit	–	26	–	26	–	19	–	19
Dérivés d'actions	3	4 519	6	4 528	5	3 855	370	4 230
Contrats de marchandises	329	1 948	24	2 301	383	2 022	9	2 414
	352	51 348	42	51 742	423	53 438	381	54 242
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières ¹	–	4 632	–	4 632	–	4 739	–	4 739
	–	4 632	–	4 632	–	4 739	–	4 739
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	–	12 414	–	12 414	–	14 126	–	14 126
Provinces	–	17 466	–	17 466	–	16 502	–	16 502
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	23 245	–	23 245	–	33 034	–	33 034
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	7 666	–	7 666	–	10 756	–	10 756
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	2 112	–	2 112	–	3 865	–	3 865
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs	–	6 823	–	6 823	–	10 006	–	10 006
Obligations de sociétés et autres	–	8 417	67	8 484	–	9 875	20	9 895
Titres de capitaux propres	2 899	1	1 634	4 534	1 005	15	1 579	2 599
Prêts	–	1 645	–	1 645	–	2 502	–	2 502
	2 899	79 789	1 701	84 389	1 005	100 681	1 599	103 285
Valeurs mobilières prises en pension	–	7 905	–	7 905	–	7 395	–	7 395
PASSIFS FINANCIERS								
Dépôts détenus à des fins de transaction								
Dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	2	13 163	101	13 266	14	19 022	96	19 132
Contrats de change	11	30 243	–	30 254	14	27 300	–	27 314
Contrats dérivés de crédit	–	333	–	333	–	327	–	327
Dérivés d'actions	–	6 916	96	7 012	–	3 360	1 077	4 437
Contrats de marchandises	280	1 568	2	1 850	355	1 611	27	1 993
	293	52 223	199	52 715	383	51 620	1 200	53 203
Passifs de titrisation à la juste valeur	–	13 633	–	13 633	–	13 718	–	13 718
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
	–	92 337	18	92 355	–	59 641	24	59 665
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	1 941	34 782	–	36 723	1 039	33 960	–	34 999
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension								
Détenues à des fins de transaction	–	5 620	–	5 620	–	3 675	–	3 675
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	–	817	–	817	–	–	–	–
	–	6 437	–	6 437	–	3 675	–	3 675

¹ Les soldes reflètent la diminution des valeurs mobilières détenues (positions acheteur) du montant équivalent aux valeurs mobilières identiques vendues mais non encore achetées (positions vendeur).

Les tableaux ci-après font le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2021 et 2020.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités		Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2021	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁵
	Juste valeur au 1 ^{er} mai 2021	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ^{2,3}	Achats/émissions	Ventes/règlements ⁴	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 \$	- \$	1 \$	- \$
Autres titres de créance	3	-	-	23	-	1	(22)	5	-
	3	-	-	23	-	2	(22)	6	-
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	662	43	-	38	(15)	-	-	728	31
Prêts	3	-	-	-	-	-	-	3	-
	665	43	-	38	(15)	-	-	731	31
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Autres titres de créance	24	-	-	-	-	43	-	67	-
Titres de capitaux propres	1 479	-	9	124	22	-	-	1 634	9
	1 503 \$	- \$	9 \$	124 \$	22 \$	43 \$	- \$	1 701 \$	9 \$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction⁵									
	(176) \$	(5) \$	- \$	(27) \$	10 \$	- \$	11 \$	(187) \$	(5) \$
Dérivés⁷									
Contrats de taux d'intérêt	(96)	(12)	-	-	13	-	-	(95)	(3)
Contrats de change	9	(3)	-	-	-	-	-	6	(3)
Dérivés d'actions	(89)	7	-	-	(3)	(3)	(2)	(90)	7
Contrats de marchandises	11	14	-	-	(3)	-	-	22	13
	(165)	6	-	-	7	(3)	(2)	(157)	14
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
	(50)	64	-	(66)	34	-	-	(18)	64
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert									
	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités		Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2021	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁴
	Juste valeur au 1 ^{er} novembre 2020	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ²	Achats/émissions	Ventes/règlements ³	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	16 \$	2 \$	- \$	- \$	(18) \$	1 \$	- \$	1 \$	- \$
Autres titres de créance	3	-	-	23	(1)	4	(24)	5	-
	19	2	-	23	(19)	5	(24)	6	-
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	571	72	-	111	(26)	-	-	728	53
Prêts	3	-	-	-	-	-	-	3	-
	574	72	-	111	(26)	-	-	731	53
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Autres titres de créance	20	-	4	-	-	43	-	67	4
Titres de capitaux propres	1 579	-	19	150	(114)	-	-	1 634	18
	1 599 \$	- \$	23 \$	150 \$	(114) \$	43 \$	- \$	1 701 \$	22 \$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction⁵									
	(4 649) \$	(1 004) \$	- \$	(776) \$	2 604 \$	(7) \$	3 645 \$	(187) \$	(28) \$
Dérivés⁶									
Contrats de taux d'intérêt	(96)	(9)	-	-	10	-	-	(95)	4
Contrats de change	2	5	-	-	-	-	(1)	6	5
Dérivés d'actions	(707)	(742)	-	(36)	236	5	1 154	(90)	(656)
Contrats de marchandises	(18)	41	-	-	(2)	-	1	22	22
	(819)	(705)	-	(36)	244	5	1 154	(157)	(625)
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
	(24)	3	-	(206)	209	-	-	(18)	3
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert									
	-	-	-	-	-	(1)	1	-	-

¹ Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Comprendent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG.

³ Comprendent les variations de change.

⁴ Les variations des profits latents/pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁵ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁶ Composés au 31 juillet 2021 d'actifs dérivés de 42 millions de dollars (28 millions de dollars au 1^{er} mai 2021; 381 millions de dollars au 1^{er} novembre 2020) et de passifs dérivés de 199 millions de dollars (193 millions de dollars au 1^{er} mai 2021; 1 200 millions de dollars au 1^{er} novembre 2020), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Juste valeur au 1 ^{er} mai 2020		Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités		Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2020	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁴
	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ²	Achats/ émissions	Ventes/ règlements ³	Au niveau 3	Hors du niveau 3				
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
Autres titres de créance	15	-	-	2	(13)	4	-	8	(1)	
	15	-	-	2	(13)	4	-	8	(1)	
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	496	10	-	33	(9)	-	-	530	8	
Prêts	3	-	-	-	-	-	-	3	-	
	499	10	-	33	(9)	-	-	533	8	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Autres titres de créance	20	-	-	-	-	-	-	20	-	
Titres de capitaux propres	1 629	-	(4)	5	(66)	-	-	1 564	(6)	
	1 649	\$ -	\$ (4)	\$ 5	\$ (66)	\$ -	\$ -	\$ 1 584	\$ (6)	
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction⁵										
	(4 322)	\$ (306)	\$ -	\$ (580)	\$ 688	\$ (3)	\$ -	\$ (4 523)	\$ (210)	
Dérivés⁶										
Contrats de taux d'intérêt	(97)	(7)	-	-	9	-	-	(95)	(1)	
Contrats de change	13	(9)	-	-	(1)	-	-	3	-	
Dérivés d'actions	(531)	(82)	-	(18)	17	-	1	(613)	(81)	
Contrats de marchandises	(63)	38	-	-	12	-	-	(13)	19	
	(678)	(60)	-	(18)	37	-	1	(718)	(63)	
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	(7)	41	-	(51)	12	-	-	(5)	21	
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	-	-	-	-	(1)	(3)	-	(4)	-	

	Juste valeur au 1 ^{er} novembre 2019		Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités		Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2020	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁴
	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ²	Achats/ émissions	Ventes/ règlements ³	Au niveau 3	Hors du niveau 3				
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	\$ 8	\$ -	\$ -	\$ -	\$ (8)	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	
Autres titres de créance	4	-	-	8	(14)	16	(6)	8	-	
	12	-	-	8	(22)	16	(6)	8	-	
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	493	6	-	80	(49)	-	-	530	(9)	
Prêts	5	-	-	-	(2)	-	-	3	-	
	498	6	-	80	(51)	-	-	533	(9)	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Autres titres de créance	24	-	(4)	-	-	-	-	20	-	
Titres de capitaux propres	1 551	-	(23)	26	10	-	-	1 564	(24)	
	1 575	\$ -	\$ (27)	\$ 26	\$ 10	\$ -	\$ -	\$ 1 584	\$ (24)	
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction⁵										
	(4 092)	\$ 217	\$ -	\$ (2 377)	\$ 1 724	\$ (3)	\$ 8	\$ (4 523)	\$ 278	
Dérivés⁶										
Contrats de taux d'intérêt	(83)	(29)	-	-	17	-	-	(95)	(16)	
Contrats de change	(1)	3	-	-	-	1	-	3	2	
Dérivés d'actions	(925)	275	-	(75)	112	(1)	1	(613)	276	
Contrats de marchandises	(17)	(30)	-	-	34	-	-	(13)	(8)	
	(1 026)	219	-	(75)	163	-	1	(718)	254	
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	(21)	106	-	(156)	66	-	-	(5)	106	
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	-	-	-	-	(1)	(6)	3	(4)	-	

¹ Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Comprennent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG.

³ Comprennent les variations de change.

⁴ Les variations des profits latents/pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁵ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁶ Au 31 juillet 2020, composés d'actifs dérivés de 372 millions de dollars (337 millions de dollars au 1^{er} mai 2020; 604 millions de dollars au 1^{er} novembre 2019) et de passifs dérivés de 1 090 millions de dollars (1 015 millions de dollars au 1^{er} mai 2020; 1 630 millions de dollars au 1^{er} novembre 2019), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

NOTE 5 : VALEURS MOBILIÈRES

Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 31 juillet 2021 et 31 octobre 2020.

Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2021				31 octobre 2020			
	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	12 289 \$	127 \$	(2) \$	12 414 \$	13 967 \$	160 \$	(1) \$	14 126 \$
Provinces	17 251	233	(18)	17 466	16 342	181	(21)	16 502
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
	23 115	138	(8)	23 245	32 875	192	(33)	33 034
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE								
	7 645	22	(1)	7 666	10 720	39	(3)	10 756
Titres adossés à des créances hypothécaires								
	2 105	7	–	2 112	3 855	11	(1)	3 865
	62 405	527	(29)	62 903	77 759	583	(59)	78 283
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs								
	6 799	32	(8)	6 823	10 051	26	(71)	10 006
Obligations de sociétés et autres								
	8 414	77	(7)	8 484	9 853	79	(37)	9 895
	15 213	109	(15)	15 307	19 904	105	(108)	19 901
Total des titres de créance	77 618	636	(44)	78 210	97 663	688	(167)	98 184
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires								
	3 885	256	(54)	4 087	2 641	26	(280)	2 387
Actions privilégiées								
	461	26	(40)	447	303	–	(91)	212
	4 346	282	(94)	4 534	2 944	26	(371)	2 599
Total des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	81 964 \$	918 \$	(138) \$	82 744 \$	100 607 \$	714 \$	(538) \$	100 783 \$

¹ Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres présentés dans le tableau suivant comme des titres de capitaux propres à la JVAERG. Cette désignation est attribuable au fait que ces placements sont détenus à des fins autres que de transaction.

Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	Aux		Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2021	31 octobre 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
	Juste valeur		Revenus de dividendes comptabilisés		Revenus de dividendes comptabilisés	
Actions ordinaires	4 087 \$	2 387 \$	36 \$	21 \$	106 \$	72 \$
Actions privilégiées	447	212	5	3	12	10
Total	4 534 \$	2 599 \$	41 \$	24 \$	118 \$	82 \$

Au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2021, la Banque a cédé des titres de capitaux propres conformément à sa stratégie de placement d'une juste valeur respectivement de 21 millions de dollars et 80 millions de dollars (respectivement 7 millions de dollars et 35 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020). Au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2021, la Banque a dégagé des profits cumulés respectivement de néant et 2 millions de dollars (pertes cumulées respectivement de néant et 6 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020) à la cession de ces titres de capitaux propres et a comptabilisé des revenus de dividendes de 1 million de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2021 (néant pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020).

Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les valeurs mobilières

Le tableau suivant présente les profits nets réalisés et les pertes nettes réalisées sur les valeurs mobilières pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2021 et 2020.

Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Titres de créance au coût amorti	– \$	4 \$	(61) \$	4 \$
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	30	6	64	4
Total	30 \$	10 \$	3 \$	8 \$

Qualité du crédit des titres de créance

La Banque évalue le risque de crédit des expositions autres que de détail par emprunteur individuel, en utilisant la notation de risque-emprunteur et la notation de risque par facilité, comme il est décrit dans les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2020. Ce système sert à évaluer toutes les expositions autres que de détail, y compris les titres de créance.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres de créance évalués au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les titres de créance selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3. Pour de plus amples renseignements sur la provision pour pertes sur créances (au bilan et à l'état du résultat) à l'égard des titres de créance, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur créances (au bilan) » de la note 6.

Titres de créance par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2021				Aux 31 octobre 2020			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Titres de créance								
Première qualité	326 115 \$	– \$	s. o. \$	326 115 \$	322 842 \$	– \$	s. o. \$	322 842 \$
Qualité inférieure	2 307	68	s. o.	2 375	2 762	244	s. o.	3 006
Actifs surveillés et classés	s. o.	32	s. o.	32	s. o.	17	s. o.	17
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–
Total des titres de créance	328 422 \$	100 \$	– \$	328 522 \$	325 604 \$	261 \$	– \$	325 865 \$

NOTE 6 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute des prêts et des expositions au risque de crédit sur les engagements de prêt et les contrats de garantie financière par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les prêts et expositions selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

Prêts et acceptations par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2021				31 octobre 2020			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires résidentiels^{1, 2, 3}								
Risque faible	202 987 \$	3 606 \$	s. o.	206 593 \$	169 710 \$	3 125 \$	s. o.	172 835 \$
Risque normal	39 068	9 470	s. o.	48 538	56 663	9 938	s. o.	66 601
Risque moyen	–	4 681	s. o.	4 681	–	7 690	s. o.	7 690
Risque élevé	–	2 880	279	3 159	–	4 120	443	4 563
Défaillance	s. o.	s. o.	485	485	s. o.	s. o.	530	530
Total	242 055	20 637	764	263 456	226 373	24 873	973	252 219
Provision pour pertes sur prêts	23	190	60	273	32	205	65	302
Prêts, déduction faite de la provision	242 032	20 447	704	263 183	226 341	24 668	908	251 917
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers⁴								
Risque faible	90 500	1 319	s. o.	91 819	77 178	1 199	s. o.	78 377
Risque normal	62 128	1 192	s. o.	63 320	59 349	1 360	s. o.	60 709
Risque moyen	18 568	4 540	s. o.	23 108	28 094	3 631	s. o.	31 725
Risque élevé	1 109	7 316	398	8 823	3 700	9 940	638	14 278
Défaillance	s. o.	s. o.	420	420	s. o.	s. o.	371	371
Total	172 305	14 367	818	187 490	168 321	16 130	1 009	185 460
Provision pour pertes sur prêts	522	951	145	1 618	567	1 265	187	2 019
Prêts, déduction faite de la provision	171 783	13 416	673	185 872	167 754	14 865	822	183 441
Cartes de crédit								
Risque faible	5 245	23	s. o.	5 268	3 916	49	s. o.	3 965
Risque normal	9 556	51	s. o.	9 607	7 027	129	s. o.	7 156
Risque moyen	8 996	1 233	s. o.	10 229	10 431	804	s. o.	11 235
Risque élevé	476	4 903	141	5 520	3 493	6 180	206	9 879
Défaillance	s. o.	s. o.	68	68	s. o.	s. o.	99	99
Total	24 273	6 210	209	30 692	24 867	7 162	305	32 334
Provision pour pertes sur prêts	658	1 079	156	1 893	624	1 726	204	2 554
Prêts, déduction faite de la provision	23 615	5 131	53	28 799	24 243	5 436	101	29 780
Entreprises et gouvernements^{1, 2, 3, 5, 6}								
Première qualité ou risque faible ou normal	115 577	399	s. o.	115 976	120 106	250	s. o.	120 356
Qualité inférieure ou risque moyen	123 524	12 408	s. o.	135 932	126 509	11 818	s. o.	138 327
Actifs surveillés et classés ou risque élevé	117	12 290	91	12 498	890	12 567	120	13 577
Défaillance	s. o.	s. o.	930	930	s. o.	s. o.	982	982
Total	239 218	25 097	1 021	265 336	247 505	24 635	1 102	273 242
Provision pour pertes sur prêts et acceptations	1 108	1 562	357	3 027	1 321	1 706	388	3 415
Prêts et acceptations, déduction faite de la provision	238 110	23 535	664	262 309	246 184	22 929	714	269 827
Total des prêts et acceptations^{5, 7}	677 851	66 311	2 812	746 974	667 066	72 800	3 389	743 255
Total de la provision pour pertes sur prêts^{7, 8}	2 311	3 782	718	6 811	2 544	4 902	844	8 290
Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision^{5, 7}	675 540 \$	62 529 \$	2 094 \$	740 163 \$	664 522 \$	67 898 \$	2 545 \$	734 965 \$

¹ Au 31 juillet 2021, aucune provision pour pertes sur prêts n'avait été établie pour les prêts douteux d'un montant de 96 millions de dollars (111 millions de dollars au 31 octobre 2020), étant donné que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

² Au 31 juillet 2021, excluent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN d'une juste valeur respectivement de 13 milliards de dollars (13 milliards de dollars au 31 octobre 2020) et 3 milliards de dollars (4 milliards de dollars au 31 octobre 2020).

³ Au 31 juillet 2021, comprennent les prêts hypothécaires assurés de 83 milliards de dollars (86 milliards de dollars au 31 octobre 2020).

⁴ Au 31 juillet 2021, comprennent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 10 milliards de dollars (12 milliards de dollars au 31 octobre 2020).

⁵ Au 31 juillet 2021, comprennent les prêts évalués à la JVAERG de 2 milliards de dollars (3 milliards de dollars au 31 octobre 2020) et les engagements de clients au titre d'acceptations de 19 milliards de dollars (15 milliards de dollars au 31 octobre 2020).

⁶ Au 31 juillet 2021, comprennent les prêts garantis par des organismes gouvernementaux de 28 milliards de dollars (27 milliards de dollars au 31 octobre 2020), qui sont principalement classés comme des prêts d'emprunteurs ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

⁷ Au 31 juillet 2021, l'étape 3 comprenait les prêts dépréciés acquis d'un montant de 161 millions de dollars (232 millions de dollars au 31 octobre 2020) et la provision pour pertes sur prêts connexes d'un montant de 5 millions de dollars (10 millions de dollars au 31 octobre 2020) qui sont inclus dans la catégorie de notation de risque « Défaillance » puisque ces prêts étaient dépréciés au moment de leur acquisition.

⁸ Inclut la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts qui sont évalués à la JVAERG de néant au 31 juillet 2021 (1 million de dollars au 31 octobre 2020).

Prêts et acceptations par notation de risque (suite) – Instruments de crédit hors bilan¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2021				31 octobre 2020			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
					<i>Aux</i>			
Expositions de détail²								
Risque faible	219 943 \$	210 \$	s. o. \$	220 153 \$	200 226 \$	724 \$	s. o. \$	200 950 \$
Risque normal	79 239	433	s. o.	79 672	78 448	1 124	s. o.	79 572
Risque moyen	15 010	441	s. o.	15 451	35 187	1 444	s. o.	36 631
Risque élevé	947	1 137	–	2 084	2 004	3 025	–	5 029
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–
Expositions autres que de détail³								
Première qualité	193 595	–	s. o.	193 595	194 182	–	s. o.	194 182
Qualité inférieure	78 186	6 399	s. o.	84 585	76 280	6 553	s. o.	82 833
Actifs surveillés et classés	38	5 301	–	5 339	18	4 416	–	4 434
Défaillance	s. o.	s. o.	85	85	s. o.	s. o.	144	144
Total des instruments de crédit hors bilan	586 958	13 921	85	600 964	586 345	17 286	144	603 775
Provision pour les instruments de crédit hors bilan	374	515	10	899	381	672	34	1 087
Total des instruments de crédit hors bilan, déduction faite de la provision	586 584 \$	13 406 \$	75 \$	600 065 \$	585 964 \$	16 614 \$	110 \$	602 688 \$

¹ Compte non tenu des engagements hypothécaires.

² Au 31 juillet 2021, comprennent des lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit de 316 milliards de dollars (321 milliards de dollars au 31 octobre 2020), lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

³ Au 31 juillet 2021, comprennent la tranche non utilisée de 48 milliards de dollars (43 milliards de dollars au 31 octobre 2020) des facilités de crédit et de liquidité sans engagement.

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur créances de la Banque aux 31 juillet 2021 et 2020 et pour les trois mois et neuf mois clos à ces dates.

Provision pour pertes sur créances (au bilan)

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au début de la période	Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat)	Radiations, nettes des reprises	Écart de conversion, cessions et autres ajustements	Solde à la fin de la période	Solde au début de la période	Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat)	Radiations, nettes des reprises	Écart de conversion, cessions et autres ajustements	Solde à la fin de la période
	31 juillet 2021					<i>Trois mois clos les</i> 31 juillet 2020				
Prêts hypothécaires résidentiels	245	\$ 29	\$ (1)	\$ -	\$ 273	\$ 152	\$ 169	\$ (5)	\$ (4)	\$ 312
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 816	(33)	(101)	14	1 696	1 939	545	(273)	(38)	2 173
Cartes de crédit	2 563	18	(161)	25	2 445	3 000	611	(336)	(83)	3 192
Entreprises et gouvernements	3 345	(51)	(22)	24	3 296	2 825	868	(61)	(89)	3 543
Total de la provision pour pertes sur prêts, y compris les instruments hors bilan	7 969	(37)	(285)	63	7 710	7 916	2 193	(675)	(214)	9 220
Titres de créance au coût amorti	2	-	-	-	2	2	1	-	(1)	2
Titres de créance à la JVAERG	4	-	-	-	4	11	(6)	-	-	5
Total de la provision pour pertes sur créances sur les titres de créances	6	-	-	-	6	13	(5)	-	(1)	7
Total de la provision pour pertes sur créances	7 975	\$ (37)	\$ (285)	\$ 63	\$ 7 716	\$ 7 929	\$ 2 188	\$ (675)	\$ (215)	\$ 9 227
Dont :										
Provision pour pertes sur créances sur les prêts au coût amorti	6 998	\$			6 811	\$ 6 925				8 133
Provision pour pertes sur créances sur les prêts à la JVAERG	1				-	-				-
Provision pour pertes sur prêts	6 999				6 811	6 925				8 133
Provision pour les instruments hors bilan	970				899	991				1 087
Provision pour pertes sur créances pour les titres de créance	6				6	13				7
	31 juillet 2021					<i>Neuf mois clos les</i> 31 juillet 2020				
Prêts hypothécaires résidentiels	302	\$ (14)	\$ (8)	\$ (7)	\$ 273	\$ 110	\$ 220	\$ (19)	\$ 1	\$ 312
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	2 112	70	(426)	(60)	1 696	1 309	1 695	(824)	(7)	2 173
Cartes de crédit	3 184	(29)	(575)	(135)	2 445	1 929	2 386	(1 112)	(11)	3 192
Entreprises et gouvernements	3 779	(126)	(188)	(169)	3 296	1 684	2 020	(137)	(24)	3 543
Total de la provision pour pertes sur prêts, y compris les instruments hors bilan	9 377	(99)	(1 197)	(371)	7 710	5 032	6 321	(2 092)	(41)	9 220
Titres de créance au coût amorti	2	-	-	-	2	1	2	-	(1)	2
Titres de créance à la JVAERG	5	(2)	-	1	4	3	2	-	-	5
Total de la provision pour pertes sur créances sur les titres de créances	7	(2)	-	1	6	4	4	-	(1)	7
Total de la provision pour pertes sur créances	9 384	\$ (101)	\$ (1 197)	\$ (370)	\$ 7 716	\$ 5 036	\$ 6 325	\$ (2 092)	\$ (42)	\$ 9 227
Dont :										
Provision pour pertes sur créances sur les prêts au coût amorti	8 289	\$			6 811	\$ 4 447				8 133
Provision pour pertes sur créances sur les prêts à la JVAERG	1				-	-				-
Provision pour pertes sur prêts	8 290				6 811	4 447				8 133
Provision pour les instruments hors bilan	1 087				899	585				1 087
Provision pour pertes sur créances pour les titres de créance	7				6	4				7

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur prêts par étape de la Banque aux 31 juillet 2021 et 2020 et pour les trois mois clos à ces dates.

Provision pour pertes sur prêts par étape

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les							
	31 juillet 2021				31 juillet 2020			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Prêts hypothécaires résidentiels								
Solde au début de la période	23 \$	166 \$	56 \$	245 \$	37 \$	56 \$	59 \$	152 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	40	(39)	(1)	–	16	(16)	–	–
Transfert à l'étape 2	(15)	18	(3)	–	(19)	21	(2)	–
Transfert à l'étape 3	–	(5)	5	–	–	(3)	3	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(6)	3	–	(3)	(5)	18	–	13
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	11	s. o.	s. o.	11	4	s. o.	s. o.	4
Remboursements nets ⁵	–	(1)	–	(1)	–	–	–	–
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(1)	(9)	(7)	(17)	(1)	(2)	(3)	(6)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(28)	56	11	39	3	135	20	158
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(3)	(3)	–	–	(6)	(6)
Reprises	–	–	2	2	–	–	1	1
Écart de conversion et autres ajustements	(1)	1	–	–	(1)	(2)	(1)	(4)
Solde à la fin de la période	23 \$	190 \$	60 \$	273 \$	34 \$	207 \$	71 \$	312 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	587 \$	1 082 \$	147 \$	1 816 \$	863 \$	860 \$	216 \$	1 939 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	319	(315)	(4)	–	133	(130)	(3)	–
Transfert à l'étape 2	(46)	60	(14)	–	(127)	143	(16)	–
Transfert à l'étape 3	(1)	(43)	44	–	(2)	(37)	39	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(72)	46	3	(23)	(58)	116	2	60
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	57	s. o.	s. o.	57	77	s. o.	s. o.	77
Remboursements nets ⁵	(26)	(22)	(3)	(51)	(23)	(15)	(2)	(40)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(29)	(40)	(9)	(78)	(24)	(19)	(7)	(50)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(245)	228	79	62	(45)	262	281	498
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(181)	(181)	–	–	(339)	(339)
Reprises	–	–	80	80	–	–	66	66
Écart de conversion et autres ajustements	5	6	3	14	(19)	(14)	(5)	(38)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	549	1 002	145	1 696	775	1 166	232	2 173
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁸	27	51	–	78	30	62	–	92
Solde à la fin de la période	522 \$	951 \$	145 \$	1 618 \$	745 \$	1 104 \$	232 \$	2 081 \$
Cartes de crédit⁹								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	852 \$	1 517 \$	194 \$	2 563 \$	1 127 \$	1 530 \$	343 \$	3 000 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	422	(415)	(7)	–	326	(315)	(11)	–
Transfert à l'étape 2	(49)	63	(14)	–	(166)	186	(20)	–
Transfert à l'étape 3	(2)	(147)	149	–	(6)	(214)	220	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(111)	72	2	(37)	(88)	247	4	163
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	36	s. o.	s. o.	36	55	s. o.	s. o.	55
Remboursements nets ⁵	(36)	(10)	4	(42)	(57)	(5)	8	(54)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(15)	(33)	(68)	(116)	(76)	(79)	(85)	(240)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(233)	356	54	177	17	448	222	687
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(236)	(236)	–	–	(414)	(414)
Reprises	–	–	75	75	–	–	78	78
Écart de conversion et autres ajustements	8	14	3	25	(32)	(39)	(12)	(83)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	872	1 417	156	2 445	1 100	1 759	333	3 192
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁸	214	338	–	552	256	406	–	662
Solde à la fin de la période	658 \$	1 079 \$	156 \$	1 893 \$	844 \$	1 353 \$	333 \$	2 530 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

² Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

³ Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit décrite à la rubrique « Augmentation importante du risque de crédit » de la note 2, *Sommaire des principales méthodes comptables*, et à la note 3, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

⁴ Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

⁵ Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

⁶ Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

⁷ Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex., la probabilité de défaillance (PD)) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques « Évaluation des pertes de crédit attendues » et « Informations prospectives et jugement d'expert en matière de crédit » de la note 2, *Sommaire des principales méthodes comptables*, et à la note 3, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque.

⁸ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

⁹ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque.

Provision pour pertes sur prêts par étape (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2021				Trois mois clos les			
					31 juillet 2020			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Entreprises et gouvernements²								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	1 287 \$	1 689 \$	369 \$	3 345 \$	1 105 \$	1 191 \$	529 \$	2 825 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ³	138	(137)	(1)	–	64	(61)	(3)	–
Transfert à l'étape 2	(137)	139	(2)	–	(144)	147	(3)	–
Transfert à l'étape 3	(1)	(25)	26	–	(3)	(22)	25	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(31)	27	–	(4)	(22)	84	2	64
Nouveaux montages ou acquisitions ³	316	s. o.	s. o.	316	259	s. o.	s. o.	259
Remboursements nets ³	(17)	(23)	(7)	(47)	(22)	(15)	(28)	(65)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ³	(228)	(198)	(89)	(515)	(121)	(147)	(32)	(300)
Modifications des risques, paramètres et modèles ³	(100)	205	94	199	308	382	220	910
Cessions	–	–	(4)	(4)	–	–	–	–
Radiations	–	–	(34)	(34)	–	–	(70)	(70)
Reprises	–	–	12	12	–	–	9	9
Écart de conversion et autres ajustements	14	11	3	28	(33)	(29)	(27)	(89)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 241	1 688	367	3 296	1 391	1 530	622	3 543
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁴	133	126	10	269	173	124	36	333
Solde à la fin de la période	1 108	1 562	357	3 027	1 218	1 406	586	3 210
Total de la provision, y compris celle pour les instruments hors bilan, à la fin de la période	2 685	4 297	728	7 710	3 300	4 662	1 258	9 220
Moins le total de la provision pour les instruments hors bilan	374	515	10	899	459	592	36	1 087
Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période	2 311 \$	3 782 \$	718 \$	6 811 \$	2 841 \$	4 070 \$	1 222 \$	8 133 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

² Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

³ Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur prêts par étape » figurant à la page précédente de la présente note.

⁴ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur prêts par étape de la Banque aux 31 juillet 2021 et 2020 et pour les neuf mois clos à ces dates.

Provision pour pertes sur prêts par étape

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2021				Neuf mois clos les			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Prêts hypothécaires résidentiels								
Solde au début de la période	32 \$	205 \$	65 \$	302 \$	28 \$	26 \$	56 \$	110 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	92	(90)	(2)	–	26	(26)	–	–
Transfert à l'étape 2	(33)	47	(14)	–	(23)	31	(8)	–
Transfert à l'étape 3	–	(12)	12	–	–	(9)	9	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(16)	8	–	(8)	(10)	24	–	14
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	16	s. o.	s. o.	16	13	s. o.	s. o.	13
Remboursements nets ⁵	(4)	(3)	–	(7)	–	–	–	–
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(5)	(28)	(47)	(80)	(3)	(4)	(13)	(20)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(57)	69	53	65	2	166	45	213
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(11)	(11)	–	–	(22)	(22)
Reprises	–	–	3	3	–	–	3	3
Écart de conversion et autres ajustements	(2)	(6)	1	(7)	1	(1)	1	1
Solde à la fin de la période	23 \$	190 \$	60 \$	273 \$	34 \$	207 \$	71 \$	312 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	595 \$	1 330 \$	187 \$	2 112 \$	717 \$	417 \$	175 \$	1 309 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	952	(943)	(9)	–	267	(253)	(14)	–
Transfert à l'étape 2	(113)	158	(45)	–	(299)	342	(43)	–
Transfert à l'étape 3	(6)	(148)	154	–	(9)	(113)	122	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(282)	125	7	(150)	(113)	326	9	222
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	163	s. o.	s. o.	163	254	s. o.	s. o.	254
Remboursements nets ⁵	(76)	(76)	(11)	(163)	(67)	(37)	(8)	(112)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(69)	(119)	(28)	(216)	(67)	(40)	(18)	(125)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(597)	709	324	436	93	529	834	1 456
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(672)	(672)	–	–	(1 027)	(1 027)
Reprises	–	–	246	246	–	–	203	203
Écart de conversion et autres ajustements	(18)	(34)	(8)	(60)	(1)	(5)	(1)	(7)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	549	1 002	145	1 696	775	1 166	232	2 173
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁸	27	51	–	78	30	62	–	92
Solde à la fin de la période	522 \$	951 \$	145 \$	1 618 \$	745 \$	1 104 \$	232 \$	2 081 \$
Cartes de crédit⁹								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	799 \$	2 181 \$	204 \$	3 184 \$	934 \$	673 \$	322 \$	1 929 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	1 185	(1 168)	(17)	–	623	(600)	(23)	–
Transfert à l'étape 2	(132)	175	(43)	–	(377)	425	(48)	–
Transfert à l'étape 3	(6)	(502)	508	–	(16)	(481)	497	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(390)	204	7	(179)	(198)	572	19	393
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	89	s. o.	s. o.	89	145	s. o.	s. o.	145
Remboursements nets ⁵	(97)	(19)	16	(100)	(5)	4	29	28
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(39)	(105)	(167)	(311)	(130)	(141)	(250)	(521)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(500)	738	234	472	121	1 325	895	2 341
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(806)	(806)	–	–	(1 352)	(1 352)
Reprises	–	–	231	231	–	–	240	240
Écart de conversion et autres ajustements	(37)	(87)	(11)	(135)	3	(18)	4	(11)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	872	1 417	156	2 445	1 100	1 759	333	3 192
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁸	214	338	–	552	256	406	–	662
Solde à la fin de la période	658 \$	1 079 \$	156 \$	1 893 \$	844 \$	1 353 \$	333 \$	2 530 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

² Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

³ Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit décrite à la rubrique « Augmentation importante du risque de crédit » de la note 2, *Sommaire des principales méthodes comptables*, et à la note 3, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

⁴ Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

⁵ Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

⁶ Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

⁷ Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex., la probabilité de défaillance (PD)) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques « Évaluation des pertes de crédit attendues » et « Informations prospectives et jugement d'expert en matière de crédit » de la note 2, *Sommaire des principales méthodes comptables*, et à la note 3, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque.

⁸ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

⁹ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque.

Provision pour pertes sur prêts par étape (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2021				Neuf mois clos les 31 juillet 2020			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Entreprises et gouvernements²								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	1 499 \$	1 858 \$	422 \$	3 779 \$	736 \$	740 \$	208 \$	1 684 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ³	368	(364)	(4)	–	142	(137)	(5)	–
Transfert à l'étape 2	(399)	408	(9)	–	(281)	292	(11)	–
Transfert à l'étape 3	(4)	(90)	94	–	(13)	(99)	112	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(88)	104	(2)	14	(54)	186	(3)	129
Nouveaux montages ou acquisitions ³	877	s. o.	s. o.	877	578	s. o.	s. o.	578
Remboursements nets ³	(23)	(92)	(74)	(189)	(34)	(34)	(46)	(114)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ³	(608)	(566)	(263)	(1 437)	(288)	(307)	(151)	(746)
Modifications des risques, paramètres et modèles ³	(315)	509	415	609	608	891	674	2 173
Cessions	–	–	(4)	(4)	–	–	–	–
Radiations	–	–	(225)	(225)	–	–	(175)	(175)
Reprises	–	–	37	37	–	–	38	38
Écart de conversion et autres ajustements	(66)	(79)	(20)	(165)	(3)	(2)	(19)	(24)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 241	1 688	367	3 296	1 391	1 530	622	3 543
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁴	133	126	10	269	173	124	36	333
Solde à la fin de la période	1 108	1 562	357	3 027	1 218	1 406	586	3 210
Total de la provision, y compris celle pour les instruments hors bilan, à la fin de la période	2 685	4 297	728	7 710	3 300	4 662	1 258	9 220
Moins le total de la provision pour les instruments hors bilan	374	515	10	899	459	592	36	1 087
Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période	2 311 \$	3 782 \$	718 \$	6 811 \$	2 841 \$	4 070 \$	1 222 \$	8 133 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

² Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

³ Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur prêts par étape » figurant à la page précédente de la présente note.

⁴ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

La provision pour pertes sur prêts pour tous les actifs financiers restants n'est pas importante.

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Des facteurs macroéconomiques pertinents sont intégrés aux paramètres de risque selon le cas. Des facteurs de risque additionnels qui sont propres aux industries ou aux secteurs sont également intégrés, lorsque pertinent. Les principales variables macroéconomiques qui sont utilisées dans la détermination des pertes de crédit attendues comprennent le taux de chômage par région pour toutes les expositions de détail et les indices d'accès à la propriété par région pour les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les principales variables macroéconomiques comprennent le produit intérieur brut (PIB), le taux de chômage, les taux d'intérêt et les écarts de taux.

Des scénarios macroéconomiques prospectifs sont produits par les Services économiques TD dans le processus relatif aux pertes de crédit attendues : un scénario économique de base, ainsi qu'un scénario optimiste et un scénario pessimiste fondés sur une conjoncture économique plausible. Tous les scénarios macroéconomiques sont mis à jour trimestriellement en fonction de chacune des variables régionales, le cas échéant, et sont incorporés selon le cas dans la modélisation trimestrielle des paramètres de risque du scénario de base, du scénario optimiste ou du scénario pessimiste utilisés dans le calcul des pertes de crédit attendues et des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Depuis le deuxième trimestre de 2020, les variables macroéconomiques pour le scénario pessimiste ont été tirées d'analyses de scénarios plausibles à l'égard des répercussions de la COVID-19, faute de données historiques comparables pour un choc de cette nature. À compter du premier trimestre de 2021, le scénario optimiste est fondé sur des analyses de scénarios plausibles tenant compte d'une reprise plus rapide après le choc causé par la COVID-19.

Variables macroéconomiques

Les variables macroéconomiques retenues sont projetées sur l'horizon prévisionnel. Le tableau suivant présente les valeurs moyennes des variables macroéconomiques pour les quatre trimestres civils à partir du trimestre en cours et les quatre années restantes de l'horizon prévisionnel pour le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste qui ont servi à la détermination des pertes de crédit attendues de la Banque au 31 juillet 2021. Plus l'horizon prévisionnel est long, moins les données prospectives sont faciles à obtenir et plus les projections qui reposent sur les hypothèses entourant les relations structurelles entre les paramètres économiques sont incertaines. Par rapport aux prévisions du trimestre précédent, le scénario de base s'est en général amélioré, reflétant une plus grande résilience économique, les mesures fiscales de soutien supplémentaires ainsi qu'un retour à la normale des activités économiques plus rapide qu'attendu et une baisse des taux de chômage attendus. Cette amélioration a été amoindrie par les prévisions plus prudentes du scénario pessimiste, lesquelles reflètent l'incertitude créée par les variants du virus et d'autres facteurs comme les inquiétudes persistantes à l'égard des chaînes d'approvisionnement.

Variables macroéconomiques

	Scénario de base						Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Trimestres civils ¹				Moyenne T3 2021- T2 2022 ²	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ²	Moyenne T3 2021- T2 2022 ²	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ²	Moyenne T3 2021- T2 2022 ²	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ²
	T3 2021	T4 2021	T1 2022	T2 2022						
Taux de chômage										
Canada	6,6 %	6,3 %	6,1 %	6,0 %	6,3 %	5,7 %	6,1 %	5,3 %	8,1 %	7,5 %
États-Unis	5,5	4,8	4,3	3,9	4,6	3,6	4,5	3,2	6,2	5,0
PIB réel										
Canada	8,0	6,1	4,0	3,8	5,5	1,9	6,5	1,8	1,2	2,6
États-Unis	7,3	5,6	3,0	2,8	6,5	2,1	7,6	2,0	3,1	2,6
Prix des propriétés résidentielles										
Canada (prix moyen des propriétés résidentielles) ³	1,2	(3,4)	0,7	1,0	5,2	1,2	5,7	1,7	0,8	0,6
États-Unis (IPP CoreLogic) ⁴	6,0	5,0	4,3	4,1	7,9	3,3	8,7	4,2	4,3	2,8
Taux d'intérêt directeurs des banques centrales										
Canada	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	1,42	0,31	1,77	0,25	0,77
États-Unis	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	1,56	0,31	1,92	0,25	0,91
Rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans	1,73	1,95	2,05	2,15	1,97	2,38	2,24	2,53	1,62	2,04
Écart des obligations américaines de notation BBB à 10 ans (points de pourcentage)	1,30	1,45	1,60	1,75	1,53	1,80	1,47	1,72	1,66	1,82
Taux de change (dollar américain / dollar canadien)	0,83 \$	0,83 \$	0,82 \$	0,81 \$	0,82 \$	0,79 \$	0,83 \$	0,79 \$	0,80 \$	0,78 \$

¹ Les données trimestrielles du PIB réel et des prix des propriétés résidentielles sont présentées comme la variation d'un trimestre à l'autre du taux annualisé désaisonnalisé.

² Les valeurs représentent les valeurs moyennes pour les périodes mentionnées et la moyenne de la croissance d'un exercice à l'autre du PIB réel et des prix des propriétés résidentielles.

³ Le prix moyen des propriétés résidentielles correspond au prix de vente moyen des propriétés vendues publié par le Service inter-agences; les données sont colligées par l'Association canadienne de l'immeuble.

⁴ L'indice des prix des propriétés résidentielles de CoreLogic (IPP CoreLogic) est un indice fondé sur la méthode des ventes répétées qui suit l'évolution à la hausse ou à la baisse des prix des mêmes propriétés au fil du temps.

SENSIBILITÉ DE LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Les pertes de crédit attendues sont sensibles aux données utilisées dans les modèles internes, aux variables macroéconomiques des scénarios prospectifs et aux pondérations probabilistes respectives afin de déterminer les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, et à d'autres facteurs pris en compte lorsqu'un jugement d'expert en matière de crédit est exercé. Les variations de ces données, hypothèses, modèles et jugements auraient une incidence sur la détermination si une augmentation importante du risque de crédit survenait et sur l'évaluation des pertes de crédit attendues.

Le tableau suivant présente les pertes de crédit attendues selon le scénario de base et les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, ces dernières étant tirées de trois scénarios de pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. L'écart reflète l'incidence de l'utilisation de plusieurs scénarios élaborés à partir des pertes de crédit attendues selon le scénario de base et la variation des pertes de crédit attendues en découlant en raison de la sensibilité et de l'absence de linéarité résultant de l'utilisation des scénarios macroéconomiques.

Variations des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes par rapport aux pertes de crédit attendues selon le scénario de base

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 juillet 2021	Aux 31 octobre 2020
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	6 982 \$	8 500 \$
Pertes de crédit attendues selon le scénario de base	6 767	8 157
Écart – en dollars	215 \$	343 \$
Écart – en pourcentage	3,1 %	4,0 %

Les pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan correspondent au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes à l'étape 1 et à l'étape 2, soit respectivement les pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Un transfert des pertes de crédit attendues de l'étape 1 à l'étape 2 survient à la suite d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale du prêt. Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la catégorisation par étapes des pertes de crédit attendues en indiquant les pertes de crédit attendues pour tous les prêts productifs et les instruments hors bilan calculés à partir des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir par rapport au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes actuelles, tous les profils de risque demeurant constants.

Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 juillet 2021	31 octobre 2020
Montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes à l'étape 1 et à l'étape 2	6 982 \$	8 500 \$
Tous les prêts productifs et instruments hors bilan selon des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	5 152	6 482
Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	1 830 \$	2 018 \$

BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs non financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis détenus en vue de la vente s'élevaient à 59 millions de dollars au 31 juillet 2021 (77 millions de dollars au 31 octobre 2020) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts en souffrance mais non douteux. Les prêts qui sont en souffrance depuis moins de 31 jours aux termes du contrat ne sont pas pris en compte puisqu'ils ne sont pas une indication, de façon générale, qu'un emprunteur ne respectera pas ses obligations de paiement.

Prêts en souffrance mais non douteux^{1, 2, 3}

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 juillet 2021			31 octobre 2020		
	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	197 \$	61 \$	258 \$	221 \$	64 \$	285 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	456	152	608	590	200	790
Cartes de crédit	171	104	275	218	149	367
Entreprises et gouvernements	966	107	1 073	723	329	1 052
Total	1 790 \$	424 \$	2 214 \$	1 752 \$	742 \$	2 494 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Incluent les prêts qui sont évalués à la JVAERG.

³ Les prêts faisant l'objet d'un report dans le cadre d'un programme d'allègement en raison de la COVID-19 offert par une banque ne sont pas considérés comme étant en souffrance ou en retard. Lorsque ces prêts étaient déjà en souffrance, les jours de retard ne continuaient pas à s'accumuler pendant la période de report. Le calcul des jours en souffrance pour les prêts faisant l'objet d'un report commence après la période de report.

ACTIFS FINANCIERS MODIFIÉS

Afin d'offrir un soutien financier aux clients qui subissent les répercussions économiques de la COVID-19, la Banque a mis en place certains programmes d'aide, y compris des options de report des paiements de prêts hypothécaires résidentiels. Les profits ou pertes découlant de ces modifications ont été négligeables.

TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS ADMISSIBLES À LA DÉCOMPTABILISATION

Programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

En vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) financé par Sa Majesté du chef du Canada (le « gouvernement du Canada ») et par Exportations et développement Canada à titre d'agent du gouvernement du Canada, la Banque a consenti à ses clients admissibles des services bancaires aux entreprises un prêt jusqu'à hauteur de 60 000 \$ sans intérêt assorti d'une exonération partielle jusqu'au 31 décembre 2022. Si le prêt n'est pas remboursé d'ici le 31 décembre 2022, il sera prolongé de trois ans à un taux d'intérêt annuel de 5 %. La date limite pour demander un nouveau prêt en vertu du programme CUEC ou un prêt supplémentaire était le 30 juin 2021. Au 31 juillet 2021, la Banque avait consenti à environ 211 000 (184 000 au 31 octobre 2020) de ses clients des prêts dans le cadre du programme CUEC et financé des prêts dans le cadre de ce programme d'un montant d'environ 11,5 milliards de dollars (7,3 milliards de dollars au 31 octobre 2020).

NOTE 7 : PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

PARTICIPATION DANS THE CHARLES SCHWAB CORPORATION

La Banque exerce une influence notable sur The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») et a la capacité de participer aux décisions en matière de politiques financières et d'exploitation de Schwab en raison de la participation de la Banque, de sa représentation au conseil d'administration et de la convention sur les comptes de dépôt assuré entre la Banque et Schwab (la « convention sur les CDA avec Schwab »). Par conséquent, la Banque comptabilise sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. La Banque tient compte des changements survenus dans la période ultérieure qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Au 31 juillet 2021, la participation comme présentée de la Banque dans Schwab s'établissait à 13,43 % (13,51 % au 31 octobre 2020) des actions ordinaires avec droit de vote et des actions ordinaires sans droit de vote de Schwab en circulation, et sa juste valeur s'élevait à 21 milliards de dollars (17 milliards de dollars américains) (14 milliards de dollars (10 milliards de dollars américains) au 31 octobre 2020) selon le cours de clôture de 67,95 \$ US (41,11 \$ US au 31 octobre 2020) à la Bourse de New York.

La Banque et Schwab sont parties à une convention d'actionnaires (la « convention d'actionnaires ») en vertu de laquelle la Banque a le droit de désigner deux des membres du conseil d'administration de Schwab et elle a des représentants qui siègent à deux comités du conseil d'administration, sous réserve du respect de certaines conditions par la Banque. Les membres du conseil d'administration que la Banque a désignés comprennent actuellement le président du Groupe et chef de la direction de la Banque et le président du conseil d'administration de la Banque. La convention d'actionnaires stipule que la Banque ne peut détenir plus de 9,9 % des actions ordinaires avec droit de vote de Schwab et est soumise aux restrictions habituelles de statu quo et, sous réserve de certaines exceptions, à certaines restrictions de transfert.

Les états financiers résumés de Schwab, fondés sur ses états financiers consolidés publiés, sont présentés dans les tableaux ci-dessous. La valeur comptable de la participation de la Banque dans Schwab s'élevant à 11,2 milliards de dollars au 31 juillet 2021 (12,2 milliards de dollars au 31 octobre 2020) représente la quote-part de la Banque des capitaux propres de Schwab, rajustés en fonction du goodwill, des autres immobilisations incorporelles et du montant cumulé des écarts de conversion. La quote-part de la Banque du résultat net de sa participation dans Schwab respectivement de 170 millions de dollars et 561 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2021 (sans objet pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020) tient compte des ajustements relatifs à l'amortissement après impôt de certaines immobilisations incorporelles.

Bilan consolidé résumé

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Au</i>
	30 juin
	2021
Actif	
Montants nets à recevoir des clients de services de courtage	102 609 \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente	448 664
Autres actifs	165 513
Total de l'actif	716 786 \$
Passif	
Dépôts bancaires	459 913 \$
Montants à payer aux clients de services de courtage	131 013
Autres passifs	54 185
Total du passif	645 111
Capitaux propres	71 675
Total du passif et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	716 786 \$

État du résultat consolidé résumé

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos le</i>	<i>Neuf mois clos le</i>
	30 juin 2021	30 juin 2021
Produits nets		
Produits d'intérêts nets	2 391 \$	7 168 \$
Honoraires d'administration et de gestion d'actifs	1 286	3 859
Produits liés aux activités de négociation et autres produits	1 883	5 946
Total des produits nets	5 560	16 973
Charges excluant les intérêts		
Salaires et avantages du personnel	1 619	5 252
Divers	1 830	5 205
Total des charges excluant les intérêts	3 449	10 457
Résultat avant impôt sur le résultat	2 111	6 516
Charge d'impôt sur le résultat	558	1 605
Résultat net	1 553	4 911
Dividendes sur actions privilégiées et autres	182	415
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 371	4 496
Autres éléments du résultat global	1 879	(4 221)
Total du résultat global	3 250 \$	275 \$
Résultat par action ordinaire en circulation – de base (en dollars canadiens)	0,73 \$	2,40 \$
Résultat par action ordinaire en circulation – dilué (en dollars canadiens)	0,72	2,39

NOTE 8 : ACQUISITIONS IMPORTANTES

La Banque a conclu deux acquisitions au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021 :

Acquisition de la Société de financement direct d'équipement Wells Fargo au Canada

Le 1^{er} mai 2021, la Banque a conclu l'acquisition de la Société de financement direct d'équipement Wells Fargo au Canada auprès de Wells Fargo & Company. Les résultats de l'entreprise acquise ont été consolidés à compter de la date d'acquisition et sont inclus dans le secteur Services de détail au Canada.

Acquisition de Headlands Tech Global Markets, LLC

Le 1^{er} juillet 2021, la Banque a conclu l'acquisition de Headlands Tech Holding Global Markets, LLC, entreprise de négociation quantitative de titres à revenu fixe de Chicago. Les résultats de l'entreprise acquise ont été consolidés à compter de la date d'acquisition et sont inclus dans le secteur Services bancaires de gros.

Ces acquisitions ont été comptabilisées comme des regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. L'excédent de la contrepartie comptable sur la juste valeur des actifs corporels nets acquis est affecté aux autres immobilisations incorporelles et au goodwill. La répartition du prix d'acquisition est susceptible de faire l'objet d'ajustements durant la période d'évaluation afin de refléter les nouvelles informations obtenues relativement aux faits et circonstances qui existaient à la date de l'acquisition.

NOTE 9 : GOODWILL

Goodwill par secteur

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada	Services de détail aux États-Unis ¹	Services bancaires de gros	Total
Valeur comptable du goodwill au 1 ^{er} novembre 2019	2 836 \$	13 980 \$	160 \$	16 976 \$
Écarts de conversion et autres	10	162	–	172
Valeur comptable du goodwill au 31 octobre 2020 ²	2 846 \$	14 142 \$	160 \$	17 148 \$
Ajouts (cessions)	40	–	111	151
Écarts de conversion et autres	(55)	(902)	(1)	(958)
Valeur comptable du goodwill au 31 juillet 2021²	2 831 \$	13 240 \$	270 \$	16 341 \$

¹ Le goodwill se rapporte surtout aux services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

² Le cumul des pertes de valeur était de néant aux 31 juillet 2021 et 31 octobre 2020.

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 juillet 2021	31 octobre 2020
Créances clients et autres éléments	9 938 \$	10 799 \$
Intérêts courus	2 125	2 336
Actif d'impôt exigible	1 453	2 294
Actif au titre des régimes à prestations définies	334	9
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	2 020	2 268
Charges payées d'avance	1 165	1 150
Total	17 035 \$	18 856 \$

NOTE 11 : DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait et représentent généralement les comptes chèques. Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait et représentent généralement les comptes d'épargne. Les dépôts à terme sont encaissables à une date d'échéance donnée et sont acquis par les clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe, la durée variant de un jour à dix ans. Ils comprennent généralement des dépôts à échéance déterminée, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 juillet 2021 s'établissait à 275 milliards de dollars (287 milliards de dollars au 31 octobre 2020).

Dépôts

(en millions de dollars canadiens)

							<i>Aux</i>	
							31 juillet	31 octobre
							2021	2020
	Par type			Par pays			Total	Total
	À vue	À préavis	À terme ¹	Canada	États-Unis	Autres pays		
Particuliers	22 427 \$	552 131 \$	51 980 \$	291 917 \$	334 621 \$	- \$	626 538 \$	625 200 \$
Banques ²	14 102	208	11 328	19 421	21	6 196	25 638	28 969
Entreprises et gouvernements ³	133 641	213 104	119 760	312 562	149 621	4 322	466 505	481 164
	170 170	765 443	183 068	623 900	484 263	10 518	1 118 681	1 135 333
Détenus à des fins de transaction ²	-	-	29 445	14 219	3 009	12 217	29 445	19 177
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ^{2,4}	-	-	92 328	48 355	31 303	12 670	92 328	59 626
Total	170 170 \$	765 443 \$	304 841 \$	686 474 \$	518 575 \$	35 405 \$	1 240 454 \$	1 214 136 \$
Dépôts non productifs								
d'intérêts inclus ci-dessus								
Au Canada							67 849 \$	55 920 \$
À l'étranger							82 849	76 099
Dépôts productifs d'intérêts								
inclus ci-dessus								
Au Canada							618 625	604 625
À l'étranger							471 123	472 913
Fonds fédéraux américains déposés ²							8	4 579
Total^{3,5}							1 240 454 \$	1 214 136 \$

¹ Comprendent une dette de premier rang de 36,8 milliards de dollars (27,6 milliards de dollars au 31 octobre 2020) qui est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques. Ce régime confère à la Société d'assurance-dépôts du Canada certains pouvoirs, y compris la capacité de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles dans le cas où la Banque serait en défaillance.

² Comprendent les dépôts et les avances auprès de la Federal Home Loan Bank.

³ Comprendent une somme de 29,6 milliards de dollars (40,5 milliards de dollars au 31 octobre 2020) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées et une somme de 0,5 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars au 31 octobre 2020) liée à la Fiducie de capital TD IV – série 2.

⁴ Les passifs financiers désignés à la JVRN dans le bilan consolidé intermédiaire comprennent également des engagements de prêts et des contrats de garantie financière désignés à la JVRN de 27 millions de dollars (39 millions de dollars au 31 octobre 2020).

⁵ Comprend des dépôts de 700 milliards de dollars (708 milliards de dollars au 31 octobre 2020) libellés en dollars US et de 49 milliards de dollars (44 milliards de dollars au 31 octobre 2020) libellés dans d'autres monnaies.

Rachat des billets de Fiducie de capital TD IV – série 3

Le 30 juin 2021, Fiducie de capital TD IV a racheté tous les billets de Fiducie de capital TD IV – série 3 en circulation d'un montant de 750 millions de dollars. Le produit de l'émission des billets de Fiducie de capital TD IV – série 3 était investi dans des billets de dépôt de la Banque, lesquels ont été rachetés le 30 juin 2021.

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS**Autres passifs**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet	31 octobre
	2021	2020
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments ¹	5 983 \$	6 571 \$
Intérêts courus	673	1 142
Salaires et avantages du personnel à payer	3 386	2 900
Chèques et autres effets en voie de règlement	2 522	2 440
Passif d'impôt exigible	355	275
Passif d'impôt différé	260	284
Passif au titre des régimes à prestations définies	1 906	3 302
Obligations locatives	5 572	6 095
Passifs liés aux entités structurées	4 284	5 898
Provisions	1 356	1 569
Total	26 297 \$	30 476 \$

¹ Comprendent des dividendes à verser de 1 389 millions de dollars au 31 juillet 2021 (1 383 millions de dollars au 31 octobre 2020).

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Le tableau suivant présente un sommaire des variations des actions et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et des actions autodétenues aux 31 juillet 2021 et 2020 et pour les trois mois et neuf mois clos à ces dates.

Actions et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et actions autodétenues

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>				<i>Neuf mois clos les</i>			
	31 juillet 2021		31 juillet 2020		31 juillet 2021		31 juillet 2020	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires								
Solde au début de la période	1 820,4	22 790 \$	1 803,7	21 766 \$	1 816,1	22 487 \$	1 812,5	21 713 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	0,9	56	0,2	12	2,5	146	1,2	65
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	1,2	99	10,0	583	3,9	312	12,2	726
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	-	-	-	-	-	-	(12,0)	(143)
Solde à la fin de la période	1 822,5	22 945 \$	1 813,9	22 361 \$	1 822,5	22 945 \$	1 813,9	22 361 \$
Actions privilégiées – catégorie A								
Solde au début de la période	198,0	4 950 \$	232,0	5 800 \$	226,0	5 650 \$	232,0	5 800 \$
Rachat d'actions ¹	-	-	-	-	(28,0)	(700)	-	-
Solde à la fin de la période	198,0	4 950 \$	232,0	5 800 \$	198,0	4 950 \$	232,0	5 800 \$
Actions autodétenues – ordinaires²								
Solde au début de la période	1,7	(123) \$	0,3	(25) \$	0,5	(37) \$	0,6	(41) \$
Achat d'actions	29,8	(2 565)	35,6	(2 152)	107,9	(8 398)	104,2	(6 787)
Vente d'actions	(29,0)	2 499	(35,0)	2 118	(105,9)	8 246	(103,9)	6 769
Solde à la fin de la période	2,5	(189) \$	0,9	(59) \$	2,5	(189) \$	0,9	(59) \$
Actions autodétenues – privilégiées²								
Solde au début de la période	0,2	(5) \$	0,2	(3) \$	0,1	(4) \$	0,3	(6) \$
Achat d'actions	1,1	(28)	1,4	(29)	4,4	(107)	5,0	(98)
Vente d'actions	(1,1)	28	(1,4)	27	(4,3)	106	(5,1)	99
Solde à la fin de la période	0,2	(5) \$	0,2	(5) \$	0,2	(5) \$	0,2	(5) \$
Autres instruments de capitaux propres								
Solde au début de la période	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$
Émission de billets avec remboursement de capital à recours limité ³	1,8	1 750	-	-	1,8	1 750	-	-
Solde à la fin de la période	1,8	1 750 \$	-	- \$	1,8	1 750 \$	-	- \$

¹ Le 30 avril 2021, la Banque a racheté la totalité de ses 28 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série 12 comprenant des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) (les « actions de série 12 »), à un prix de rachat de 25,00 \$ par action de série 12, pour un coût de rachat total de 700 millions de dollars.

² Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres actions, celles-ci sont classées comme des actions autodétenues, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

³ Pour les billets avec remboursement de capital à recours limité, le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis.

Billets avec remboursement de capital à recours limité

Le 29 juillet 2021, la Banque a émis des billets avec remboursement de capital à recours limité admissibles à titre de FPUNV, série 1 (les « BRCL ») d'un montant de 1 750 millions de dollars dont le recours de chaque billet se limite aux actifs détenus dans une fiducie consolidée par la Banque (la « fiducie à recours limité »). Les actifs de la fiducie à recours limité sont constitués des actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série 26 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV (« actions privilégiées de série 26 ») d'un montant de 1 750 millions de dollars, à un prix de 1 000 \$ l'action, qui ont été émises parallèlement à l'émission des BRCL. Les actions privilégiées de série 26 sont éliminées des états financiers consolidés de la Banque.

Les BRCL portent intérêt à un taux fixe de 3,6 % par année, payable semestriellement, jusqu'au 31 octobre 2026, qui par la suite sera rajusté tous les cinq ans pour correspondre au rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans alors en vigueur majoré de 2,747 %, jusqu'à leur échéance le 31 octobre 2081. La Banque peut racheter les BRCL, en totalité ou en partie, pendant la période allant du 1^{er} octobre au 31 octobre, inclusivement, à compter de 2026 et chaque cinq ans par la suite, avec l'approbation préalable écrite du BSIF. Dans l'éventualité i) du non-paiement des intérêts après une date de paiement d'intérêts, ii) du non-paiement du prix de rachat dans le cas du rachat des BRCL, iii) du non-paiement du principal majoré des intérêts courus et impayés à la date d'échéance des BRCL, iv) d'un cas de défaillance aux termes des BRCL, ou v) d'un événement déclencheur, le recours de chaque porteur de BRCL se limitera à sa quote-part des actifs de la fiducie à recours limité. Un événement déclencheur est un événement où le BSIF estime que la Banque n'est plus viable ou dans le cadre duquel un gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial du Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux ou un soutien équivalent de celui-ci.

Les BRCL, en raison du recours qu'ils comportent à l'égard des actions privilégiées de série 26, comprennent des dispositions standards relatives aux FPUNV, lesquelles sont nécessaires pour qu'ils soient admissibles à titre d'autres éléments de fonds propres de catégorie 1 conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. Les dispositions relatives aux FPUNV exigent que les instruments soient convertis en un nombre variable d'actions ordinaires si un événement déclencheur survient. À la survenance d'un tel événement, chaque action privilégiée de série 26 détenue dans la fiducie à recours limité sera automatiquement et immédiatement convertie en un nombre variable d'actions ordinaires qui seront remises aux porteurs de BRCL en contrepartie du principal et des intérêts courus et impayés sur les BRCL. Le nombre d'actions ordinaires émises sera déterminé en appliquant la formule de conversion énoncée dans les dispositions relatives aux actions privilégiées de série 26.

Les BRCL sont des instruments hybrides comportant des composantes capitaux propres et passif puisque le versement d'intérêts et le remboursement du principal en trésorerie sont effectués au gré de la Banque. Le non-paiement des intérêts et du principal en trésorerie ne constitue pas un cas de défaillance, mais déclenche la remise des actions privilégiées de série 26. La composante passif a une valeur nominale et, par conséquent, le produit reçu à l'émission a été présenté dans les capitaux propres, et tout versement d'intérêts est comptabilisé à titre de distribution sur les autres instruments de capitaux propres.

NOTE 14 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2021, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions respectivement de 5,1 millions de dollars et 21,0 millions de dollars (respectivement 2,1 millions de dollars et 9,1 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020).

Pour les trois mois clos les 31 juillet 2021 et 2020, aucune option sur actions n'a été attribuée par la Banque. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021, 2,2 millions d'options sur actions (2,1 millions d'options sur actions pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 8,90 \$ l'option (5,55 \$ l'option pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les neuf mois clos les 31 juillet 2021 et 2020.

Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options¹

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Neuf mois clos les	
	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Taux d'intérêt sans risque	0,71 %	1,59 %
Durée contractuelle des options	10 ans	10 ans
Volatilité prévue ²	18,50 %	12,90 %
Rendement de l'action prévu	3,61 %	3,50 %
Prix d'exercice / cours de l'action	71,88 \$	72,84 \$

¹ Les informations présentées pour la période comparative ont été mises à jour afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique.

NOTE 15 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies, ainsi que de ses autres régimes de retraite et régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies importants pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2021 et 2020.

Charges liées aux régimes de retraite à prestations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite et régimes d'avantages complémentaires de retraite ¹	
					Trois mois clos les	
	31 juillet 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Coût des services rendus – prestations acquises	130 \$	116 \$	2 \$	5 \$	2 \$	2 \$
Frais d'intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies	6	4	3	4	4	7
Coûts des services passés (crédit)	–	–	–	–	–	–
Charges administratives au titre des prestations définies	3	3	–	–	1	1
Total	139 \$	123 \$	5 \$	9 \$	7 \$	10 \$
Neuf mois clos les						
	31 juillet 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Coût des services rendus – prestations acquises	391 \$	350 \$	7 \$	13 \$	6 \$	6 \$
Frais d'intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies	18	11	8	13	14	21
Coûts des services passés (crédit)	–	–	–	–	1	–
Charges administratives au titre des prestations définies	8	8	–	–	3	4
Total	417 \$	369 \$	15 \$	26 \$	24 \$	31 \$

¹ Comprendent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, les régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière. Le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth a été bloqué le 31 décembre 2008 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après cette date. Certains régimes de retraite à prestations définies de Financement auto TD ont été bloqués le 1^{er} avril 2012 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après le 31 mars 2012.

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes à cotisations définies de la Banque pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2021 et 2020.

Charges liées aux régimes de retraite à cotisations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Régimes de retraite à cotisations définies ¹	44 \$	44 \$	138 \$	129 \$
Régimes de retraite d'État ²	83	85	294	290
Total	127 \$	129 \$	432 \$	419 \$

¹ Comprendent le volet à cotisations définies du Régime de retraite TD (Canada) et du régime à cotisations définies 401(k) de TD Bank, N.A.

² Comprendent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

Le tableau suivant présente les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour les régimes de retraite à prestations définies principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2021 et 2020.

Réévaluations des régimes à prestations définies^{1, 2, 3}

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	
	Trois mois clos les			
	31 juillet 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Écarts actuariels – obligations au titre des régimes à prestations définies	(416) \$	(1 074) \$	(18) \$	(61) \$
Écarts actuariels – rendement des actifs des régimes moins les produits d'intérêts	548	423	–	–
Total	132 \$	(651) \$	(18) \$	(61) \$
	Neuf mois clos les			
	31 juillet 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Écarts actuariels – obligations au titre des régimes à prestations définies	974 \$	(1 185) \$	24 \$	(55) \$
Écarts actuariels – rendement des actifs des régimes moins les produits d'intérêts	765	334	–	–
Total	1 739 \$	(851) \$	24 \$	(55) \$

¹ Excluent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, les régimes de retraite de Financement auto TD, les régimes de retraite complémentaires et les autres régimes offerts puisque ces régimes ne sont pas réévalués chaque trimestre.

² Les variations des taux de désactualisation et du rendement des actifs des régimes sont examinées et mises à jour chaque trimestre. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour chaque année.

³ Les montants sont présentés avant impôt.

NOTE 16 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'Agence du revenu du Canada (ARC), Revenu Québec et l'Alberta Tax and Revenue Administration (ATRA) refusent certaines déductions demandées par la Banque au titre des dividendes. Jusqu'à maintenant, l'ARC a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts et des intérêts de 1 032 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2015, Revenu Québec a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts et des intérêts de 34 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2015 et l'ATRA a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts additionnels et des intérêts totalisant 1 099 millions de dollars pour ces périodes. La Banque s'attend à ce que l'ARC, Revenu Québec et l'ATRA continuent d'établir de nouvelles cotisations pour les années non frappées de prescription pour les mêmes raisons. La Banque est d'avis que les positions prises dans ses déclarations fiscales étaient conformes et entend contester toute nouvelle cotisation.

NOTE 17 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2021 et 2020.

Résultat de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2021	31 juillet 2020	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Résultat de base par action				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 489 \$	2 180 \$	10 331 \$	6 549 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 818,8	1 802,3	1 816,8	1 805,4
Résultat de base par action (en dollars canadiens)	1,92 \$	1,21 \$	5,69 \$	3,63 \$
Résultat dilué par action				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 489 \$	2 180 \$	10 331 \$	6 549 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	3 489	2 180	10 331	6 549
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 818,8	1 802,3	1 816,8	1 805,4
Effet des titres dilutifs				
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) ¹	3,0	1,2	2,4	1,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 821,8	1 803,5	1 819,2	1 807,1
Résultat dilué par action (en dollars canadiens)¹	1,92 \$	1,21 \$	5,68 \$	3,62 \$

¹ Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2021, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action. Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020, le calcul du résultat dilué par action exclut un nombre moyen d'options en cours respectivement de 7,7 millions et 5,5 millions, à un prix d'exercice moyen pondéré respectivement de 70,15 \$ et 71,47 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu d'événements importants ni de transactions importantes relativement aux éléments présentés à la note 27 des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque.

QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

LITIGES

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives, dont des poursuites civiles, des examens des autorités de réglementation, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de divers organismes de réglementation gouvernementaux et autorités chargées de l'application des lois dans divers territoires. La Banque constitue des provisions lorsqu'il devient probable qu'elle subira une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque évalue aussi la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire celles qui ne sont ni probables ni peu probables) pouvant découler de poursuites judiciaires et procédures administratives, en sus des provisions. Au 31 juillet 2021, la fourchette estimative des pertes raisonnablement possibles allait de néant à environ 1,5 milliard de dollars (elles allaient de néant à environ 951 millions de dollars au 31 octobre 2020). Les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque représentent les meilleures estimations de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'estimations, bien qu'un certain nombre de facteurs puisse amener les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque à être très différentes de ses pertes réelles ou prévues. Par exemple, les estimations de la Banque exigent beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer, des nombreuses questions en suspens toujours en cause dans plusieurs procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque ou portent sur des théories et des interprétations juridiques nouvelles, de l'incertitude planant sur les divers dénouements possibles de ces procédures et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps. De plus, certaines poursuites visent des dommages-intérêts très importants ou indéterminés.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée ou sur les flux de trésorerie consolidés de la Banque. Toutefois, en raison des facteurs susmentionnés et d'autres incertitudes inhérentes aux litiges et aux questions d'ordre réglementaire, il est possible que l'incidence de l'issue des poursuites judiciaires ou procédures administratives puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés de la Banque pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

Litige Stanford – Le 30 novembre 2020, la U.S. District Court for the Southern District of Texas (cour de district du sud) a suspendu l'affaire *Smith v. Independent Bank, et al.*, et le dossier a été clos sur le plan administratif, sous réserve de son rétablissement sur requête des parties. Le 29 janvier 2021, la banque défenderesse et les requérants ont demandé à la cour de district du sud de prolonger cette suspension et cette fermeture administrative pour une période additionnelle de 60 jours. Le 1^{er} février 2021, la cour de district du sud a accueilli la demande. Le 3 février 2021, la United States Court of Appeals for the Fifth Circuit a confirmé la décision de rejet d'intervention prise par la cour de district du sud. Le 17 février 2021, la Banque et les autres banques intimées ont déposé une requête demandant une nouvelle audience à l'égard de la décision de la United States Court of Appeals for the Fifth Circuit sur la qualité de l'Official Stanford Investors Committee (OSIC) de continuer les poursuites des intervenants. Le 12 mars 2021, la United States Court of Appeal for the Fifth Circuit a rejeté la requête demandant une nouvelle audience, mais a clarifié sa décision antérieure concernant la qualité de l'OSIC de continuer les poursuites des intervenants.

Le 19 mars 2021, les requérants dans l'affaire *Rotstain v. Trustmark National Bank, et al.* ont déposé un avis d'abandon de quatre des sept allégations formulées contre la Banque, soit i) avoir aidé et encouragé des transferts frauduleux et y avoir participé; ii) avoir aidé et encouragé un stratagème frauduleux et y avoir participé; iii) avoir aidé et encouragé la conversion et y avoir participé; et iv) complot civil. Le 25 mars 2021, la United States District Court for the Northern District of Texas a annulé la date de mise en état du 6 mai 2021 afin de permettre au tribunal de première instance de fixer les délais appropriés après le renvoi. Le 2 avril 2021, la cour de district du sud a accordé une autre prolongation de la suspension de l'affaire *Smith v. Independent Bank, et al.*, jusqu'au 31 juillet 2021, et le dossier demeure clos sur le plan administratif.

Le 12 février 2021, la Banque et les autres banques défenderesses ont déposé une requête en jugement sommaire dans l'affaire *Rotstain v. Trustmark National Bank, et al.*, et le dossier de la requête était pleinement constitué au 9 avril 2021.

Dans l'action intentée au Canada, le procès devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») s'est déroulé du 11 janvier 2021 au 29 avril 2021. Le 8 juin 2021, la Cour supérieure a rendu son jugement en rejetant l'action. Le 8 juillet 2021, les coliquidateurs ont déposé une requête en autorisation d'appel devant la Cour d'appel de l'Ontario. La Banque s'attend à ce que l'appel soit entendu en 2022.

Frais de carte de crédit – La Banque, avec les autres défenderesses restantes, a conclu un règlement de principe à l'égard des recours collectifs. Ce règlement est subordonné à l'approbation des cinq tribunaux auprès desquels les cinq recours toujours pendants ont été déposés.

Litige avec un actionnaire de TD Ameritrade – Le 12 mai 2020, un actionnaire de TD Ameritrade Holding Corporation (« Ameritrade ») a déposé une demande de recours collectif (*Hawkes v. Bettino, et al.*, CA No. 2020-0360-PAF) devant la Court of Chancery du Delaware contestant la transaction entre Ameritrade et Schwab. Dans la demande initiale, il était, entre autres, allégué que la fusion était assujettie à la loi sur les actionnaires intéressés du Delaware et qu'elle violait cette loi, car la fusion n'avait pas été subordonnée à l'approbation par 66 2/3 % des voix exprimées par les porteurs d'actions d'Ameritrade, compte non tenu des actions détenues par la Banque et Schwab. Le 4 juin 2020, un pourcentage suffisant de porteurs d'actions d'Ameritrade ont voté en faveur de la transaction, et le demandeur a donc retiré cette revendication. Le 5 février 2021, le demandeur a déposé une demande modifiée nommant comme parties défenderesses la Banque, certaines entités affiliées de la Banque TD, les cinq anciens administrateurs d'Ameritrade nommés par la Banque, certains autres anciens dirigeants et administrateurs d'Ameritrade et Schwab. Selon la demande modifiée, la Banque était l'actionnaire contrôlant d'Ameritrade et a manqué à son obligation fiduciaire en négociant avec Schwab une convention sur les comptes de dépôt assuré modifiée qui a permis de détourner indûment des autres actionnaires d'Ameritrade la contrepartie de la fusion. Répétant ces mêmes allégations, la demande modifiée énonce que les administrateurs nommés par la Banque et les autres parties défenderesses individuelles ont manqué à leur obligation fiduciaire. Finalement, il est allégué dans la demande modifiée que Schwab a aidé et encouragé les violations commises par les autres parties défenderesses. Le 29 avril 2021, toutes les parties défenderesses ont demandé le rejet de cette demande pour absence de cause d'action. La date d'audience sur la requête en rejet est fixée au 2 septembre 2021.

NOTE 19 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, des cartes de crédit au Canada, de Financement auto TD au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des cartes de crédit aux États-Unis, de Financement auto TD aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans Schwab; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2021 et 2020.

Résultats par secteur^{1,2}

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada		Services de détail aux États-Unis		Services bancaires de gros ³		Siège social ³		Total	
	<i>Trois mois clos les 31 juillet</i>									
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Produits d'intérêts nets	3 044	\$ 2 910	\$ 1 990	\$ 2 256	\$ 632	\$ 531	\$ 338	\$ 404	\$ 6 004	\$ 6 101
Produits autres que d'intérêts	3 535	3 116	691	595	451	866	31	(13)	4 708	4 564
Total des produits	6 579	6 026	2 681	2 851	1 083	1 397	369	391	10 712	10 665
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	100	951	(96)	897	2	123	(43)	217	(37)	2 188
Indemnités d'assurance et charges connexes	836	805	–	–	–	–	–	–	836	805
Charges autres que d'intérêts	2 748	2 533	1 518	1 646	635	669	715	459	5 616	5 307
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade	2 895	1 737	1 259	308	446	605	(303)	(285)	4 297	2 365
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	770	474	161	(48)	116	163	(125)	(144)	922	445
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade ^{4,5}	–	–	197	317	–	–	(27)	11	170	328
Résultat net	2 125	\$ 1 263	\$ 1 295	\$ 673	\$ 330	\$ 442	\$ (205)	\$ (130)	\$ 3 545	\$ 2 248
	<i>Neuf mois clos les 31 juillet</i>									
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Produits (pertes) d'intérêts nets	8 895	\$ 9 079	\$ 5 971	\$ 6 763	\$ 1 941	\$ 1 381	\$ 1 062	\$ 1 247	\$ 17 869	\$ 18 470
Produits (pertes) autres que d'intérêts	10 091	9 225	2 007	1 792	1 609	2 323	176	(8)	13 883	13 332
Total des produits	18 986	18 304	7 978	8 555	3 550	3 704	1 238	1 239	31 752	31 802
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	205	2 495	(174)	2 353	(41)	514	(91)	963	(101)	6 325
Indemnités d'assurance et charges connexes	2 057	2 256	–	–	–	–	–	–	2 057	2 256
Charges autres que d'intérêts	8 091	7 757	4 800	4 919	2 051	1 937	2 187	1 282	17 129	15 895
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade	8 633	5 796	3 352	1 283	1 540	1 253	(858)	(1 006)	12 667	7 326
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	2 289	1 572	393	(120)	390	321	(361)	(419)	2 711	1 354
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade ^{4,5}	–	–	652	752	–	–	(91)	28	561	780
Résultat net	6 344	\$ 4 224	\$ 3 611	\$ 2 155	\$ 1 150	\$ 932	\$ (588)	\$ (559)	\$ 10 517	\$ 6 752
Total de l'actif	500 429	\$ 461 358	\$ 554 418	\$ 548 402	\$ 500 002	\$ 524 286	\$ 148 244	\$ 163 259	\$ 1 703 093	\$ 1 697 305

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² La part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuable à la Banque en vertu des conventions.

³ Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur Services bancaires de gros est renversé dans le secteur Siège social.

⁴ Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises et la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de TD Ameritrade par Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

⁵ La quote-part de la Banque du résultat de Schwab et TD Ameritrade est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7.

NOTE 20 : PRODUITS D'INTÉRÊTS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

Le tableau suivant présente les produits d'intérêts et les charges d'intérêts par évaluation comptable.

Produits d'intérêts et charges d'intérêts¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			
	31 juillet 2021		31 juillet 2020	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évalués au coût amorti	6 369 \$	812 \$	6 867 \$	1 039 \$
Évalués à la JVAERG	128	s. o.	274	s. o.
	6 497	812	7 141	1 039
Pas évalués au coût amorti ni à la JVAERG ²	809	490	1 004	1 005
Total	7 306 \$	1 302 \$	8 145 \$	2 044 \$

	<i>Neuf mois clos les</i>			
	31 juillet 2021		31 juillet 2020	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évalués au coût amorti	19 244 \$	2 681 \$	22 155 \$	5 379 \$
Évalués à la JVAERG	438	s. o.	1 555	s. o.
	19 682	2 681	23 710	5 379
Pas évalués au coût amorti ni à la JVAERG ²	2 460	1 592	4 298	4 159
Total	22 142 \$	4 273 \$	28 008 \$	9 538 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Comprendent les produits d'intérêts, les charges d'intérêts et les revenus de dividendes des instruments financiers évalués ou désignés à la JVRN et des actions désignées à la JVAERG.

NOTE 21 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs.

Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2021, la Banque s'est conformée aux lignes directrices du BSIF en vertu du cadre de Bâle III sur les ratios de fonds propres et le ratio de levier. Depuis le 1^{er} janvier 2016, les cibles du BSIF pour les banques canadiennes désignées banques d'importance systémique intérieure (BISI) à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires et sont respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %. Le 25 juin 2018, le BSIF a accru la transparence associée aux réserves de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du deuxième pilier qui n'étaient pas communiquées par le passé en exigeant la présentation de la réserve pour stabilité intérieure (RSI). La RSI est détenue par les BISI en vue de contrer les risques dont il est question dans le deuxième pilier. À l'heure actuelle, la réserve est établie à 1 % du total des actifs pondérés en fonction des risques et doit être constituée exclusivement de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, ce qui a fait passer à 9 % les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires minimums. En outre, le 22 novembre 2019, la Banque a été désignée comme une banque d'importance systémique mondiale (BISM). La cible du BSIF comprend le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM, lesquels s'établissent actuellement à 1 %.

Le 17 juin 2021, le BSIF a annoncé que le RSI augmenterait le 31 octobre 2021 pour passer à 2,50 % du total des actifs pondérés en fonction des risques.

Le tableau suivant résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 31 juillet 2021 et 31 octobre 2020.

Situation des fonds propres réglementaires¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2021	31 octobre 2020
Fonds propres		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	67 262 \$	62 616 \$
Fonds propres de catégorie 1	74 039	69 091
Total des fonds propres	86 201	80 021
Actifs pondérés en fonction des risques servant à calculer les ratios de fonds propres	465 453	478 909
Ratios de fonds propres et de levier		
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	14,5 %	13,1 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	15,9	14,4
Ratio du total des fonds propres	18,5	16,7
Ratio de levier	4,8	4,5

¹ Comprend les ajustements aux fonds propres prévus par le BSIF en réponse à la pandémie de COVID-19. Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Situation des fonds propres » du rapport annuel 2020 de la Banque.

NOTE 22 : GESTION DES RISQUES

Les politiques et les procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion, en ce qui a trait au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	et que votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions de la TD)	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Agent des transferts : La Société de fiducie AST (Canada) C. P. 700, succursale B Montréal (Québec) H3B 3K3 1-800-387-0825 (Canada et États-Unis seulement) ou 416-682-3860 Télééc. : 1-888-249-6189 inquiries@astfinancial.com ou www.astfinancial.com/ca-fr
détenez vos actions de la TD par l'intermédiaire du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Coagent des transferts et agent comptable des registres : Computershare Trust Company, N.A. P.O. Box 505000 Louisville, KY 40233, ou Computershare Trust Company, N.A. 462 South 4 th Street, Suite 1600 Louisville, KY 40202 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 www.computershare.com/investor
détenez en propriété véritable des actions de la TD qui sont immatriculées au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions de la TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com. Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Renseignements généraux

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : www.td.com

Courriel : customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario), le 26 août 2021. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 13 h 30 HE. Au cours de la conférence téléphonique, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le troisième trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site Web de la TD à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>, le 26 août 2021, vers 13 h 30 HE. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-641-6150 ou au 1-866-696-5894 (sans frais). Le code d'accès est le 2727354#.

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 17 h 00 HE, le 26 août 2021, jusqu'à 23 h 59 HE, le 10 septembre 2021, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais). Le code d'accès est le 7300743#.

Assemblée annuelle

Le jeudi 14 avril 2022

Toronto (Ontario)